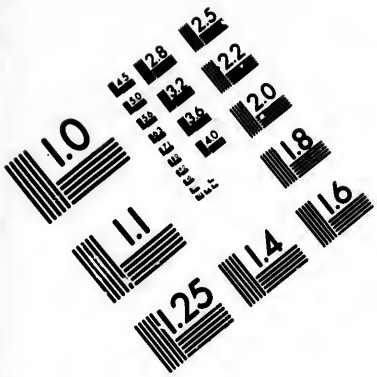

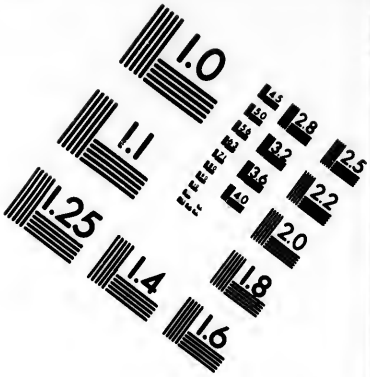

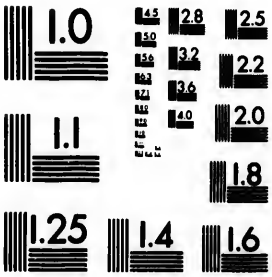

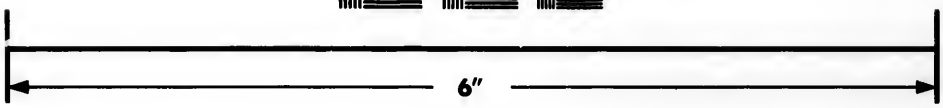

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/ Seule édition disponible
- [ ] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X			14X			18X			22X			26X			30X		
								✓									
	12X			16X			20X			24X			28X			32X	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

La Bibliothèque de la Ville de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La Bibliothèque de la Ville de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le documont est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

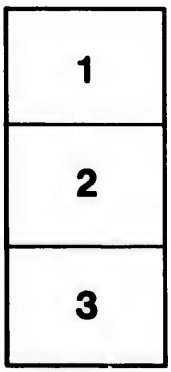

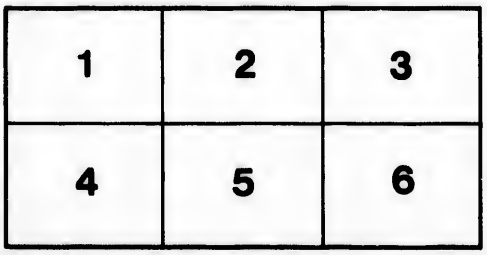

TENUE

DES LIVRES

34559

EN PARTIE SIMPLE ET EN PARTIE DOUBLE,

OU

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

PAR

NAPOLÉON LACASSE,

Professeur à l'Ecole Normale-Laval.

QUEBEC

DES PRESSES A VAPEUR DE LÉGER BROUSSEAU,

9, Rue Buade.

1877

ENREGISTRÉ conformément à l'Acte de la Législature Provinciale, en l'année mil huit cent soixante-six, par NAPOLÉON LACASSE, Prof., dans le bureau du Régistrateur de la Province du Canada.

PRÉFACE.

—

Les meilleurs Traités de Tenue de livres que nous ayons, considérés sous le rapport de la clarté, de la concision et au point de vue pratique, sont assurément ceux qui sont écrits en langue anglaise. Nous avons plusieurs Traités écrits en langue française ; mais tous, généralement satisfaisants pour la Théorie, ont le tort de présenter pour la Pratique la forme adoptée en France au lieu de celle que nous suivons en Canada. La langue étrangère dans laquelle sont écrits les premiers de ces Traités et la Pratique peu avantageuse que présentent les seconds, suffisent pour justifier la publication de ce Nouveau Traité de Tenue de Livres. Comptant sur la longue expérience que nous avons acquise dans l'enseignement de cette branche d'instruction, sur les nombreux renseignements que nous avons pris de personnes compétentes, nous espérons que cet ouvrage, aussi clair et aussi pratique qu'il nous a été possible de le faire, sera utile au public, et surtout aux Instituteurs, à qui il est spécialement dédié sous les auspices de l'*Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale-Laval.*

On paraît généralement méconnaître l'utilité de la Tenue des livres, du moins à en juger par le peu d'importance qu'on y donne dans la plupart des écoles ou institutions, en ne l'enseignant pas à tous les élèves qui, par leurs connaissances en calcul, seraient en état d'en profiter.

Cependant cette science est tellement avantageuse à toutes les classes de la société, et si indispensable à tout négociant, que sans elle aucune maison, pas même celle du journalier, si elle n'en fait aucun usage, au moins de mémoire, ne saurait entendre ce qu'on appelle *Economie domestique*, et encore moins réussir dans une industrie quelconque. Ne voit-on pas des maisons de commerce qui, par suite d'une comptabilité mal entendue, ne peuvent que trop tard reconnaître leurs mécomptes, et font des faillites dont malheureusement plusieurs autres ressentent le contre-coup.

Dans l'intérêt de toutes les classes de marchands, le gouvernement a l'intention, paraît-il, d'imposer dans ce pays un Code de commerce, comme on l'a fait en France, " *pour obliger tous les négociants à établir des livres réguliers, sous peine d'être considérés comme banqueroutiers frauduleux et punis comme tels, lorsque ayant failli, ils n'auront pas de livres régulièrement tenus, ou que leurs livres ne présenteront pas le véritable état de leurs affaires.*"

Ainsi l'importance de la Tenue des livres est si grande, qu'on devrait l'enseigner dans toutes les écoles ou institutions, sans en excepter celles des filles, puisqu'elles-mêmes pourraient plus tard se trouver dans le cas de tenir des comptes, ne serait-ce que dans une famille.

Dans le but de remplir la lacune qui existe dans l'enseignement de la Tenue des livres, nous avons adapté cet ouvrage aux divers états de la vie ; pour cela, nous l'avons divisé en cinq parties.

La première partie ne contient que des exercices préparatoires à toute espèce de comptabilité, et dont la connaissance est presque indispensable pour bien comprendre ce qui suit ;

La seconde se compose de méthodes particulières à la comptabilité pour les Familles, pour les Cultivateurs, pour les Ateliers et pour les Municipalités scolaires ;

La troisième comprend la Théorie pour la partie simple, suivie de Livres modèles tels que tenus dans un commerce peu considérable ;

La quatrième comprend la Théorie pour la partie double, accompagnée de Livres modèles rédigés selon la forme en usage chez les principaux marchands du Canada ;

La cinquième renferme des modèles de comptes, de reçus, de billets à ordre, de lettres de change, etc., suivis d'une table d'intérêts et d'un dictionnaire explicatif des termes du commerce.

ENSEIGNEMENT DE LA TENUE DES LIVRES.

Comme l'*Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale-Laval* a déjà discuté ce sujet, à sa séance du mois de mai 1864, nous aimons à ajouter à cet ouvrage le résumé suivant qu'elle adopta, et qui renferme d'ailleurs des idées dans lesquelles nous avons nous-même concouru.

" 1° Il est utile d'enseigner la Tenue des livres dans toutes les écoles, parce que, consistant à mettre de l'ordre dans les comptes, elle est utile à toute sorte de personnes."

" 2° On doit enseigner la Tenue des Livres en partie simple dans les écoles élémentaires, et les deux espèces de Tenue de livres, suivant le besoin des élèves, dans celles d'un genre supérieur."

" 3° On doit enseigner la Tenue des livres aux élèves aussitôt que leur intelligence est assez développée, et leur jugement assez formé pour en bien comprendre les principes ; il faut aussi qu'ils sachent suffisamment lire et écrire, et qu'ils aient vu au moins les quatre règles simples et composées."

" 4° Pour enseigner la Tenue des livres, il faut 1° en expliquer aux élèves les principes ; 2° leur faire appliquer ces mêmes principes sur le tableau noir par des entrées de toute sorte ; 3° leur donner, chaque jour, des devoirs à faire à la maison et les corriger en classe le lendemain ; 4° leur faire entrer dans des cahiers les différents *sets* qui se trouvent dans les auteurs les plus suivis ; 5° leur faire rendre compte, de temps en temps, de toutes les transactions qu'ils auront ainsi rédigées dans leurs cahiers."

M. l'abbé J. Langevin, prêtre, Principal de l'Ecole Normale-Laval, nous ayant permis de publier dans cet ouvrage les remarques qu'il fait lui-même sur la Tenue des livres, dans son excellent " *Cours de Pédagogie,*" nous sommes persuadé que les Instituteurs, en particulier, reliront avec plaisir les lignes suivantes, qu'ils ont déjà vues plusieurs fois dans ce livre presque indispensable pour eux.

" TENUE DES LIVRES. "

" C'est une bien bonne chose que d'enseigner la Tenue des livres dans " les écoles; car il n'est personne qui n'ait besoin, de temps à autre, de " prendre des notes sur l'état de ses affaires. Or, il vaut bien mieux " savoir le faire avec ordre et régulièrement, et c'est ce qu'apprend la " Tenue des livres. Elle est donc utile non-seulement aux marchands, " mais encore aux cultivateurs, aux artisans, aux hommes de profession, " à tous en un mot."

" Les livres de comptes se tiennent de deux manières; en partie " simple et en partie double. La première pourrait suffire pour les " écoles élémentaires; la seconde conviendrait aux écoles modèles et aux " académies."

" La méthode doit varier selon les personnes qui doivent en faire " usage. Ainsi, dans un commerce considérable, il faut une méthode " beaucoup plus compliquée que dans un négoce de peu d'importance; " les marchands en général ont besoin de tenir plus de livres et d'une " manière plus régulière que les gens qui en tiennent pour leur utilité " particulière."

" Appliquez-vous surtout à faire faire aux élèves des entrées ordinaires " et pratiques, et cela avec le plus de netteté et d'exactitude qu'il est " possible. Apprenez-leur aussi à balancer les divers comptes, à préparer " un inventaire ou une facture, à rédiger un billet ou une traite, à " donner un reçu ou à faire le compte courant d'une personne."

TENUE
DES LIVRES

EN PARTIE SIMPLE ET EN PARTIE DOUBLE,

ou

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

PREMIÈRE PARTIE.

EXERCICES PRÉPARATOIRES À TOUTE ESPÈCE DE COMPTABILITÉ.

1° LISTE ALPHABÉTIQUE DES PRINCIPAUX ARTICLES QUI ENTRENT GÉNÉRALEMENT DANS LE COMMERCE D'ÉPICERIES.

A	B	C
Ail	Balai	Café
Allumette	*Barley* (orge)	Cannelle
Amande	Beurre	Cassonade
Ananas	Biscuit	Chandelle
Anguille	Blé d'Inde (maïs)	Châtaigne
Anis	Bol	Chocolat
Arcanson (résine)	Bouchon de liége	Citron
Assiette	Brique à couteaux	Clou de girofle
Aveline	Brosse à souliers	Colle forte
	" à plancher	Corde à linge
	" à poêle	Coton à mèches

Couperose
Couteau
Cretons
Cruche de grès
" de terre
Cruchon
Cuiller

E

Empois
Epingle de bois

F

Farine de froment
Farine de blé d'Inde
Fève
Figue
Fourchette
Fromage

G

Gingembre
Gomme
Graisse
Gruau

H

Hareng
Homard
Huître
Huile de charbon (pétrole)
Huile d'olive
" de ricin (de castor)

I

Indigo

L

Lampe
Lampion
Lard

M

Maquereau
Marinade
Melasse
Miel
Morue
Moutarde
Moutardier
Muscade

N

Navet
Noir à souliers
Noisette
Noix

O

Œuf
Oignon
Orange
Orge

P

Pain
Patate
Pêche
Pierre bleue
Pipe
Plat
Pois
Poivre
Poivrière
Pomme
Poudre à pâte (Soude)

R

Raisin
Râpe
Rave
Résine (arcanson)
Riz

S

Saindoux
Salière
Sardine
Saumon
Savon
Seau
Sel
Sirop
Soucoupe
Soude à laver (*Soda*)
Soude à pâte
Soupière
Sucre
Sucrier
Suif

T

Tabac
Tabatière
Thé
Théière

V

Veilleuse
Verre à pied
" à bière
Verre de lampe
Vermicelle
Vinaigre.

2° Liste alphabétique des principaux articles du commerce de toile, drap, et autres effets du même ordre.

A

Agrafe
Aigrette
Aiguille
Alpaca

B

Barége à robe
" à voile
Batiste
Bordure de coton
" de laine
" de soie
Bougran
Bouracan
Bouton

C

Camelot
Canevas
Cariset carreauté
" blanc
Carton
Casimir (d'Europe)
" (du Canada)
Châle
Chemise
Chenille
Claques de caoutchouc
Col
Cordonnet
Coton jaune
" de *religieuses*
" carreauté
" barré
" des Indes
" à chemises (*shirting*)
" à filer ou à tisser
Coutil de coton
" de fil
Couverture de lit (couverte)
Couvre-pieds
Cravate
Crémone
Crêpe
Crinoline

D

Damas
Dentelle
Drap noir
" bleu
" blanc
" de pilote
" de Lyon
" de Moscou
" castor
" vénitien
(Imitation de mouton)
" (" d'Astrakhan)

E

Echarpe
Echeveau de soie
" de laine
" de fil,
Engrêlure
Epingle
Etui
Eventail

F

Flanelle blanche
" rouge
" verte
" de *fantaisie*
Foulard
Futaine

G

Galon uni
" croisé
Gants de coton
" de laine
" de soie
" de cabran (*kid*)

Gland

L

Lacet
Laine
Linon (*lawn*)

M

Manchettes
Menottes
Mérinos
Mitaines
Moire
Mouchoir
Mousseline

N

Nankin
Nappe

P

Parapluie
Parasol
Passe-lacet
Plume (de chapeaux)
Poil de chèvre
Point
Portemanteau
Prunelle

R

Ratine

S

Satin
Satinade
Serge
Serviette
Soie à coudre
Soie (à la verge)

T

Taffetas
Tapis
Tartan (*plaid*)
Toile cirée
" écrue
" grise
" de foin
" d'Irlande
" à serviette
" à nappe
" à bourrure

V

Valise
Velours de coton
" de soie
Veste de laine (*polka*)
Voile

3° Abréviations employées dans les comptes pour les poids et les mesures.

Poids.

1 livre	ou	16 onces	s'écrit	1	lb.
1 demi-livre	"	8 "	"	½	lb.
1 quarteron	"	4 "	"	¼	lb.
1 demi-quarteron	"	2 "	"	⅛	lb.
		1 once	"	1	oz.
		1 demi-once	"	½	oz.
1 quintal	"	112 livres	"	1	qtl.
2 quintaux	"	224 "	"	2	qtx.

1 demi-quintal.....	ou	56 livres	s'écrit	.....	$\frac{1}{2}$ qtl.
1 quart de quintal.....	"	28 "	"	.....	$\frac{1}{4}$ qtl.
1 demi-quart de quintal	"	14 "	"	.....	$\frac{1}{8}$ qtl.

MESURES.

1 verge.....	ou	36 pouces	s'écrit	.....	1 vg.
1 demi-verge.....	"	18 "	"	.....	$\frac{1}{2}$ vg.
1 tiers de verge.....	"	12 "	"	.....	$\frac{1}{3}$ vg.
1 quart de verge.....	"	9 "	"	.....	$\frac{1}{4}$ vg.
1 demi-tiers de verge.	"	6 "	"	.....	$\frac{1}{6}$ vg.
1 demi-quart de verge.	"	$4\frac{1}{2}$ "	"	.....	$\frac{1}{8}$ vg.

4° MANIÈRE D'EXPRIMER DANS LES COMPTES LE PRIX DE L'UNITÉ.

CALCUL DES NOMBRES COMPLEXES EN £ S. D.

	d.		s.	d.		s.	d.
$\frac{1}{2}$ sous..... =	$\frac{1}{2}$	17 sous..... =		$8\frac{1}{2}$	34 sous... =	1	5
1 "	$\frac{1}{2}$	18 "		9	35 " ..	1	$5\frac{1}{2}$
2 "	1	19 "		$9\frac{1}{2}$	36 " ..	1	6
3 "	$1\frac{1}{2}$	20 "		10	37 " ..	1	$6\frac{1}{2}$
4 "	2	21 "		$10\frac{1}{2}$	38 " ..	1	7
5 "	$2\frac{1}{2}$	22 "		11	39 " ..	1	$7\frac{1}{2}$
6 "	3	23 "		$11\frac{1}{2}$	40 " ..	1	8
7 "	$3\frac{1}{2}$	24 "	1	0	41 " ...	1	$8\frac{1}{2}$
8 "	4	25 "	1	$0\frac{1}{2}$	42 " ...	1	9
9 "	$4\frac{1}{2}$	26 "	1	1	43 " ...	1	$9\frac{1}{2}$
10 "	5	27 "	1	$1\frac{1}{2}$	44 " ...	1	10
11 "	$5\frac{1}{2}$	28 "	1	2	45 " ...	1	$10\frac{1}{2}$
12 "	6	29 "	1	$2\frac{1}{2}$	46 " ...	1	11
13 "	$6\frac{1}{2}$	30 "	1	3	47 " ...	1	$11\frac{1}{2}$
14 "	7	31 "	1	$3\frac{1}{2}$	48 " ...	2	0
15 "	$7\frac{1}{2}$	32 "	1	4	49 " ..	2	$0\frac{1}{2}$
16 "	8	33 "	1	$4\frac{1}{2}$	50 " ..	2	1

---

	s.	d.		s.
3 quinze-sous..... =	1	$10\frac{1}{2}$	2 piastres ..... =	10
1 écu (anglais) ..	2	6	3 "	15
1 " (français) ..	2	9	4 "	20
3 trente sous	3	9	5 "	25
5 "	6	3	6 "	30
6 "	7	6	1 louis	20
7 "	8	9	2 "	40
1 piastre (anglaise)	5	0	3 "	60
1 " (française)	5	6	4 "	80

Calcul décimal en piastres et centins.

1 centin	= .01		1 piastre	= $1.00
2 centins	.02		2 piastres	2.00
3 "	.03		4 "	4.00
4 "	.04			
5 "	.05		5 piastres et 40 centins.	5.40
10 "	.10			
20 "	.20		6 " " 75 "	6.75
30 "	.30			
40 "	.40		8 " " 80 "	8.80

Remarque.—Dans le calcul des nombres complexes, le prix de l'unité ne doit jamais s'exprimer en £ s. d., mais en schellings ou deniers seulement, ou encore en schellings et deniers en même temps ; et, pour le calcul décimal, en centins ou en piastres, et même en piastres et centins, selon le cas.

5° Tableau comparatif des louis, schellings, deniers et sous, cours d'Halifax, en piastres et centins, cours actuel.

SOUS		DENIERS		CENTINS.	SOUS		S.	D.		CENTINS.
1	ou	$\frac{1}{2}$	=	$0\frac{5}{6}$	24	ou	1	0	=	20
2	"	1	"	$1\frac{2}{3}$	25	"	1	$0\frac{1}{2}$	"	$20\frac{5}{6}$
3	"	$1\frac{1}{2}$	"	$2\frac{1}{2}$	26	"	1	1	"	$21\frac{2}{3}$
4	"	2	"	$3\frac{1}{3}$	27		1	$1\frac{1}{2}$	"	$22\frac{1}{2}$
5	"	$2\frac{1}{2}$		$4\frac{1}{6}$	28	"	1	2	"	$23\frac{1}{3}$
6	"	3	"	5	29	"	1	$2\frac{1}{2}$	"	$24\frac{1}{6}$
7	"	$3\frac{1}{2}$	"	$5\frac{5}{6}$	30	"	1	3	"	25
8	"	4	"	$6\frac{2}{3}$	31	"	1	$3\frac{1}{2}$	"	$25\frac{5}{6}$
9	"	$4\frac{1}{2}$		$7\frac{1}{2}$	32	"	1	4	"	$26\frac{2}{3}$
10	"	5	"	$8\frac{1}{3}$	33	"	1	$4\frac{1}{2}$	"	$27\frac{1}{2}$
11	"	$5\frac{1}{2}$	"	$9\frac{1}{6}$	34	"	1	5	"	$28\frac{1}{3}$
12	"	6	"	10	35	"	1	$5\frac{1}{2}$	"	$29\frac{1}{6}$
13	"	$6\frac{1}{2}$	"	$10\frac{5}{6}$	36	"	1	6	"	30
14	"	7	"	$11\frac{2}{3}$	37	"	1	$6\frac{1}{2}$	"	$30\frac{5}{6}$
15	"	$7\frac{1}{2}$	"	$12\frac{1}{2}$	38	"	1	7	"	$31\frac{2}{3}$
16	"	8	"	$13\frac{1}{3}$	39	"	1	$7\frac{1}{2}$	"	$32\frac{1}{2}$
17	"	$8\frac{1}{2}$	"	$14\frac{1}{6}$	40	"	1	8	"	$33\frac{1}{3}$
18	"	9	"	15	41	"	1	$8\frac{1}{2}$	"	$34\frac{1}{6}$
19	"	$9\frac{1}{2}$	"	$15\frac{5}{6}$	42	"	1	9	"	35
20	"	10	"	$16\frac{2}{3}$	43	"	1	$9\frac{1}{2}$	"	$35\frac{5}{6}$
21	"	$10\frac{1}{2}$	"	$17\frac{1}{2}$	44	"	1	10	"	$36\frac{2}{3}$
22	"	11	"	$18\frac{1}{3}$	45	"	1	$10\frac{1}{2}$	"	$37\frac{1}{2}$
23	"	$11\frac{1}{2}$	"	$19\frac{1}{6}$	46	"	1	11	"	$38\frac{1}{3}$

			CENTINS.				CENTINS.
1	six-sous	..... =	5	1	quinze-sous	..... =	12½
2	"	..... "	10	2	"	..... "	25
3	"	..... "	15	3	"	..... "	37½
4	"	..... "	20	4	"	..... "	50
5	"	..... "	25	1	trente-sous	..... "	25
1	douze-sous	..... "	10	2	"	..... "	50
2	"	..... "	20	3	"	..... "	75
3	"	..... "	30	4	"	..... "	$1.00
4	"	..... "	40	1	écu	..... "	50
5	"	..... "	50	2	écus	..... "	$1.00

6° EXERCICES DE CALCUL PAR £ S. D. ET PAR PIASTRES ET CENTINS.

(1)

							£ S. D.
5	vgs.	Drap	@	12s.	6d.	.....	
6	"	Toile	@	2	6	.....	
7	"	Ruban	@	1	3	.....	
12	"	Coton jaune	@		7½	.....	
2	paires	Couvertes	@	25	0	.....	
1	"	Gants	@	3	9	.....	
6	lbs.	Laine	@	4	0	.....	
							£ 8 11 6

(2)

						$ CTS.
12	vgs.	Alpaca	@	.25	.....	
9	"	Batiste	@	.20	.....	
15	"	Coutil	@	.40	.....	
9	"	Drap	@	$3.25	.....	
5½	"	Flanelle	@	.30	.....	
						$ 41 70

(3)

						£ S. D.
4	lbs.	Tabac	@	1s.	2d.	.....
6	"	Café	@	1	3	.....
12	"	Farine	@		1½	.....
						£ 0 13 8

(4)

				$ cts.
30 lbs.	Suif	@	.10	.....
14 "	Farine	@	.02	.....
95 "	Sucre	@	.06	.....
4 doz.	Encriers	@	.20	.....
5 "	Porte-plumes	@	.15	.....
200	Huîtres	@	.50	.....
				$ 11 53

---

(5)

			s. d.		£ s. d.
3	Parapluies	@	7 6	.....	
4	Parasols	@	3 9	.....	
8 vgs.	Casimir	@	8 9	.....	
9 "	Nankin	@	1 3	.....	
1 doz.	Mouchoirs	@	15 0	.....	
½ "	dito	@	18 0	.....	
					£ 7 2 9

---

(6)

				$ cts.
12 vgs.	Velours	@	$1.00	.....
20 "	Coton	@	.10	.....
15 "	Toile cirée	@	.60	.....
13½ "	Barége	@	.25	.....
16¼ "	Bordure	@	.10	.....
18⅓ "	Drap bleu	@	3.00	.....
⅛ "	" blanc	@	4.00	.....
				$ 83 51

1° MÉTHODE SPÉCIALE POUR LA COMPTABILITÉ DANS LES FAMILLES.

MAI 1865.

DATE.	DÉPENSES DE LA FAMILLE POUR	LOGEMENT. £	s.	D.	NOURRITURE. £	s.	D.	HABILLEMENT £	s.	D.	CONTINGENT £	s.	D.
1	Bois de chauffage 4s. 9d.—sciage 2s. 6d.—laine 2s. 6d. (1)	.	7	3	.....		...		2	6	...		.....
2	Indienne 5s. 1½d.—coton jaune 2s. 1d.—pommes 5d.....	.....	.	..			5	.	1	2½	.....		.....
3	2½ vgs. drap @ 7s. = 17s. 6d.—1 paire de bas 1s. 3d.....	.....	.	..	. .....			.	18	9	. .....		.....
4	Souliers 4s. 6d.—½ pain 5d. Ecole 2s. 6d.....	.....	.	....	.		5	.	4	6	.	2	6
8	Estampilles 7½d. souliers 3s.—laveuse 1s. 6d.....		1	6	.....		..	.	3	0	.		7½
9	Agrafes, boutons 5½d.—dentelle 1½d.—pommes 3d. . ..	.. ..					3	.	1	1	.....		
11	Mouchoirs 1s. 2d.—gants 2s.—ruban 3½d.....	. .....			.....	..	...	.	3	5½	.....		
12	Faïence 10d.—charretier 6s. 3d.—bière 6s. 3d..	.		10	.	6	3	.....			.	6	3
14	Lard 1s.—charretier 1s. 3d.—1 pain 9d.....	. .....		..		1	9	.....			.	1	3
18	Estampilles 1s.—laveuse 1s. 3d.—bois 6s. 2d.....	.	7	5	. .....			.....			.	1	0
19	Sciage 1s. 8d.—pommes 1s. 3d.—charretier 9d.....	.	1	8	.	1	3	.....			.		9
20	Légumes 1s.—laveuse 1s. 3d.....	.	1	3	.	1	0	.....			.....		
30	Compte du boucher 25s.—Epicier 80s.....	.. ..			. 5	5	0	.....			.....		
"	Boulanger 9s.—Laitier 2s. 6d.—Libraire 6s. 3d.....	.... ..			.	11	6	.....			.	6	3
"	Loyer 50s.—Couturière 15s.—Meublier 20s.....	. 3	10	0	....			.	15	0	.....		
		£ 4	9	11	£ 6	7	10	£ 2	15	6	£ 0	18	7½

(1) Il arrive souvent, comme c'est le cas en plusieurs parties de ce compte, que l'on porte sur la même ligne des dépenses d'un genre différent ; mais, alors, il faut avoir soin d'ajouter ensemble les dépenses de même nature pour en inscrire chaque total dans sa colonne respective.

Résumé des dépenses :—

		£	s.	d.
Logement	=	4	9	11
Nourriture		6	7	10
Habillement		2	15	6
Contingent			18	7½
Total	£	14	11	10½

Recette =	£	16	5	0
Dépense		14	11	10½
Balance (1)	£	1	13	1½

(1) La recette comparée à la dépense présente ici pour résultat une balance de crédit.

Remarques.—1° Le compte du Logement comporte toutes les dépenses que font nécessairement les personnes pour tenir feu et lieu, telles que les frais de loyer, d'ameublement, de combustible, d'éclairage, etc.

2° Le compte de la Nourriture et celui de l'Habillement comprennent ce qu'indique suffisamment leur propre dénomination.

3° Le compte du Contingent se compose des dépenses qui ne concernent aucun des trois comptes précédents, et qui ne sont pas ordinairement d'une nécessité absolue.

Recette de la famille pendant le mois de mai 1865.

		£	s.	d.
15	Profit par argent prêté	...	10	"
31	Loyer de ma maison louée à F. Roy	1	5	"
"	Payement de mon salaire	14	10	"
	£	16	5	"

Remarques.—Ce compte de famille, préparé pour les personnes qui reçoivent leur salaire à la fin de chaque mois, peut également servir de modèle à celles qui sont payées à la fin de chaque semaine : toute la différence, dans ce dernier cas, consiste à comparer tous les huit jours la recette avec la dépense.

Chaque fois que la recette d'une famille ne provient que d'une seule source, il n'est pas nécessaire d'en tenir un compte à part : il suffit de la mentionner au-dessous de la dépense pour la comparer avec cette dernière.

2° MODÈLES DE COMPTES POUR LES CULTIVATEURS.

JOURNAL DES VENTES DU PRODUIT DE LA TERRE ET DES DENRÉES DE TOUT GENRE, POUR L'ANNÉE 1865.

JANVIER.

			s.	d.		£	s.	D
2	10 minots Blé	@	7	6	.....	3	15	"
12	6 cordes Bois	@	10	0	.....	3	"	"
15	3 doz. Œufs	@	1	0	.....		3	"
18	20 minots Avoine	@	1	3	.....	1	5	"
30	15 lbs. Beurre	@		10	.....		12	6
					£	8	15	6

FÉVRIER.

			s.	d.		£	s.	D
3	100 bottes Foin	@	50	0	.....	2	10	"
10	5 minots Pommes	@	4	0	.....		"	"
15	1 corde Bois	@	12	6	.....		12	6
30	10 aunes Etoffe	@	5	0	.....	2	10	"
"	8 " Flanelle	@	1	8	.....		13	4
					£	7	5	10

MARS.

			s.	d.		£	s.	D
4	1 charretée Foin	@	25	0	.....	1	5	"
7	2 minots Orge	@	4	0	.....		8	"
15	3 couples Dindes	@	7	6	.....	1	2	6
20	2 Jambons, 36 lbs.	@		7½	.....	1	2	6
"	1 Porc, 200 "	@		4	.....	3	6	8
					£	7	4	8

RÉSUMÉ DES VENTES.

	£	s.	D.
Janvier.....	8	15	6
Février.....	7	5	10
Mars.....	7	4	8
Total £	23	6	0

REMARQUE.—En tenant un JOURNAL des dépenses de sa famille, d'après le modèle de la page 15, le Cultivateur pourra se rendre compte de sa caisse à la fin de chaque mois, s'il compare la recette avec la dépense.

Compte de la récolte de Blé, pour l'année 1864-65.

Champ de 8 arpents en superficie.

					s.	d.		£	s.	d.	$	cts.
1864		**Dépense.**										
Oct.	3	Engrais,	30 charretées	@		7½	...		18	9	3	75
		"	2 jours	@	7	6	...		15	"	3	00
"	6	Labour,	7 "	@	10	0	...	3	10	"	14	00
"	9	Hersage,	2 "	@	7	6	...		15	"	3	00
Mai	6	Semence,	15 minots	@	7	6	...	5	12	6	22	50
"	"	Semaille,	1 jour	@	5	0	...		5	"	1	00
1865												
Août	6	Moisson,	10 "	@	5	0	...	2	10	"	10	00
"	"	Engrangement,	4 "	@	7	6	...	1	10	"	6	00
Déc.	4	Battage,	200 minots	@		4	...	3	6	8	13	33⅓
"	15	Marché,	4 jours	@	7	6	...	1	10	"	6	00
"	"	Instruments aratoires, usage					...		10	"	2	00
							£	21	2	11	$ 84	58⅓
		Produit.										
1865												
Déc.	15	Réserve,	30 minots	@	5	0	...	7	10	"	30	00
"	"	Vente,	70 "	@	5	0	...	17	10		70	00
"	28	"	100 "	@	6	0	...	30	"	"	120	00
							£	55	"	"	$220	00

Résumé.

	£	s.	d.	$	cts.
Produit.....	55	0	0	220	00
Dépense.....	21	2	11	84	58⅓
Profit..... £	33	17	1	$135	41⅔

Compte de la récolte d'Avoine.

CHAMP DE 15 ARPENTS EN SUPERFICIE.

1865		Dépense.			s. d.	£	s.	d.	$	cts.
Mai	6	Engrais,	40 charretées	@	9 .	1	10	"	6	00
"	"	"	2 jours	@	7 6 .		15	"	3	00
"	15	Labour,	10 "	@	10 0 .	5	"	"	20	00
Juin	4	Semence,	30 minots	@	1 8 .	2	10	"	10	00
"	"	Semaille,	2 jours	@	7 6 .		15	"	3	00
"	7	Fossés,	1 "	@	7 6 .		7	6	1	50
Août	25	Moisson,	20 "	@	2 6 .	2	10	"	10	00
"	28	Engrangement,	4 "	@	7 6 .	1	10	"	6	00
Déc.	10	Battage,	400 minots	@	6 .	10	"	"	40	00
"	15	Marché,	4 jours	@	10 0 .	2	"	"	8	00
					£	26	17	6	$107	50

1865		Produit.				£	s.	d.	$	cts.
Déc.	20	Réserve,	100 minots	@	1 3 .	6	5	"	25	00
"	"	Vente,	400 "	@	1 8 .	33	6	8	133	$33\frac{1}{3}$
					£	39	11	8	$158	$33\frac{1}{3}$

Résumé.

Produit.....	£39 11 8	158.33\frac{1}{3}$
Dépense.....	26 17 6	107.50
Profit....	£12 14 2	$ 50.83$\frac{1}{3}$

Compte de la récolte de Pommes de terre.

CHAMP D'UN ARPENT EN SUPERFICIE.

			Dépense.										
1865					s.	d.	£	s.	d.	$	cts.
Mai	7	Labour, Hersage,	1 jour	@	10	0		10	0	2	00
"	8	Sillons,	½ "	@	7	6		3	9	0	75
"	9	Engrais,	6 charretées	@	1	0		6	"	1	20
"	10	Semence,	12 minots	@	1	3		15	"	3	00
"	"	Semaille,	2 jours	@	3	9		7	6	1	50
Juin	15	Binage, Buttage,	2 "	@	5	0		10	"	2	00
Juil.	12	" "	2 "	@	5	0		10	"	2	00
Sept.	15	Récolte,	4 "	@	2	6		10	"	2	00
Oct.	6	Marché,	3 "	@	10	0	1	10	"	6	00
						£	5	2	3	$20	45
			Produit.								
1865											
Oct.	4	Réserve,	30 minots	@	1	3	1	17	6	7	50
"	"	"	12 "	@		10		10	"	2	00
"	17	Vente,	200 "	@	1	6	15	"	"	60	00
						£	17	7	6	$69	50

Résumé.

Produit.....	£17 7 6	$69 50
Dépense.....	5 2 3	20 45
Profit.....	£12 5 3	$49 05

3° MODÈLE DE COMPTE POUR LES CHEFS D'ATELIERS.

JOURNAL QUOTIDIEN DES OUVRIERS EMPLOYÉS AU SERVICE DE M.————, CONSTRUCTEUR DE NAVIRES, QUÉBEC, POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 6 MAI 1865.

NOMS DES OUVRIERS.	1	2	3	4	5	6	NOMBRE DE JOURS.	PRIX PAR JOUR.	SOMME DUE		
	L	M	M	J	V	S			£	s.	d.
								s. d			
Beaubien, Chs.....	1	½	1	1	1	1	5½	3 0		16	6
Clouet, David.....	1	1	1	1	1	1	6	3 0		18	0
Côté, François.....	1	1	1	½	1	¼	4¾	2 6		11	10½
Dubeau, Ls.....	1	1	1	1	1	1	6	3 0		18	0
Duval, Jos.....	1	1	1	1	1	1	6	3 0		18	0
Fiset, Pierre.....	1	1	1	1	1	1	6	2 6		15	0
Fiset, Frs.....	1	1	1	1	1	1	6	3 0		18	0
Foisy, Jean.....	1	1	½	1	1	1	5½	3 0		16	6
Garneau, Ls.....	1	¾	1	1	1	1	5¾	3 0		17	3
Huard, Jos.....	1	1	1	1	1	1	6	3 0		18	0
Joly, Pierre.....	1	1	1	1	1	1	6	2 6		15	0
Martel, Michel.....	1	½	1	1	1	1	5½	3 6		19	3
Pageau, Jos.....	½	1	1	1	1	1	5½	3 0		16	6
Parent, Jacques.....	½	1	1	1	1	1	5½	3 0		16	6
Picard, F. X.....	1	1	1	1	1	1	6	3 0		18	0
Poisson, Jean.....	1	1	1	1	1	1	6	2 6		15	0
Turcotte, Frs.....	1	½	¾	1	1	1	5¼	3 0		15	9
Turgeon, Chs.....	1	1	1	1	1	1	6	3 0		18	0
								Total	£15	1	1½

REMARQUE.—Lorsque le chef de l'atelier ne tient pas lui-même ses comptes, son comptable doit lui fournir chaque semaine un état des sommes dues aux ouvriers, en faisant le résumé du JOURNAL d'après le modèle de la page suivante.

PAYE-LISTE DES OUVRIERS EMPLOYÉS AU SERVICE DE M._____, CONSTRUCTEUR DE NAVIRES, QUÉBEC, POUR LA 1ÈRE SEMAINE DE MAI 1865.

NOMS DES OUVRIERS.	NOMBRE DE JOURS.	PRIX PAR JOUR.	SOMMES DUES.	REMARQUES.
		s. d.	s. d.	
Beaubien, Chs.....	5½	3 0	16 6	Payé.
Clouet, David.....	6	3 0	18 0	"
Côté, François.....	4¾	2 6	11 10½	"
Dubeau, Ls.....	6	3 0	18 0	"
Duval, Jos.....	6	3 0	18 0	"
Fiset, Pierre.....	6	2 6	15 0	"
Fiset, Frs.....	6	3 0	18 0	"
Foisy, Jean.....	5½	3 0	16 6	"
Garneau, Ls.....	5¾	3 0	17 3	"
Huard, Jos.....	6	3 0	18 0	"
Joly, Pierre.....	6	2 6	15 0	"
Martel, Michel.....	5½	3 6	19 3	"
Pageau, Jos.....	5½	3 0	16 6	"
Parent, Jacques.....	5½	3 0	16 6	"
Picard, F. X.....	6	3 0	18 0	"
Poisson, Jean.....	6	2 6	15 0	10s. à compte.
Turcotte, Frs.....	5¼	3 0	15 9	15s. "
Turgeon, Chs.....	6	3 0	18 0	5s. "
		Total £	15 1 1½	

REMARQUE.—Lorsque les ouvriers ne sont payés qu'à la fin de chaque mois, le JOURNAL doit se composer d'autant de colonnes qu'il y a de jours contenus dans le mois; et la PAYE-LISTE se fait mensuellement de la même manière que ci-dessus.

4° MODÈLES DE COMPTES POUR LES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS DES ÉCOLES.

TABLEAU DES COTISATIONS DE LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE _____, POUR L'ANNÉE 1865–66.

	Propriétés imposables. Propriétaire ou occupant. NOMS.	Dimension. Longueur.	Dimension. Largeur.	Superficie.	Valeur.	Taux fixé par piastre.	Répartition individuelle.	Argent reçu pendant les mois suivants: Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Montant dû.	Payement des arrérages.
	Arrondissement no. 1	Arp.	Arp.	Arp.	$	Centin	$. cts.	$. cts.	$. cts.	$. cts.	$. cts.	$. cts.	$. cts.	$. cts.	$. cts.
1	Roy, Jean.....	30	2	60	800	½	4.00	2.00	.....	.....	.....	.....	2.00	.....	
2	Racine, Louis.....	15	4	60	800	"	4.00	.....	1.00	.....	.....	.....	.....	3.00	
3	Sirois, Charles.....	30	2	60	800	"	4.00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4.00	
4	Tessier, Jos.....	40	4	160	1200	"	6.00	.....	6.00	.....	.....	.....	.....	.....	
5	Turcotte, Pierre....	40	2	80	800	"	4.00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4.00	
6	Tassé, Frs.....	80	2	160	1000	"	5.00	.....	.....	.....	.....	.....	5.00	.....	
7	Trudeau, Jean.....	40	4	160	1200	"	6.00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6.00	
8	Voyer, Zéphirin....	40	4	160	1200	"	6.00	6.00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
9	Varin, Louis.....	40	2	80	600	"	3.00	.....	.....	.....	.....	.....	3.00	.....	
10	Vézina, Pierre.....	20	3	60	600	"	3.00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3.00	
11	Vien, Joseph.....	40	2	80	800	"	4.00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4.00	
12	Walsh, John.....	maison	de bois	30 × 40	120	"	.60	.60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
					9920	.0½	49.60	8.60	7.00	.....	.....	.....	10.00	24.00	

I.

SEMAINE DE

MARQUES.

Payé.

" à compte.

" la fin de

" nes qu'il y

" fait men-

REMARQUE.—D'après l'Acte concernant l'Education dans le Bas-Canada, toute cotisation pour les écoles devant être fixée et répartie entre le 1er de mai et le 1er juillet de chaque année, et étant payable après trente jours d'avis, il suffit que le TABLEAU DES COTISATIONS contienne au plus six colonnes destinées à l'inscription des divers payements : ce qui d'ailleurs accorderait un délai de six mois en faveur des retardataires.

TABLEAU DE LA RÉTRIBUTION MENSUELLE DES ENFANTS DE LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE ———, POUR L'ANNÉE 1865–66.

	NOMS DES ENFANTS.	NOMS DE LEURS PÈRES.	RÉTRIBUTION MENSUELLE.	ARGENT REÇU PENDANT LES MOIS SUIVANTS : JUILLET.	AOUT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	MONTANT REÇU.	MONTANT DÛ.	PAYEMENT DES ARRÉRAGES.
			s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	
	Arrondissement no. 1																	
1	Lavoie, Jean.....	Pierre	1 3	1 3	....	2 6	1 3	.....	1 3	2 6	1 3	1 3	1 3	1 3	....	13 9	1 3	
2	" Pierre.....	"	1 3	1 3	1 3	1 3	1 3	1 3	1 3	....	....	....	....	....	....	7 6	7 6	
3	" Frs.....	"	7½	....	1 3	7½	7½	7½	....	1 3	....	1 3	....	1 3	....	6 10½		7½
4	Naud, Joseph.....	Frs.	1 3	1 3	1 3	1 3	....	.....	....	....	....	....	....	....	....	3 9	11 3	
5	" Louis.....	"	1 3	....	....	3 9	1 3	.....	1 3	2 6	....	....	....	1 3	....	10 0	5 0	
6	Routier, Chs.....	Chs.	1 3	....	1 3	2 6	1 3	1 3	....	....	....	1 3	....	....	....	7 6	7 6	
7	Roy, Michel.....	Jean	1 3	1 3	....	2 6	1 3	.....	....	1 3	....	....	1 3	....	....	7 6	7 6	
8	" Jean.....	"	7½	....	1 3	7½	....	1 3	....	1 3	7½	....	....	....	....	5 0	2 6	
9	Sirois, David.....	David	1 3	1 3	1 3	1 3	1 3	1 3	1 3	1 3	1 3	1 3	1 3	1 3	....	13 9	1 3	
10	" Victor.....	"	1 3	1 3	1 3	1 3	....	.....	1 3	....	1 3	....	1 3	....	....	7 6	7 6	
11	Tessier, J. Bte.....	J. Bte.	1 3	....	1 3	2 6	....	.....	....	....	....	....	....	1 3	....	5 0	10 0	
12	" Frs.....	"	1 3	1 3	1 3	1 3	....	1 3	1 3	....	1 3	....	1 3	....	....	8 9	6 3	
			13 9	8 9	11 3	1 1 3	8 1½	6 10½	7 6	10 0	5 7½	5 0	6 3	6 3	0 0	4 16 10½	3 8 1½	

REMARQUE.—Ce Tableau pourrait servir aux Instituteurs, lorsqu'ils perçoivent eux-mêmes la rétribution mensuelle. Dans ce cas, les Secrétaires doivent exiger, chaque mois, un compte-rendu des payements qui ont été faits aux Instituteurs, afin de les mentionner dans leur Livre de Caisse comme argent reçu pour Rétribution mensuelle, et en même temps payé aux Instituteurs à compte de leur salaire. Sans cette précaution, les Secrétaires ne pourraient balancer leur compte de Caisse à la fin de chaque mois.

LIVRE DE CAISSE DE LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE_____,
POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1866.

		DÉTAILS DES SOMMES D'ARGENT	REÇUES.	PAYÉES.
1865			$ cts.	$ cts
Juillet.	1	Arrérages (arr. 1° 2° 3°) $50, $20, $30	100.00	
"	"	Payé à F. Poiré, ouvrage à l'école no. 1	.....	2.00
"	16	" à J. Rivard, instituteur, no. 1	.....	16.00
"	17	" à Lse. Lemay, institutrice, no. 2	.....	3.00
"	28	" pour livres de prix, arr. no. 3	.....	3.00
"	30	" pour bancs d'école, " no. 4	.....	2.00
"	31	Reçu par rétribution, " no. 1	2.00	.....
"	"	" par cotisations, " no. 1	5.00	.....
"	"	" par dito. " no. 2	9.00	.....
"	"	" par rétribution, " no. 2	2.50	.....
"	"	" par dito. " no. 3	18.00	.....
		Balance en mains	.....	110.50
			$136.50	136.50
Août.	1	Balance de juillet	110.50	.....
"	20	Payé pour lavage de l'école, arr. no. 1	.....	0.50
"	24	" pour menuiserie, " no. 4	.....	1.50
"	31	Reçu par cotisations, " no. 4	10.00	.....
"	"	Payé à Frs. Lisotte, instituteur, no. 3	.....	8.00
"	"	" à Frs. Duval, " no. 4	.....	15.00
"	"	Reçu par cotisations, arr. no. 1	13.00	.....
"	"	" " " " no. 2	4.00	.....
"	"	" " rétribution, " no. 4	15.00	.....
"	"	Payé à Thomas Vien, inst. " no. 4	.....	20.00
		Balance en mains	.....	107.50
			$152.50	$152.50
Sept.	1	Balance en mains	152.50	.....

REMARQUE.—Comme les payements des cotisations et de la rétribution mensuelle sont d'abord inscrits sur les tableaux, il est mieux de ne pas les détailler dans le Livre de Caisse : il suffit d'y porter le montant de la somme perçue pendant le mois, en en faisant chaque fois deux entrées par arrondissement, une pour les cotisations et l'autre pour la rétribution mensuelle.

RÉDDITION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE_____, POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 JUIN 1866.

RECETTE.

Arrondissement No. 1.

NOMS DES COMPTES.	MONTANT PAYABLE.			MONTANT REÇU.			MONTANT DÛ.		
	£	S.	D	£	S.	D	£	S.	D
Par Arrérages.....	10	0	0	10	0	0	0	0	0
Par Cotisations.....	15	0	0	12	0	0	3	0	0
Par Rétribution.....	15	0	0	11	0	0	4	0	0
Par Allocation.....	12	0	0	6	0	0	6	0	0
	52	0	0	39	0	0	13	0	0

Arrondissement No. 2.

	£	S.	D	£	S.	D	£	S.	D
Par Cotisations.....	13	0	0	10	0	0	3	0	0
Par Rétribution.....	13	0	0	8	0	0	5	0	0
Par Allocation.	10	0	0	5	0	0	5	0	0
	36	0	0	23	0	0	13	0	0

Arrondissement No. 3.

	£	S.	D	£	S.	D	£	S.	D
Par Cotisations.....	13	0	0	12	0	0	1	0	0
Par Rétribution.....	9	0	0	7	0	0	2	0	0
Par Allocation.....	10	0	0	5	0	0	5	0	0
	32	0	0	24	0	0	8	0	0

DÉPENSE.

Arrondissement No. 1.

NOMS DES COMPTES.	MONTANT PAYABLE.			MONTANT PAYÉ.			MONTANT DÛ.		
	£	S.	D	£	S.	D	£	S.	D
Aux Créanciers de 1864-65..	10	0	0	10	0	0	0	0	0
A l'Institutrice.....	36	0	0	26	0	0	10	0	0
Au Libraire.....		10	0	0	0	0		10	0
Au Secrétaire-Trésorier.....	2	0	0	0	0	0	2	0	0
Au Menuisier.....		15	0		15	0	0	0	0
	49	5	0	36	15	0	12	10	0

Arrondissement No. 2.

Noms de comptes.	Montant payable.			Montant payé.			Montant dû.		
	£	s.	D	£	s.	D	£	s.	D
A l'Institutrice.....	30	0	0	21	0	0	9	0	0
Au Secrétaire-Trésorier.....	1	10	0	1	10	0	0	0	0
Au Libraire.....		10	0		10	0	0	0	0
	32	0	0	23	0	0	9	0	0

Arrondissement No. 3.

	£	s.	D	£	s.	D	£	s.	D
A l'Institutrice.....	30	0	0	24	0	0	6	0	0
Au Secrétaire-Trésorier.....	2	0	0	0	0	0	2	0	0
	32	0	0	24	0	0	8	0	0

Résumé.

Noms des comptes.	Actif.			Passif.			Excédant		
	£	s.	D	£	s.	D	£	s.	D
Arrondissement No. 1.....	13	0	0	12	10	0	0	10	0
" No. 2.....	13	0	0	9	0	0	4	0	0
" No. 3.....	8	0	0	8	0	0	0	0	0
	34	0	0	29	10	0	4	10	0

Remarques.—Cette reddition de compte se comprend à la première inspection, et n'a besoin d'aucun commentaire. Il suffit de dire que les arrérages de l'année précédente, lorsqu'il en existe pour quelques arrondissements, au commencement de l'année courante, doivent être inscrits au compte de ces derniers comme faisant partie de leur recette ou de leur dépense respective.

Au résumé de cette reddition de compte, l'Actif comprend ce qui est dû aux arrondissements, le Passif, ce qu'ils doivent, et l'Excédant est la balance qui serait en leur faveur s'ils recevaient ce qui leur est dû, et payaient ce qu'ils doivent.

Montant dû.		
£	s.	d
9	0	0
0	0	0
0	0	0
9	0	0

£	s.	d
6	0	0
2	0	0
8	0	0

xcédant		
£	s.	d
0	10	0
4	0	0
0	0	0
4	10	0

la première
dire que les
lques arron-
être inscrits
ccette ou de

d ce qui est
Excédant
ui leur est

TROISIÈME PARTIE.

TENUE
DES LIVRES
EN PARTIE SIMPLE.

THÉORIE.

1. Qu'est-ce que la *Tenue des livres ?*

La *Tenue des livres* est l'art d'écrire dans des livres, avec méthode et selon certains principes, toute sorte d'opérations commerciales. Elle est utile à toutes les classes de la société, et particulièrement indispensable à tout marchand, qui doit connaître ses profits et ses pertes.

2. Qu'appelle-t-on opération commerciale ?

On appelle opération commerciale tout acte qui a rapport au commerce, tel que vente, achat, payement, etc.

3. Qu'est-ce qu'un *Débiteur ?*

Un *Débiteur* est la personne qui, dans une opération commerciale, a reçu une valeur quelconque, en marchandises, en argent ou autrement.

4. Qu'est-ce qu'un *Créancier ?*

Un *Créancier* est la personne qui a fourni une valeur quelconque, en marchandises, en argent ou autrement.

5. Qu'appelle-t-on *débiter* et *créditer ?*

En Tenue de livres, écrire qu'un compte a reçu, c'est le *débiter ;* écrire qu'il a fourni, c'est le *créditer.*

6. Quelle différence y a-t-il entre la *partie simple* et la *partie double* ?

En *partie simple*, à chaque article du JOURNAL on n'écrit que le nom du *Débiteur* ou celui du *Créancier*, qui sont toujours des noms de personnes, tandis qu'en *partie double* on écrit de suite ces deux noms, qui sont, pour chaque article, celui d'une personne et celui d'une chose, ou deux noms de choses. Ces deux manières de tenir les comptes exigent le même nombre de livres.

7. Quels sont les livres indispensables pour la *Tenue des livres* ?

Les livres indispensables pour la *Tenue des livres* sont le JOURNAL et le GRAND-LIVRE.

8. De quels autres livres se sert-on dans la *Tenue des livres* ?

On se sert encore de quatre autres livres, qui sont le LIVRE DE VENTES, le LIVRE DE FACTURES, le LIVRE DE CAISSE et le LIVRE DE BILLETS. Ces livres s'appellent *auxiliaires*.

9. Qu'est-ce que le JOURNAL ?

Le JOURNAL est le livre fondamental de la *Tenue des livres*: c'est celui dans lequel on écrit, dans le même ordre qu'elles se font, toutes les opérations commerciales. On doit, dans ce livre, n'exprimer que le résumé de ces opérations lorsque l'on fait usage des *livres auxiliaires*, puisqu'ils en renferment eux-mêmes tous les détails.

10. Quelle est la manière de rédiger ces opérations dans le JOURNAL ?

Au haut de chaque page du JOURNAL, il faut écrire la date, c'est-à-dire le nom de la paroisse du marchand, le quantième, le mois et l'année que se font ces opérations. Sur la ligne suivante, on écrit en demi-gros le nom du *Débiteur* précédé du mot DOIT, ou celui du *Créancier* précédé du mot AVOIR: après quoi l'on indique sur d'autres lignes ce qui a été fourni ou reçu; et la valeur totale est portée dans les colonnes qui lui sont destinées. Pour les opérations qui ne se trouvent pas au haut des pages, on ne met de la date que le quantième, si la paroisse, le mois et l'année sont les mêmes que ceux de l'article précédent.

11. Qu'est-ce que le GRAND-LIVRE ?

Le GRAND-LIVRE est un registre où l'on écrit en abrégé, sur deux pages en regard et marquées du même chiffre, tout ce que reçoit ou fournit une même personne. La page gauche, désignée par le mot DOIT, renferme le *Débit* de cette personne, c'est-à-dire ce qu'elle a reçu,

et la page droite, désignée par le mot AVOIR, renferme son *Crédit*, c'est-à-dire ce qu'elle a fourni.

12. Quelle est la manière d'ouvrir un compte dans le GRAND-LIVRE ?

On ouvre un compte dans le GRAND-LIVRE en écrivant, au haut d'une page de ce livre, le nom d'une personne entre les mots DOIT et AVOIR. Ce nom doit être écrit en demi-gros.

13. Qu'est-ce que le LIVRE DE CAISSE ?

Le LIVRE DE CAISSE est un registre préparé de la même manière que le GRAND-LIVRE, dans lequel on inscrit les sommes reçues et les sommes payées par le marchand : les premières à la page gauche marquée par DOIT, et les autres à la page droite marquée par AVOIR.

14. Qu'est-ce que le LIVRE DE VENTES ?

Le LIVRE DE VENTES est un registre qui renferme le détail des ventes à crédit, et celui des marchandises que le marchand et ses commis prennent chacun pour leur propre compte. Au bas des pages, il faut exprimer le montant, auquel on ajoute celui des pages précédentes, afin de connaître le total des ventes à la fin de chaque mois.

15. Qu'est-ce que le LIVRE DE FACTURES ?

Le LIVRE DE FACTURES est celui dans lequel le marchand copie tous ses comptes d'achats, payés ou non payés, pour connaître le prix de ses marchandises et le total de ses achats.

16. Qu'est-ce que le LIVRE DE BILLETS ?

Le LIVRE DE BILLETS est un registre où le marchand prend note des billets qu'il reçoit, appelés *recevables*, et de ceux qu'il donne, appelés *payables*, en y indiquant soigneusement toutes les particularités qui les concernent, telles que le numéro de chaque billet, la date, les noms du tireur ou souscripteur, de l'endosseur, des personnes à qui ils sont payables, ainsi que le terme, l'échéance, le montant et le payement.

17. Dans quels livres faut-il enregistrer d'abord les ventes, les achats, les payements et les billets ?

Il faut enregistrer, en premier lieu, les ventes dans le LIVRE DE VENTES, les achats dans le LIVRE DE FACTURES, les payements dans le LIVRE DE CAISSE, et les billets dans le LIVRE DE BILLETS.

18. Dans quel livre doit-on porter le résumé des articles qui se trouvent dans les *livres auxiliaires* ?

A l'exception des payements faits pour les opérations au comptant, qui s'inscrivent dans le LIVRE DE CAISSE seulement, on doit porter dans le JOURNAL tous les articles que renferment les *livres auxiliaires*, en y exprimant en abrégé la cause de l'opération au-dessous du nom du *Débiteur* précédé du mot DOIT, ou après celui du *Créancier* précédé du mot AVOIR.

19. Dans quel livre faut-il reporter l'enregistrement du JOURNAL ?

Il faut reporter dans le GRAND-LIVRE le résumé du JOURNAL. Ce report se fait en écrivant, par ordre de date, au débit des personnes, la valeur totale qu'elles ont reçue chaque fois, et à leur crédit celle qu'elles ont fournie, telle que mentionnée aux divers articles du JOURNAL.

20. Qu'est-ce que solder un compte ?

Solder un compte, c'est chercher dans le GRAND-LIVRE la différence entre le *Débit* et le *Crédit* de ce compte, et la porter au côté le plus faible pour l'égaler au plus fort.

21. Qu'appelle-t-on *Balance de vérification ?*

On appelle *Balance de vérification* l'opération que l'on fait pour prouver que le report du JOURNAL au GRAND-LIVRE a été bien fait : pour cela on compare le *Débit* du JOURNAL avec celui du GRAND-LIVRE, ainsi que le *Crédit* de ces deux livres. Si le *Débit* des deux livres présente le même montant, et que le *Crédit* en soit aussi le même pour chacun d'eux, c'est une preuve que le report a été bien fait.

22. Qu'appelle-t-on INDEX dans le commerce ?

On appelle INDEX dans le commerce un petit cahier qui renferme, par ordre alphabétique, les noms des *Débiteurs* et des *Créanciers* d'un marchand, suivis chacun d'un chiffre qui indique le *folio* du GRAND-LIVRE où se trouve leur compte.

s au comptant,
n doit porter
es *auxiliaires*,
ıs du nom du
er précédé du

JOURNAL ?

OURNAL. Ce
personnes, la
celle qu'elles
URNAL.

la différence
côté le plus

fait pour
é bien fait :
du GRAND-
t des deux
oit aussi le
é bien fait.

renferme,
nciers d'un
du GRAND-

PRATIQUE.

LIVRES

DE

JOSEPH LAURENT,

MARCHAND, QUÉBEC.

1. LIVRE DE VENTES.
2. LIVRE DE FACTURES.
3. LIVRE DE CAISSE.
4. LIVRE DE BILLETS.
5. JOURNAL.
6. GRAND-LIVRE.

LIVRE DE VENTES.

Remarques.—Ce livre ne contient que les ventes à crédit, lesquelles doivent être écrites par les personnes qui les ont faites. Pour chaque vente il faut rédiger un article spécial, où l'on indique la date de l'opération, ainsi que la quantité, l'espèce et le prix des marchandises qui ont été livrées à l'acheteur. Ces détails servent aux marchands pour préparer les comptes qui leur sont dus.

Le résumé des articles de ce livre doit être reporté dans le Journal, excepté ceux qui seraient payés avant le report, ou qui devraient l'être sous peu de jours : la valeur totale de chacun de ces derniers ne doit pas être portée dans les colonnes, mais ajoutée aux ventes au comptant du jour où elle a été payée. A tous les articles de ce livre, il faut mettre à la marge un signe de convention aussitôt que le report en a été fait dans le Journal.

On doit exprimer le montant des ventes au bas de chaque page, en y comprenant toujours celui des pages précédentes, pour savoir, au jour de l'*Inventaire*, le total des ventes à crédit : alors, en ajoutant à ce dernier total celui des ventes au comptant qui se trouve dans le Livre de Caisse, on connaît le grand total de toutes ses ventes.

1 **QUÉBEC, 1ER MAI 1865.**

						£	s	d
		Doit Pierre Samson, *Notaire, Québec,*						
	1	brl. Farine	@	35s. 0d...	£1 15 0			
✓	12	lbs. Café	@	1 0.....	12 0			
	6	" Thé	@	2 0.....	12 0			
	1	" Miel	@	1 0.....	1 0	3	0	0
		Doit Louis Matte, *Meublier, Québec,*						
	6	lbs. Cassonade	@	6d...	3 0			
✓	1	" Fromage	@	10.....	10			
	3	doz. Pommes	@	1s. 3.....	3 9			
	2	" Assiettes	@	3 0.....	6 0		13	7
		4						
		Doit Frs. Lamothe, *Menuisier, St. Jean,*						
	3	lbs. Beurre	@	1s. 3d.....	3 9			
	2	" Chocolat	@	2 6	5 0			
	25	" Morue	@	1½.....	3 1½			
✓	½	" Moutarde	@	1 6	9			
	¼	" Poivre	@	1 0	3			
	3	" Chandelles	@	9	2 3			
	6	" Gruau	@	3	1 6		16	7½
		5						
		Doit Jean Poisson, *Cultivateur, Beauport,*						
	1	Lampe	@	7s. 6d.....	7 6			
	12	lbs. Lard	@	7	7 0			
✓	2	" Raisin	@	10	1 8			
	6	" Saumon	@	7½.....	3 9			
	3	doz. Œufs	@	1 0	3 0			
	4	" Pommes	@	1 0	4 0	1	6	11
		8						
		Doit Jules Benoit, *Charpentier, Québec,*						
	1	doz. Muscades	@	7½d.....	7½			
	2	briques Savon	@	1s. 3	2 6			
✓	1	gll. Sirop	@	2 0	2 0			
	1	lb. Cannelle	@	10	10			
	100	Huîtres	@	2 6	2 6			
	2	Homards	@	9	1 6			
	3	doz. Assiettes	@	5 0	15 0			
	2	" dito.	@	4 6	9 0	1	13	11½
				Reporté.....		7	11	1

QUÉBEC, 10 MAI 1865. 2

					£	s	d
			Report.....		7	11	1
			DOIT LOUIS MATTE, *Meublier, Québec,*				
	2	brls. Farine	@ 35s. 0d.....	3 10 0			
✓	1	minot Sel	@ 2 6	2 6	3	12	6
			12				
			DOIT LOUIS VIDAL, *Forgeron, Ste. Anne,*				
	2	doz. Anguilles	@ 9s. 0d.....	18 0			
	12	lbs. Saumon	@ 7½.....	7 6			
✓	4	" Beurre	@ 1 0	4 0			
	2	" Saindoux	@ 9	1 6			
	10	" Sucre	@ 4	3 4			
	15	" Tabac	@ 1 8	1 5 0	2	19	4
			15				
			DOIT FRS. MORIN, *Notaire, Québec,*				
	2	doz. Bols et soucoupes	@ 7s. 6d..	15 0			
	3	" Assiettes	@ 6 0 ..	18 0			
	3	" dito.	@ 5 0 ..	15 0			
✓	1	" dito.	@ 2 6 ..	2 6			
	1	Sucrier	@ 5 0 ..	5 0	2	15	6
			20				
			DOIT FRS. LAMOTHE, *Menuisier, St. Jean,*				
	6	lbs. Résine	@ 4d..	2 0			
	4	" Raisin	@ 7½..	2 6			
	1	bouteille Marinade	@ 1s. 8 ..	1 8			
✓	1	gll. Huile de pétrole	@ 3 0 ..	3 0			
	2	Brosses à plancher	@ 2 0 ..	4 0			
	2	" à souliers	@ 7½..	1 3			
	2	lbs. Colle forte	@ 1 0 ..	2 0			
	1	" Empois	@ 1 0 ...	1 0			
	6	" Chandelles	@ 9 ..	4 6	1	1	11
			24				
			DOIT JEAN POISSON, *Cultivateur, Beauport,*				
	1	qtl. Morue	@ 15s. 0d.....	15 0			
	2	doz. Homards	@ 6 0	12 0			
✓	20	lbs. Cassonade	@ 7½.....	12 6			
	15	" Lard	@ 6	7 6			
	1	" Coton à mèches	@ 2 0	2 0			
	2	Balais	@ 1 8	3 4	2	12	4
			Reporté.....		20	12	8

3 QUÉBEC, 26 MAI 1865.

						£	s	D
				Report.....		20	12	8
		DOIT PIERRE CARON, *Horloger, Lévis,*						
	2	doz. Pommes	@	9d.....	1 6			
	130	lbs. Beurre	@	1s. 1	7 0 10			
✓	50	" Lard	@	6	1 5 0			
	15	" Saindoux	@	10	12 6			
	18	" Morue	@	2	3 0			
	3	doz. Harengs	@	1 3	3 9	9	6	7
		30						
		DOIT FRS. CARPENTIER, *Peintre, Québec,*						
	4	lbs. Biscuits	@	6d,.....	2 0			
	2	" Miel	@	1s. 0	2 0			
	2	" Amandes	@	10	1 8			
✓	2	" Avelines	@	1 0	2 0			
	3	doz. Assiettes	@	10 0	1 10 0			
	4	" dito.	@	7 6	1 10 0			
	2	" Bols	@	4 6	9 0	3	16	8
		1ER JUIN.						
		DOIT JULES BENOIT, *Charpentier, Québec,*						
	4	doz. Œufs	@	10d.....	3 4			
	6	lbs. Café	@	1s. 2	7 0			
	7	" Cassonade	@	6½.....	3 9½			
	2	briques Savon	@	1 3	2 6			
✓	1	Jambon, 16 lbs.	@	7½.....	10 0			
	1	Balai	@	1 8	1 8			
	2	Ananas	@	10	1 8	1	9	11½
		2						
		DOIT LS. VIDAL, *Forgeron, Ste. Anne,*						
	3	brls. Farine	@	40s. 0d..	6 0 0			
	50	lbs. Beurre	@	11 ..	2 5 10			
	¼	minot Fèves	@	10 0 ..	2 6			
	½	" Pois	@	6 0 ..	3 0			
✓	1	brl. Harengs	@	25 0 ..	1 5 0			
	1	qtl. Morue	@	30 0 ..	1 10 0			
	3	doz. Anguilles	@	10 0 ..	1 10 0	12	16	4
				Reporté.....		48	2	2½

QUÉBEC, 4 JUIN 1865. 4

						£	s	D
				Report.....		48	2	2½
				Doit Frs. Morin, *Notaire, Québec*,				
	2	Ananas	@	1s. 3d.....	2 6			
	200	Huîtres	@	3 9	7 6			
	4	lbs. Chandelles	@	7½.....	2 6			
✓	1	gall. Melasse	@	2 0	2 0			
	1	doz. Citrons	@	9	9			
	3	" Pommes	@	1 3	3 9		19	0
				6				
				Doit Pierre Lavoie, *Maçon, Beauport*,				
	4	Anguilles	@	1s. 3d.....	5 0			
	1	doz. Assiettes	@	7 0	7 0			
	2	lbs. Avelines	@	6	1 0			
✓	1	" Amandes	@	1 0	1 0			
	6	" Beurre	@	1 3	7 6			
	4	" Thé	@	2 9	11 0			
	12	" Farine	@	1½.....	1 6			
	1	" Fromage	@	10	10	1	14	10
				10				
				Doit Pierre Caron, *Horloger, Lévis*,				
	2	lbs. Chocolat	@	3s. 0d.....	6 0			
	1	gall. Pétrole	@	3 6	3 6			
	2	lbs. Miel	@	1 0	2 0			
	36	" Morue	@	3	9 0			
✓	12	" Lard	@	6	6 0			
	4	" Résine	@	4	1 4			
	3	doz. Œufs	@	9	2 3			
	¼	minot Oignons	@	5 0	1 3	1	11	4
				14				
				Doit Pierre Lavoie, *Maçon, Beauport*,				
	2	Lampes	@	8s. 9d.....	17 6			
	1	pot Pétrole	@	1 6	1 6			
	3	lbs. Tabac	@	10	2 6			
	1	minot Sel	@	3 0	3 0			
✓	2	Seaux	@	1 3	2 6			
	2	briques Savon	@	1 4	2 8			
	12	lbs. Suif	@	6	6 0			
	6	" Riz	@	4	2 0			
	1	doz. Pipes	@	4	4	1	18	0
				Reporté.....		54	5	4½

5 **QUÉBEC, 24 JUIN 1865.**

					£	s	D
			Report.....		54	5	4½
			DOIT LOUIS MATTE, *Meublier, Québec,*				
	4	brls. Farine	@ 35s. 0d..	7 0 0			
	1	" Harengs	@ 30 0 ..	1 10 0			
	2	" Morue	@ 32 0 ..	3 4 0			
✓	6	doz. Anguilles	@ 12 0 ..	3 12 0			
	4	lbs. Café	@ 10 ..	3 4			
	1	" Poivre	@ 1 0 ..	1 0			
	2	" Noisettes	@ 7½..	1 3			
	3	doz. Bols	@ 6 6 ..	19 6	16	11	1
			DOIT JEAN POISSON, *Cultivateur, Beauport,*				
	2	paquets Soude	@ 7½d.....	1 3			
	¼	minot Pois	@ 7s. 6	1 10½			
	½	" Oignons	@ 5 0	2 6			
✓	2	lbs. Pierre-bleue	@ 10	1 8			
	4	" Résine	@ 4	1 4		8	7½
			29				
			DOIT PIERRE CARON, *Horloger, Lévis,*				
	3	Homards	@ 6d.....	1 6			
	10	lbs. Gruau	@ 3	2 6			
✓	12	" Cassonade	@ 7	7 0			
	6	" Sucre blanc	@ 1s. 0	6 0			
	½	" Gingembre	@ 1 0	6			
	¼	" Moutarde	@ 1 6	4½			
	1	" Cannelle	@ 10	10		18	8½
			2 JUILLET.				
			DOIT PIERRE SAMSON, *Notaire, Québec,*				
	1	pot Sirop	@ 1s. 8d.....	1 8			
	3	papiers Epingles	@ 4	1 0			
	15	lbs. Farine	@ 2	2 6			
	12	" Beurre	@ 1 1	13 0			
	7	" Riz	@ 4	2 4			
✓	10	" Biscuits	@ 6	5 0			
	3	" Raisin	@ 7½.....	1 10½			
	1	" Thé	@ 4 6	4 6			
	3	doz. Cuillers	@ 2 6	7 6			
	2	pains	@ 10	1 8	2	1	0½
			Reporté		74	4	10

QUÉBEC, 4 JUILLET 1865. 6

						£	s	d
					Report.....	74	4	10
		DOIT JULES BENOIT, *Charpentier, Québec,*						
	1	qtl. Cassonade	@	56s. 0d...	2 16 0			
	40	lbs. Lard	@	4 ..	13 4			
	1	gall. Sirop	@	4 0 ..	4 0			
✓	2	Balais	@	1 6 ...	3 0			
	6	lbs. *Barley* (orge)	@	4 ...	2 0			
	15	" Sucre blanc	@	11 ...	13 9	4	12	1
		7						
		DOIT LS. VIDAL, *Forgeron, Ste. Anne,*						
	2	minots Patates	@	1s. 8d.....	3 4			
	1	pot Pois	@	5	5			
✓	2	lbs. Miel	@	11	1 10			
	1	Jambon, 15 lbs.	@	9	11 3			
	6	lbs. Thé	@	2 9	16 6	1	13	4
		10						
		DOIT FRS. LAMOTHE, *Menuisier, St. Jean,*						
	15	lbs. Lard	@	6½d...	8 1½			
✓	8	" Morue	@	3 ...	2 0			
	4	" Chandelles	@	7½ ...	2 6			
	6	" Gruau	@	3 ...	1 6			
	½	grosse Porte-plumes	@	9s. 0 ...	4 6		18	7½
		12						
		DOIT PIERRE LAVOIE, *Maçon, Beauport,*						
	100	Huîtres	@	5s. 0d...	5 0			
	½	minot Fèves	@	10 0 ...	5 0			
	¼	" Pois	@	7 6 ...	1 10½			
	1	brl. Harengs	@	30 0 ...	1 10 0			
✓	2	Seaux	@	1 1 ...	2 2			
	4	lbs. Thé	@	3 6 ...	14 0			
	2	" Café	@	1 8 ...	3 4	3	1	4½
		15						
		DOIT FRS. MORIN, *Notaire, Québec,*						
	3	doz. Pommes	@	1s. 3d.....	3 9			
	2	lbs. Tabac	@	11	1 10			
✓	4	" Fromage	@	11	3 8			
	2	Jambons, 36 lbs.	@	7½.....	1 2 6	1	11	9
					Reporté.....	86	2	0

7 QUÉBEC, 18 JUILLET 1865.

						£	s	d
					Report.....	86	2	0
		DOIT FRS. CARPENTIER, *Peintre, Québec,*						
	17	lbs. Morue	@	2½d.....	3 6½			
	10	" Saumon	@	7½.....	6 3			
	14	Anguilles	@	10	11 8			
✓	3	doz. Harengs	@	1s. 3	3 9			
	4	lbs. Saindoux	@	9	3 0			
	7	" Beurre	@	1 4	9 4			
	16	" Résine	@	5	6 8	2	4	2½
		22						
		DOIT PIERRE SAMSON, *Notaire, Québec,*						
	2	lbs. Café	@	1s. 3d.....	2 6			
	½	" Poivre	@	1 0	6			
✓	3	doz. Assiettes	@	5 6	16 6			
	4	" dito.	@	6 0	1 4 0			
	2	" dito.	@	8 0	16 0	2	19	6
		25						
		DOIT JULES BENOIT, *Charpentier, Québec,*						
	1	doz. Pommes	@	1s. 0d..	1 0			
	4	lbs. Pommes sèches	@	6 ...	2 0			
✓	6	" Fromage	@	11 ..	5 6			
	14	" Morue	@	2½..	2 11			
	15	" Farine	@	2 ...	2 6		13	11
		30						
		DOIT FRS. MORIN, *Notaire, Québec,*						
	2	Jambons, 36 lbs.	@	9d..	1 7 0			
✓	2	doz. Anguilles	@	9s. 0 ..	18 0	2	5	0
		Montant des ventes à crédit.....				94	4	7½
		Ventes au comptant (*Livre de Caisse*).....				273	18	6
		Total des ventes..... £				368	3	1½

5.

S	D
2	0
4	2½
19	6
13	11
5	0
4	7½
18	6
3	1½

LIVRE DE FACTURES.

REMARQUES.—Ce livre sert à copier toutes les *Factures*, même celles des marchandises que l'on vend à commission. A la marge, on indique par un signe de convention le report qui se fait dans le JOURNAL, ou l'on exprime que le compte a été payé comptant ou réglé par un billet.

Le montant des achats doit se trouver au bas de chaque page, et comprendre celui des pages précédentes, dont le grand total représente la valeur de toutes les factures : en retranchant de ce dernier la somme qu'ont coûté les marchandises qui restent dans le magasin, d'après l'*Inventaire*, on a le prix coûtant des marchandises qui ont été vendues ; et si l'on cherche la différence entre ce prix coûtant et le prix de vente de ces mêmes marchandises, on connaît le profit qu'elles ont rapporté.

1 **QUÉBEC, 1ER MAI 1865.**

					£	s	D
		ACHETÉ DE CHS. MOISAN, *Québec*,					
	3	qtx. Cassonade	@ 50s. 0d.....	7 10 0			
	1	sac Café, 100 lbs.	@ 9	3 15 0			
	1	" dito. 100 "	@ 10	4 3 4			
	15	brls. Farine	@ 30 0	22 10 0			
Billet No. 1 £15 ✓	50	lbs. Fromage	@ 7½.....	1 11 3	39	9	7
		5					
		ACHETÉ DE LS. ROY, *Québec*,					
	2	caisses Thé, 120 lbs.	@ 1s. 8d.....	10 0 0			
✓	1	" dito. 60 "	@ 2 6	7 10 0			
	1	tonne Sirop, 60 glls.	@ 3 4	10 0 0	27	10	0
		10					
		ACHETÉ DE JEAN LACHANCE, *Montréal*,					
	2	brls. Anguilles	@ 50s. 0d...	5 0 0			
	6	" Morue verte	@ 35 0 ...	10 10 0			
	4	" Morue sèche	@ 36 0 ...	7 4 0			
	1	panier Faïence	@ 80 0 ...	4 0 0			
Billet No. 2 £20 ✓	100	lbs. Biscuits	@ 5 ...	2 1 8			
	6	doz. Brosses à plancher	@ 15 0 ...	4 10 0	33	5	8
		12					
		ACHETÉ DE CHS. MOISAN, *Québec*,					
	3	doz. Brosses à poële	@ 9s. 0d...	1 7 0			
	1	caisse Chandelle, 60 lbs.	@ 7½...	1 17 6			
✓	20	lbs. Chocolat	@ 2 6 ...	2 10 0			
	2	brls. Harengs.	@ 35 0 ...	3 10 0			
	3	" Huîtres	@ 12 6 ...	1 5 0	10	9	6
		15					
		ACHETÉ DE MICHEL LEROY, *Québec*,					
	4	doz. Cruches de grès	@ 15s. 0d....	3 0 0			
	2	" Homards	@ 6 0	12 0			
	6	lbs. Moutarde	@ 10	5 0			
Payé.	100	" Gruau	@ 2½....	1 0 10			
	2	" Gingembre	@ 10	1 8			
	4	" Poivre	@ 9	3 0	5	2	6
			Reporté.....		115	17	3

QUÉBEC, 22 MAI 1865. 2

						£	s	d
		Report.....				115	17	3
		ACHETÉ DE GEORGES PICARD, *Québec*,						
	1	caisse Citrons, 24 doz.	@	1s. 0d.....	1 4 0			
	1	" Oranges, 20 "	@	1 6	1 10 0			
	6	lbs. Coton à mèches	@	2 0	12 0			
✓	20	grosses Allumettes	@	2 6	2 10 0			
	1	doz. Ananas	@	7 6	7 6			
	3	" Balais	@	15 0	2 5 0			
	2	brls. Pommes	@	7 6	15 0	9	3	6
		25						
		ACHETÉ DE CHS. LAVOIE, *Québec*,						
	1	sac *Barley*, 224 lbs.	@	1¾d...	1 12 8			
	1	" Riz, 224 "	@	2 ...	1 17 4			
✓	1	" Amandes, 150 "	@	4½ ...	2 16 3			
	1	" Avelines, 150 "	@	5 ...	3 2 6			
	3	doz. Brosses à souliers	@	6s. 0 ...	18 0			
	1	" Briques à couteaux	@	2 6 ...	2 6			
	300	lbs. Beurre	@	10 ...	12 10 0	22	19	3
		1ER JUIN.						
		ACHETÉ DE LS. ROY, *Québec*,						
	6	lbs. Clous de girofle	@	1s. 6d...	9 0			
	12	" Couperose	@	6 ...	6 0			
	12	" Cannelle	@	1 8 ...	1 0 0			
	16	" Empois	@	4 ...	5 4			
	20	paquets Corde à linge	@	5 ...	8 4			
Billet No. 3 £5	2	qtx. Cassonade, 224 lbs.	@	6 ...	5 12 0	8	0	8
✓		4						
		ACHETÉ DE CHS. MOISAN, *Québec*,						
	16	lbs. Miel	@	9d.....	12 0			
	400	" Lard	@	5	8 6 8			
	12	" Muscade	@	3s. 9	2 5 0			
	4	brls. Maquereaux	@	45 0	9 0 0			
✓	1	doz. Lampes	@	36 0	1 16 0			
	½	" dito.	@	40 0	1 0 0			
	½	" dito.	@	60 0	1 10 0	24	9	8
		Reporté.....				180	10	4

3 QUÉBEC, 10 JUIN 1865.

						£	s	d
		Report.....				180	10	4
		ACHETÉ DE JEAN LACHANCE, *Montréal*,						
	2	caisses Raisin, 20 lbs.	@	6d...	10 0			
	1	" dito. 15 "	@	7½..	9 4½			
	1	" dito. 22 "	@	5 ...	9 2			
✓	1	sac Noix, 250 "	@	6 ...	6 5 0			
	20	lbs. Pierre bleue	@	5 ...	8 4			
	6	doz. Sucriers	@	18s. 0 ...	5 8 0	13	9	10½
		20						
Billet No. 4 £8		ACHETÉ DE M. LEROY, *Québec*,						
	1	tonne Sirop, 46 glls.	@	2s. 6d.....	5 15 0			
	20	lbs. Soude à pâte	@	4	6 8			
	3	brls. Oignons	@	7 6	1 2 6			
	12	caisses Savon (64 lbs.)	@	13 0	7 16 0			
✓	6	" Pipes	@	7 6	2 5 0	17	5	2
		25						
		ACHETÉ DE GEORGES PICARD, *Québec*,						
	20	lbs. Vermicelle	@	7½d.....	12 6			
✓	2	qtx. Tabac, 224 lbs.	@	7½	7 0 0			
	60	minots Sel	@	3s. 9	11 5 0			
	3	doz. Seaux	@	8 6	1 5 6			
	100	lbs. Saindoux	@	10	4 3 4	24	6	4
		3 JUILLET.						
		ACHETÉ DE CHS. LAVOIE, *Québec*,						
	15	Saumons, 90 lbs.	@	6d.....	2 5 0			
✓	10	lbs. Muscades	@	3s. 9	1 17 6			
	6	doz. Verres à bière	@	7 6	2 5 0			
	50	lbs. Pommes sèches	@	1 0	2 10 0	8	17	6
		6						
Billet No. 5 £12		ACHETÉ DE GEORGES PICARD, *Québec*,						
	12	lbs. Moutarde	@	1s. 1d.....	13 0			
	16	" Miel	@	10	13 4			
	50	lbs. Soude à laver	@	1	4 2			
	1	" Pétrole, 40 glls.	@	2 6	5 0 0			
✓	1	tonne Melasse, 30 "	@	2 0	3 0 0	9	10	6
		Reporté.....				253	19	8½

QUÉBEC, 10 JUILLET 1865. 4

					£	s	d
			Report.....		253	19	8½
		ACHETÉ DE JEAN LACHANCE, *Montréal*,					
	6	doz. Balais	@ 17s. 6d.....	5 5 0			
	300	lbs. Beurre	@ 10	12 10 0			
✓	6	minots Fèves	@ 9 0	2 14 0			
	6	" Pois	@ 7 0	2 2 0			
	1	sac Riz, 224 lbs.	@ 2	1 17 4	24	8	4
		15					
Billet No. 6 £10		ACHETÉ DE CHS. MOISAN, *Québec*,					
	1	panier Faïence	@ 90s. 0d...	4 10 0			
	100	lbs. Biscuits	@ 5 ...	2 1 8			
	12	caisses Figues, 72 lbs.	@ 6 ...	1 16 0			
	12	brls. Farine	@ 50 0 ...	30 0 0			
	50	lbs. Gruau	@ 1¾...	7 3½	38	14	11½
✓		20					
		ACHETÉ DE LS. ROY, *Québec*,					
	100	lbs. Beurre	@ 1s. 0d.....	5 0 0			
✓	1	caisse Thé, 120 lbs.	@ 2 0	12 0 0			
	1	sac Café, 224 "	@ 7	6 10 8	23	10	8
		25					
		ACHETÉ DE GEORGES PICARD, *Québec*,					
	200	lbs. Beurre	@ 1s. 0d.....	10 0 0			
	10	brls. Farine	@ 50 0	25 0 0			
✓	2	" Pétrole, 80 glls.	@ 2 6	10 0 0			
	4	caisses Thé, 480 lbs.	@ 3 0	72 0 0	117	0	0
				£	457	13	8

Montant des Achats.....	£457	13	8
Marchandises non-vendues (*Inventaire.*)	175	0	0
Prix coûtant des Marchandises vendues	282	13	8
Montant des ventes (*Livre de ventes*)..	368	3	1½
Profit.....	£ 85	9	5½

PETIT-LIVRE DE CAISSE.

Remarques.—On inscrit dans ce livre toutes les sommes d'argent qui sont payées pour les dépenses du magasin, ainsi que celles qui proviennent, chaque jour, des ventes au comptant.

Les dépenses du magasin sont celles que le marchand paye pour loyer, chauffage, douane, assurance, correspondance, commis, ouvrage, charretier, et toutes les autres que nécessite le commerce. A la fin de chaque mois, on doit reporter le montant de ces dépenses dans le grand Livre de Caisse, en les désignant par les mots *Dépenses du Magasin*.

Le produit des ventes au comptant doit être porté chaque jour dans ce livre, et reporté à la fin de chaque mois dans le grand Livre de Caisse sous le nom de *Marchandises*.

Les dépenses du magasin doivent être inscrites au *Crédit* des deux Livres de Caisse, et les ventes au comptant, au *Débit* de ces mêmes livres.

1 DOIT — CAISSE — AVOIR 1

1865		VENTES AU COMPTANT.	£	s	d	1865		DÉPENSES DU MAGASIN.	£	s	d
Mai	1	A Marchandises	2	16	6	Mai	1	Par J. Rioux, loyer	2	10	"
"	2	A dito	1	15	"	"	2	Par P. Roy, commis	1	10	"
"	3	A dito	4	"	"	"	3	Par charretier		1	8
"	4	A dito	2	10	"	"	4	Par bois de chauffage	3	"	"
"	6	A dito	5	"	"	"	6	Par sciage de bois		10	"
"	8	A dito	.....	15	"	"	10	Par enlèvement de la glace		1	3
"	10	A dito	4	15	"	"	12	Par port de lettres			6
"	15	A dito	15	"	"	"	"	Par charretier		2	6
"	21	A dito	12	"	"	"	16	Par menuiserie		7	6
"	22	A dito	5	"	"	"	"	Par cotisations		18	"
"	23	A dito	3	10	"	"	20	Par taxe de l'eau	3	"	"
"	25	A dito	4	15	"	"	30	Par assurance	2	10	"
"	26	A dito	3	13	"						
"	27	A dito	2	12	6						
"	28	A dito	7	10	"						
"	29	A dito	4	2	6						
"	30	A dito	6	10	"						
		£	86	4	6			£	14	11	5
		Porté au Grand Livre de Caisse, p. 1.						Porté au Grand Livre de Caisse, p. 1.			

			£	s	d				£	s	d
		£	86	4	6						
		Porté au Grand Livre de Caisse, p. 1.						Porté au Grand Livre de Caisse, p. 1.			

2 **DOIT** **CAISSE** **AVOIR** 2

1865		VENTES AU COMPTANT.	£	s	d	1865		DÉPENSES DU MAGASIN.	£	s	d
Juin	1	A Marchandises	3	"	"	Juin	1	Par J. Rioux, loyer	2	10	"
"	4	A dito	9	10	"	"	3	Par P. Roy, commis	1	10	"
"	5	A dito	4	"	"	"	4	Par douane	1	5	"
"	6	A dito	15	10	"	"	7	Par port de lettres		1	5
"	10	A dito	2	15	6	"	12	Par huile de pétrole		10	"
"	12	A dito	5	12	6	"	"	Par lampe		12	5
"	15	A dito	2	17	6	"	14	Par lavage du magasin		5	"
"	17	A dito	8	12	"	"	"	Par charretier		3	"
"	20	A dito	3	5	"	"	16	Par dito			7½
"	22	A dito	6	7	6	"	30	Par journalier		1	"
"	23	A dito	9	4	6						
"	24	A dito	2	10	"						
"	27	A dito	2	15	"						
"	28	A dito	4	11	"						
"	29	A dito	2	17	6						
"	30	A dito	6	"	"						
		£	89	8	0			£	6	18	7½
		Porté au Grand Livre de Caisse, p. 1.						Porté au Grand Livre de Caisse, p. 1.			

3 **DOIT** **CAISSE** **AVOIR** 3

1865			VENTES AU COMPTANT.	£	s	d
Juill.	1	A	Marchandises	5	15	"
"	2	A	dito	4	10	6
"	4	A	dito	6	"	"
"	6	A	dito	3	7	6
"	7	A	dito	7	12	6
"	10	A	dito	2	15	"
"	12	A	dito	3	9	6
"	15	A	dito	4	5	"
"	18	A	dito	5	12	6
"	19	A	dito	6	"	"
"	22	A	dito	10	17	"
"	25	A	dito	4	"	"
"	26	A	dito	8	14	"
"	27	A	dito	9	2	6
"	29	A	dito	10	"	"
"	31	A	dito	6	5	"
			£	98	6	0
			Porté au Grand Livre de Caisse, p. 2.			

1865		DÉPENSES DU MAGASIN.	£	s	d
Juill.	1	Par J. Rioux, loyer	2	10	"
"	"	Par P. Roy, commis	1	10	"
"	6	Par charretier		5	"
"	7	Par port de lettres		1	3
"	12	Par journalier		1	8
"	15	Par charretier			7½
"	20	Par douane	1	10	"
"	25	Par menuiserie		7	6
"	27	Par huile de pétrole		2	6
"	30	Par verres de lampe		1	3
"	31	Par lavage du magasin		1	6
"	"	Par port de lettres		1	6
		£	6	12	9½
		Porté au Grand Livre de Caisse, p. 2.			

Porté au Grand Livre de Caisse, p. 2.

Porté au Grand Livre de Caisse, p. 2.

GRAND-LIVRE DE CAISSE.

REMARQUES.—On inscrit dans ce livre, à la page du *Débit*, les sommes d'argent que l'on met comme *Capital* dans le commerce ou qu'on y reçoit, et, à la page du *Crédit*, celles que l'on paye : on mentionne, chaque fois, la personne qui a payé ou celle qui a été payée. Pour les ventes ou les achats au comptant, au lieu de nommer les personnes, on les représente par le mot *Marchandises ;* et, pour les dépenses du magasin, on écrit ces mots *Dépenses du magasin.* A la fin de chaque mois, on cherche la différence entre le *Débit* et le *Crédit*, pour connaître si la *Caisse* a été bien tenue : ce qui est prouvé lorsque cette différence présente la même valeur que l'argent en mains.

Quelle que soit la méthode de tenir ses comptes, le marchand doit toujours pouvoir se rendre raison de sa *Caisse*, c'est-à-dire des sommes qu'il a reçues et de celles qu'il a payées : de là la grande utilité de ce livre, dont le but est de rendre très-facile cette opération indispensable dans le commerce.

1 **DOIT** **CAISSE** **AVOIR** 1

1865		SOMMES REÇUES.	£	s	D	1865		SOMMES PAYÉES.	£	s	D
Mai	1	A Fonds, Capital dans le commerce.....	100	"	"	Mai	4	Par Chs. Moisan, à compte.....	10	"	"
"	15	A Pierre Samson, à compte.....	2	"	"	"	7	Par Jean Lachance, à compte.....	4	5	"
"	17	A Frs. Lamothe, à compte.....		15	"	"	10	Par Joseph Laurent.....	5	10	"
"	24	A Jean Poisson, en plein.....	1	6	11	"	15	Par Marchandises, achats.....	5	2	6
"	31	A Marchandises, ventes.....	86	4	6	"	12	Par Jean Lachance, à compte.....	25	"	"
						"	22	Par Georges Picard, à compte.....	7	12	6
						"	31	Par Dépenses du magasin.....	14	11	5
								Par Balance.....	118	5	0
		£	190	6	5			£	190	6	5
Juin	1	A Balance.....	118	5	"	Juin	4	Par Chs. Moisan, à compte.....	2	12	"
"	6	A Pierre Samson, balance.....	1	"	"	"	10	Par Ls. Roy, à compte.....	2	"	"
"	10	A Frs. Lamothe, à compte		10	"	"	26	Par Georges Picard, à compte.....	7	"	"
"	18	A Jean Poisson, à compte.....	2	"	"	"	30	Par Dépenses du magasin.....	6	18	7½
"	30	A Marchandises, ventes.....	89	8	"			Par Balance.....	192	12	4½
		£	211	3	"			£	211	3	"
Juill	1	A Balance.....	192	12	4½						

			£	s	d				£	s	d
		£	211	3	"			£	211	3	"
Juill	1	A Balance	192	12	4½						

2 **DOIT** **CAISSE** **AVOIR** 2

1865		SOMMES REÇUES.	£	s	d	1865		SOMMES PAYÉES.	£	s	d
Juill.	1	A Balance	192	12	4½	Juill.	5	Par Chs. Lavoie	7	10	"
"	4	A Pierre Samson	1	15	"	"	7	Par Georges Picard	50	"	"
"	6	A Pierre Lavoie	3	10	"	"	12	Par Jean Lachance	25	"	"
"	10	A Frs. Carpentier	1	12	6	"	18	Par Michel Leroy	5	10	7
"	15	A Pierre Caron		17	6	"	20	Par Joseph Laurent	20	"	"
"	20	A Frs. Morin	1	11	9	"	24	Par Chs. Moisan, Billet No. 1	15	"	"
"	25	A Ls. Vidal	5	"	"	"	26	Par Chs. Moisan	15	"	"
"	27	A Jules Benoît	2	5	"	"	31	Par Dépenses du magasin	6	12	9½
"	29	A Pierre Caron, Billet No. 1	8	"	"			Par Balance	171	16	9
"	31	A Marchandises, ventes	98	6	"						
		£	316	10	1½			£	316	10	1½
Août	1	A Balance	171	16	9						

m
m
co
B

d
s
d
r

LIVRE DE BILLETS.

Remarques.—Ce livre, qu'on appelle auxiliaire, sert à l'enregistrement des *Billets à ordre*, des *Traites* ou *Lettres de change* que le marchand donne ou reçoit en règlement de compte dans ses opérations commerciales. Dans le premier cas, tous ces billets prennent le nom de *Billets recevables*, et, dans le second, celui de *Billets payables*.

Pour chaque espèce de billet, il faut en spécifier tous les détails dans des colonnes préparées pour cet effet, telles que représente le modèle qui se trouve à la page suivante. La colonne intitulée "*Remarques*" ne doit point recevoir d'écriture concernant un Billet avant qu'il ait été payé, ou qu'on en ait disposé de quelque manière.

BILLETS RECEVABLES.

No.	DATE	SOUSCRIPTEUR.	ORDRE DE	TERME.	ECHÉANCE.	MONTANT.	REMARQUES.
1	26 Mai 1865.	Pierre Caron.	Moi-même.	2 mois.	29 Juillet.	£ 8 0 0	Payé.
2	2 Juin "	Louis Vidal.	Dito.	3 "	5 Septembre.	10 0 0	
3	24 " "	Louis Matte.	Jean Roy.	4 "	27 Octobre.	15 0 0	
4	4 Juillet "	Jules Benoît.	Moi-même.	5 "	7 Décembre.	4 0 0	
5	12 " "	Pierre Lavoie.	Dito.	4 "	15 Novembre.	3 0 0	
6	18 " "	Frs. Carpentier.	Dito.	1 "	21 Août.	2 0 0	

BILLETS PAYABLES.

No.	DATE	NATURE DU BILLET	ORDRE DE	TERME.	ECHÉANCE.	MONTANT.	REMARQUES.
1	1 Mai 1865.	Mon billet	Chs. Moisan.	2 mois.	4 Juillet.	£15 0 0	Payé 24 Juill.
2	10 " "	Dito.	Jean Lachance.	6 "	13 Novembre.	20 0 0	
3	1 Juin "	Dito.	Ls. Roy.	3 "	4 Septembre.	5 0 0	
4	20 " "	Traite de Morin	Michel Leroy.	4 "	23 Octobre.	8 0 0	
5	6 Juillet "	Mon billet	Georges Picard.	4 "	9 Novembre.	12 0 0	
6	15 " "	Dito.	Chs. Moisan.	2 "	18 Septembre.	10 0 0	

JOURNAL.

Remarques.—Ce registre renferme toutes les opérations dont le résultat doit être mentionné dans le Grand-Livre : or, comme il est de principe en *Partie-simple* de n'ouvrir des comptes qu'aux personnes, il ne faut pas, dans le Journal, passer écriture des opérations au comptant : ce qui nécessiterait dans le Grand-Livre des *Comptes généraux*, dont on ne fait usage qu'en *Partie-double* pour ouvrir des comptes aux objets qui entrent dans le commerce, tels que *Marchandises*, *Argent*, *Billets*, &c. Ainsi les ventes et les achats au comptant, de même que les payements des billets, ne sont pas inscrits dans ce registre, mais dans le Livre de Caisse seulement. Quant aux personnes qui donnent des billets, elles en sont créditées dans le Journal lorsqu'elles les donnent, au lieu de l'être lorsqu'elles les payent.

Comme ce registre est formé des *livres auxiliaires*, il pourrait ne contenir que l'abrégé de chaque opération, en renvoyant pour les détails à la page du livre où ils se trouvent. Le chiffre que l'on met à la marge de chaque article, indique le *folio* du Grand-Livre où le report a été fait.

1 **QUEBEC, 1er MAI 1865.**

		£	s	D
1	AVOIR JOSEPH LAURENT, Pour Argent, Capital mis dans le commerce....	100	"	"
2	AVOIR CHS. MOISAN, *Québec*, Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 1...	39	9	7
2	DOIT CHS. MOISAN, *Québec*, Pour mon Billet No. 1, à 2 mois.....	15	"	"
3	DOIT PIERRE SAMSON, *Notaire, Québec*, Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 1.....	3	"	"
4	DOIT LOUIS MATTE, *Meublier, Québec*, Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 1.....		13	7
	4			
2	DOIT CHS. MOISAN, *Québec*, Pour Argent à lui payé, à compte.....	10	"	"
5	DOIT FRS. LAMOTHE, *Menuisier, St. Jean*, Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 1.....		16	7½
	5			
6	DOIT JEAN POISSON, *Cultivateur, Beauport*, Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 1.....	1	6	11
7	AVOIR LOUIS ROY, *Québec*, Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 1...	27	10	"
	7			
8	DOIT JEAN LACHANCE, *Montréal*, Pour Argent à lui payé, à compte.....	4	5	"
	8			
9	DOIT JULES BENOÎT, *Charpentier, Québec*, Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 1.....	1	13	11½
		203	15	8

QUEBEC, 10 MAI 1865. 2

		£	s	d
4	DOIT LOUIS MATTE, *Meublier, Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 2.....	3	12	6
1	DOIT JOSEPH LAURENT, Pour Argent, dépenses personnelles.....	5	10	"
8	AVOIR JEAN LACHANCE, *Montréal,* Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 1...	33	5	8
8	DOIT JEAN LACHANCE, *Montréal,* Pour mon Billet No. 2 @ 6 mois.....	20	"	"
	12			
10	DOIT LS. VIDAL, *Forgeron, Ste. Anne,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 2.....	2	19	4
2	AVOIR CHS. MOISAN, *Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 1...	10	9	6
8	DOIT JEAN LACHANCE, *Montréal,* Pour Argent à lui payé, à compte.....	25	"	"
	15			
11	DOIT FRS. MORIN, *Notaire, Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 2.....	2	15	6
3	AVOIR PIERRE SAMSON, *Notaire, Québec,* Pour Argent par lui payé, à compte.....	2	"	"
	17			
5	AVOIR FRS. LAMOTHE, *Menuisier, St. Jean,* Pour Argent par lui payé, à compte.....		15	"
	20			
5	DOIT FRS. LAMOTHE, *Menuisier, St. Jean,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 2.....	1	1	11
		107	9	5

3 **QUÉBEC, 22 MAI 1865.**

		£	s	D
12	AVOIR GEORGES PICARD, *Québec*, Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 2..	9	3	6
12	DOIT GEORGES PICARD, *Québec*, Pour argent à lui payé, à compte.....	7	12	6
	24			
6	AVOIR JEAN POISSON, *Cultivateur, Beauport*, Pour argent par lui payé, en plein.....	1	6	11
6	DOIT JEAN POISSON, *Cultivateur, Beauport*, Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 2.....	2	12	4
	25			
13	AVOIR CHS. LAVOIE, *Québec*, Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 2...	22	19	3
	26			
14	DOIT PIERRE CARON, *Horloger, Lévis*, Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 3.....	9	6	7
14	AVOIR PIERRE CARON, *Horloger, Lévis*, Pour son Billet No. 1 @ 2 mois.....	8	0	0
	30			
15	DOIT FRS. CARPENTIER, *Peintre, Québec*, Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 3.....	3	16	8
	1er JUIN.			
9	DOIT JULES BENOIT, *Charpentier, Québec*, Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 3.....	1	9	11½
7	AVOIR LOUIS ROY, *Québec*, Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 2...	8	0	8
7	DOIT LOUIS ROY, *Québec*, Pour mon Billet No. 3 @ 3 mois.....	5	"	"
		79	8	4½

QUÉBEC, 2 JUIN 1865. 4

		£	s	D
10	DOIT LOUIS VIDAL, *Forgeron, Ste. Anne,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 3.....	12	16	4
10	AVOIR LOUIS VIDAL, *Forgeron, Ste. Anne,* Pour son Billet No. 2 @ 3 mois.....	10	"	"
	4			
11	DOIT FRS. MORIN, NOTAIRE, *Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 4.....		19	"
2	AVOIR CHS. MOISAN, *Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 2...	24	9	8
2	DOIT CHS. MOISAN, *Québec,* Pour argent à lui payé, à compte.....	2	12	"
	6			
16	DOIT PIERRE LAVOIE, *Maçon, Beauport,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 4	1	14	10
3	AVOIR PIERRE SAMSON, *Notaire, Québec,* Pour argent par lui payé, balance.....	1	"	"
	10			
14	DOIT PIERRE CARON, *Horloger, Lévis,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 4.....	1	11	4
8	AVOIR JEAN LACHANCE, *Montréal,* Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 3...	13	9	10½
7	DOIT LOUIS ROY, *Québec,* Pour Argent à lui payé, à compte.....	2	"	"
5	AVOIR FRS. LAMOTHE, *Menuisier, St. Jean,* Pour Argent par lui payé, à compte.....		10	"
		71	3	0½

3 QUÉBEC, 14 JUIN 1865.

		£	s	D
16	DOIT PIERRE LAVOIE, *Maçon, Beauport,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 4....	1	18	"
	18			
6	AVOIR JEAN POISSON, *Cultivateur, Beauport,* Pour Argent par lui payé, à compte.....	2	"	"
	20			
17	AVOIR MICHEL LEROY, *Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 3...	17	5	2
17	DOIT MICHEL LEROY, *Québec,* Pour ma Traite de Morin, No. 4, @ 4 mois....	8	"	"
	24			
4	DOIT LS. MATTE, *Meublier, Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 5.....	16	11	1
6	DOIT JEAN POISSON, *Cultivateur, Beauport,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 5.....		8	7½
4	AVOIR LS. MATTE, *Meublier, Québec,* Pour son Billet No. 3 @ 4 mois.....	15	"	"
	25			
12	AVOIR GEORGES PICARD, *Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 3...	24	6	4
	26			
12	DOIT GEORGES PICARD, *Québec,* Pour Argent à lui payé, à compte.....	7	"	"
	29			
14	DOIT PIERRE CARON, *Horloger, Lévis,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 5.....		18	8½
		93	7	11

£	s	D
1	18	"
2	"	"
17	5	2
8	"	"
16	11	1
	8	7½
15	"	"
24	6	4
7	"	"
	18	8½
93	7	11

QUÉBEC, 2 JUILLET 1865. 6

		£	s	D
3	DOIT PIERRE SAMSON, *Notaire, Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 5.....	2	1	0½
	3			
13	AVOIR CHS. LAVOIE, *Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 3...	8	17	6
	4			
9	DOIT JULES BENOIT, *Charpentier, Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 6.....	4	12	1
3	AVOIR PIERRE SAMSON, *Notaire, Québec,* Pour Argent par lui payé, à compte.....	1	15	"
9	AVOIR JULES BENOIT, *Charpentier, Québec,* Pour son Billet No. 4 @ 5 mois.....	4	"	"
	5			
13	DOIT CHS. LAVOIE, *Québec,* Pour Argent à lui payé, à compte.....	7	10	"
	6			
12	AVOIR GEORGES PICARD, *Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 3...	9	10	6
16	AVOIR PIERRE LAVOIE, *Maçon, Beauport,* Pour Argent par lui payé, à compte.....	3	10	"
12	DOIT GEORGES PICARD, *Québec,* Pour mon Billet No. 5 @ 4 mois.....	12	"	"
	7			
10	DOIT LS. VIDAL, *Forgeron, Ste. Anne,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 6.....	1	13	4
12	DOIT GEORGES PICARD, *Québec,* Pour Argent à lui payé.....	50	"	"
		105	9	5½

7 QUEBEC, 10 JUILLET 1865.

		£	s	D
8	AVOIR JEAN LACHANCE, *Montréal*, Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 4...	24	8	4
5	DOIT FRS. LAMOTHE, *Menuisier, St. Jean*, Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 6.....		18	7½
15	AVOIR FRS. CARPENTIER, *Peintre, Québec*, Pour Argent par lui payé, à compte.....	1	12	6
	12			
16	DOIT PIERRE LAVOIE, *Maçon, Beauport*, Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 6.....	3	1	4½
8	DOIT JEAN LACHANCE, *Montréal*, Pour Argent à lui payé, à compte.....	25	"	"
16	AVOIR PIERRE LAVOIE, *Maçon, Beauport*, Pour son Billet No. 5 @ 4 mois.....	3	"	"
	15			
2	AVOIR CHS. MOISAN, *Québec*, Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 4...	38	14	11½
11	DOIT FRS. MORIN, *Notaire, Québec*, Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 6....	1	11	9
14	AVOIR PIERRE CARON, *Horloger, Lévis*, Pour Argent par lui payé, à compte.....		17	6
2	DOIT CHS. MOISAN, *Québec*, Pour mon Billet No. 6 @ 2 mois.....	10	"	"
	18			
15	DOIT FRS. CARPENTIER, *Peintre, Québec*, Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 7.....	2	4	2½
		111	9	3

QUEBEC, 18 JUILLET 1865.

		£	s	D
15	AVOIR FRS. CARPENTIER, *Peintre, Québec,* Pour son Billet No. 6 @ 1 mois.....	2	"	"
17	DOIT MICHEL LEROY, *Québec,* Pour Argent à lui payé, à compte.....	5	10	7
	20			
7	AVOIR LS. ROY, *Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 4...	23	10	8
11	AVOIR FRS. MORIN, *Notaire, Québec,* Pour Argent par lui payé, à compte.....	1	11	9
1	DOIT JOSEPH LAURENT, Pour Argent, dépenses personnelles.....	20	"	"
	22			
3	DOIT PIERRE SAMSON, *Notaire, Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 7.....	2	19	6
	25			
9	DOIT JULES BENOIT, *Charpentier, Quebec,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 7.....		13	11
12	AVOIR GEORGES PICARD, *Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Factures*) p. 4...	117	"	"
10	AVOIR LS. VIDAL, *Forgeron, Ste. Anne,* Pour Argent par lui payé, à compte.....	5	"	"
	26			
2	DOIT CHS. MOISAN, *Québec,* Pour Argent à lui payé, à compte.....	15		"
		193	6	5

9 QUÉBEC, 27 JUILLET 1865.

		£	s	D
9	AVOIR JULES BENOIT, *Charpentier, Québec,* Pour Argent par lui payé, à compte.....	3	5	"
	30			
11	DOIT FRS. MORIN, *Notaire, Québec,* Pour Marchandises (*Livre de Ventes*) p. 7....	2	5	"
	31			
1	AVOIR JOSEPH LAURENT, Pour Profit net (*Inventaire général*).....	57	6	7½
		62	16	7½

GRAND-LIVRE.

Remarques.—On réunit dans ce livre, sur un même *folio*, tout ce qui a rapport à un seul débiteur ou créancier : la page du débit renferme ce que le compte a reçu, et la page du crédit, ce qu'il a fourni. Vis-à-vis de chaque somme, il faut indiquer la page du Journal d'où le report a été fait.

Au moyen de ce livre, le marchand peut connaître promptement sa situation dans le commerce, en soldant tous ses comptes, c'est-à-dire en comparant le débit et le crédit de chaque *folio*, pour savoir ce qui lui est dû et ce qu'il doit lui-même.

L'Index, qui lui-même est ordinairement un livre, sert à trouver en un instant les *folios* des comptes qui composent le Grand-Livre.

INDEX.

A. *Fol.*

B.

Benoît, Jules..... 9

C.

Caron, Pierre..... 14
Carpentier, Frs..... 15

D.

E.

F.

G. *Fol.*

H.

I.

J.

K.

L.

Lachance, Jean..... 8
Lamothe, Frs..... 5
Laurent, Joseph..... 1
Lavoie, Charles..... 13
Lavoie, Pierre..... 16
Leroy, Michel..... 17

INDEX.

M. *Fol.*

Matte, Louis..... 4
Moisan, Chs..... 2
Morin, Frs..... 11

N.

O.

P.

Picard, Georges..... 12
Poisson, Jean..... 6

Q.

R.

Roy, Louis..... 7

S. *Fol.*

Samson, Pierre..... 3

T.

U.

V.

Vidal, Louis..... 10

X.

Y. Z.

1 DOIT — **JOSEPH LAURENT** — **AVOIR 1**

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Mai	10	A Caisse	2	5	10	"	Mai	1	Par Capital en argent	1	100	"	"
Juillet	20	A Caisse	8	20	"	"	Juill	31	Par Profit net	9	57	6	7½
		A Balance		131	16	7½							
				157	6	7½					157	6	7½
							Août	1	Par Balance		131	16	7½

2 DOIT — **CHS. MOISAN, Marchand, Québec.** — **AVOIR 2**

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Mai	1	A Billet No. 1	1	15	"	"	Mai	1	Par Marchandises	1	39	9	7
"	4	A Caisse	1	10	"	"	"	12	Par dito.	2	10	9	6
Juin	4	A Caisse	4	2	12	"	Juin	4	Par dito.	4	24	9	8
Juillet	15	A Billet No. 6	7	10	"	"	Juill	15	Par dito.	7	38	14	11½
"	26	A Caisse	8	15	"	"							
		A Balance		60	11	8½							
				113	3	8½					113	3	8½
							Août	1	Par Balance		60	11	8½

3 DOIT — **PIERRE SAMSON, Notaire, Québec** — **AVOIR 3**

										Août	1	Par Balance.....		60	11	8½

3 DOIT — **PIERRE SAMSON, Notaire, Québec.** — **AVOIR 3**

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Mai	1	A Marchandises.....	1	3	"	"	Mai	15	Par Caisse.....	2	2	"	"
Juillet	2	A dito.	6	2	1	0½	Juin	6	Par Caisse.....	4	1	"	"
"	22	A dito.	8	2	19	6	Juill	4	Par Caisse.....	6	1	15	"
									Par Balance.....		3	5	6½
				8	0	6½					8	0	6½
Août		A Balance.....		3	5	6½							

4 DOIT — **LOUIS MATTE, Meublier, Québec.** — **AVOIR 4**

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Mai	1	A Marchandises.....	1	"	13	7	Juin	24	Par Billet No. 3.....	5	15	"	"
"	10	A dito.	2	3	12	6			Par Balance.....		5	17	2
Juin	24	A dito.	5	16	11	1							
				20	17	2					20	17	2
Août	1	A Balance.....		5	17	2							

5 DOIT — **FRS. LAMOTHE, Menuisier, St. Jean.** — **AVOIR 5**

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Mai	4	A Marchandises.....	1	"	16	7½	Mai	17	Par Caisse.....	2	"	15	0
"	20	A dito.	2	1	1	11	Juin	10	Par Caisse.....	4		10	0
Juillet	10	A dito.	7		18	7½			Par Balance.....		1	12	2
				2	17	2					2	17	2
Août	1	A Balance.....		1	12	2							

6 DOIT — **JEAN POISSON, Cultivateur, Beauport.** — **AVOIR 6**

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Mai	5	A Marchandises.....	1	1	6	11	Mai	24	Par Caisse.....	3	1	6	11
"	24	A dito.	3	2	12	4	Juin	18	Par Caisse....	5	2	"	"
Juin	24	A dito.	5		8	7½			Par Balance.....		1	0	11½
				4	7	10½					4	7	10½
Août	1	A Balance.....		1	0	11½							

7 DOIT — **LOUIS ROY, Marchand, Québec.** — **AVOIR 7**

7 DOIT — **LOUIS ROY, Marchand, Québec.** — **AVOIR 7**

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Juin	1	A Billet No. 3	3	5	"	"	Mai	5	Par Marchandises	1	27	10	"
"	10	A Caisse	4	2	"	"	Juin	1	Par dito.	3	8	0	8
		A Balance		52	1	4	"	20	Par dito.	8	23	10	8
				59	1	4					59	1	4
							Août	1	Par Balance		52	1	4

8 DOIT — **JEAN LACHANCE, Marchand, Montréal.** — **AVOIR 8**

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Mai	7	A Caisse	1	4	5	"	Mai	10	Par Marchandises	2	33	5	8
"	10	A Billet No. 2	2	20	"	"	Juin	10	Par dito.	4	13	9	10½
"	12	A Caisse	2	25	"	"	Juill	10	Par dito.	7	24	8	4
Juillet	12	A Caisse	7	25	"	"			Par Balance		3	1	1½
				74	5	"					74	5	"
Août	1	A Balance		3	1	1½							

9 DOIT — **JULES BENOIT, Charpentier, Québec.** — **AVOIR 9**

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Mai	8	A Marchandises.....	1	1	13	11½	Juill	4	Par Billet No. 4.....	6	4	"	"
Juin	1	A dito.	3	1	9	11½	"	27	Par Caisse.....	9	3	5	"
Juillet	4	A dito.	6	4	12	1			Par Balance.....		1	4	11
"	25	A dito.	8	"	13	11							
				8	9	11					8	9	11
Août	1	A Balance.....		1	4	11							

10 DOIT — **LOUIS VIDAL, Forgeron, Ste. Anne.** — **AVOIR 10**

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Mai	12	A Marchandises.....	2	2	19	4	Juin	2	Par Billet No. 2.....	4	10	"	"
Juin	2	A dito.	4	12	16	4	Juill	25	Par Caisse.....	8	5	"	"
Juillet	7	A dito.	6	1	13	4			Par Balance		2	9	"
				17	9	"					17	9	"
Août	1	A Balance.....		2	9	"							

11 DOIT — **FRS. MORIN, Notaire, Québec.** — **AVOIR 11**

11 DOIT — **FRS. MORIN, Notaire, Québec.** — **AVOIR 11**

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Mai	15	A Marchandises.....	2	2	15	6	Juill	20	Par Caisse.....	8	1	11	9
Juin	4	A dito.	4	"	19	"			Par Balance.....		5	19	6
Juillet	15	A dito.	7	1	11	9							
"	30	A dito.	9	2	5	"							
				7	11	3					7	11	3
Août		A Balance.....		5	19	6							

12 DOIT — **GEORGES PICARD, Marchand, Québec.** — **AVOIR 12**

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Mai	22	A Caisse.....	3	7	12	6	Mai	22	Par Marchandises.....	3	9	3	6
Juin	26	A Caisse.....	5	7	"	"	Juin	25	Par dito.	5	24	6	4
Juillet	6	A Billet No. 5.....	6	12	"	"	Juill	6	Par dito.	6	9	10	6
"	7	A Caisse.....	6	50	"	"	"	25	Par dito.	8	117	"	"
		A Balance.....		83	7	10							
				160	0	4					160	0	4
							Août	1	Par Balance.....		83	7	10

13 DOIT — CHS. LAVOIE, Marchand, Québec. — AVOIR 13

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Juillet	5	A Caisse	6	7	10	"	Mai	25	Par Marchandises	3	22	19	3
		A Balance		24	6	9	Juill	3	Par dito.	6	8	17	6
				31	16	9					31	16	9
							Août	1	Par Balance		24	6	9

14 DOIT — PIERRE CARON, Horloger, Lévis. — AVOIR 14

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Mai	26	A Marchandises	3	9	6	7	Mai	26	Par Billet No. 1	3	8	"	"
Juin	10	A dito.	4	1	11	4	Juill	15	Par Caisse	7		17	6
"	29	A dito.	5		18	8½			Par Balance		2	19	1½
				11	16	7½					11	16	7½
Août	1	A Balance		2	19	1½							

15 DOIT — FRS. CARPENTIER, Peintre, Québec. — AVOIR 15

15 DOIT — **FRS. CARPENTIER, Peintre, Québec.** — **AVOIR 15**

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Mai	30	A Marchandises.....	3	3	16	8	Juill	10	Par Caisse.....	7	1	12	6
Juillet	18	A dito.	7	2	4	2½	"	18	Par Billet No. 6.....	8	2	"	"
									Par Balance.....		2	8	4½
				6	0	10½					6	0	10½
Août	1	A Balance.....		2	8	4½							

16 DOIT — **PIERRE LAVOIE, Maçon, Beauport.** — **AVOIR 16**

1865			Fol.	£	s	d	1865			Fol.	£	s	d
Juin	6	A Marchandises.....	4	1	14	10	Juill	6	Par Caisse.....	6	3	10	"
"	14	A dito.	5	1	18	"	"	12	Par Billet No. 5.....	7	3	"	"
Juillet	12	A dito.	7	3	1	4½			Par Balance.....			4	2½
				6	14	2½					6	14	2½
Août	1	A Balance.....			4	2½							

17 DOIT — **MICHEL LEROY, Marchand, Québec.** — **AVOIR 17**

			Fol.	£	s	d				Fol.	£	s	d
1865							1865						
Juin	20	A Billet No. 4	5	8	"	"	Juin	20	Par Marchandises	5	17	5	2
Juillet	18	A Caisse	8	5	10	7							
		A Balance		3	14	7							
				17	5	2					17	5	2
							Août	1	Par Balance		3	14	7

REMARQUE.—Nous avons supposé, dans le GRAND-LIVRE, que chacun des comptes commence un nouveau *folio*, et qu'ils sont placés sur deux pages en regard ; c'est pourquoi nous les avons tous marqués d'un chiffre différent, répété des deux côtés de la même page, pour mieux indiquer ce qui se pratique généralement. Cependant, si l'on fait entrer plusieurs comptes dans la même page, et que cette dernière soit assez large pour contenir le *débit* et le *crédit* de ces comptes, ceux-ci doivent tous être représentés par le même *folio*, dont le chiffre n'est placé qu'au haut du premier compte et du côté droit ou gauche, suivant la pagination ordinaire.

BALANCE DE VÉRIFICATION.

REMARQUES.—Il est très-prudent que le marchand fasse ce qu'on appelle la *Balance de vérification*, pour s'assurer de l'exactitude de ses comptes ; il obtient cette preuve en comparant les montants du JOURNAL avec ceux du GRAND-LIVRE. Comme ces deux livres doivent renfermer les mêmes sommes, le débit et le crédit du GRAND-LIVRE, ajoutés ensemble, donnent le même montant que celui du JOURNAL lorsque le report a été bien fait. Au contraire, lorsque ces deux montants ne sont pas les mêmes, c'est qu'il a été commis dans le report quelque erreur, qu'on devra rechercher en mettant un *point*, pour vérification, à côté des articles du JOURNAL qui auront été exactement reportés dans le GRAND-LIVRE.

Cette opération pourrait être suivie de la vérification du GRAND-LIVRE seul, que l'on fait en comparant le débit et le crédit de tous les comptes, à quoi l'on ajoute, au débit, ce que le marchand possède en argent, en marchandises et en billets, et, au crédit, ce qu'il doit lui-même par billets. Le résultat devra de même présenter deux montants égaux.

Nous donnons ici ces deux *Balances de vérification*, pour les mois de Mai, Juin et Juillet.

BALANCE DE VÉRIFICATION.

Grand-Livre.

Fol.	NOMS DES COMPTES.	DOIT. £	S	D	AVOIR. £	S	D
1	Joseph Laurent.....	25	10	"	157	6	7½
2	Chs. Moisan.....	52	12	"	113	3	8½
3	Pierre Samson.....	8	"	6½	4	15	"
4	Louis Matte.....	20	17	2	15	"	"
5	Frs. Lamothe.....	2	17	2	1	5	"
6	Jean Poisson.....	4	7	10½	3	6	11
7	Louis Roy.....	7	"	"	59	1	4
8	Jean Lachance.....	74	5	"	71	3	10½
9	Jules Benoît.....	8	9	11	7	5	"
10	Louis Vidal.....	17	9	"	15	"	"
11	Frs. Morin.....	7	11	3	1	11	9
12	Georges Picard.....	76	12	6	160	"	4
13	Chs. Lavoie.....	7	10	"	31	16	9
14	Pierre Caron.....	11	16	7½	8	17	6
15	Frs. Carpentier.....	6	"	10½	3	12	6
16	Pierre Lavoie.....	6	14	2½	6	10	"
17	Michel Leroy.....	13	10	7	17	5	2
		351	4	8½	677	1	5½
		677	1	5½			
	Total..... £	1028	6	2			

Journal.

		£	S	D
1	Folio	203	15	8
2	"	107	9	5
3	"	79	8	4½
4	"	71	3	0½
5	"	93	7	11
6	"	105	9	5½
7	"	111	9	3
8	"	193	6	5
9	"	62	16	7½
	Total... £	1028	6	2

DOIT **Balance de Vérification.** **AVOIR**

£	s	D		£	s	D
25	10	"	.....Joseph Laurent..... (1)	157	6	7½
52	12	"	.....Chs. Moisan.....	113	3	8½
8	"	6½	.....Pierre Samson.....	4	15	"
20	17	2	.....Louis Matte.....	15	"	"
2	17	2	.....Frs. Lamothe.....	1	5	"
4	7	10½	.....Jean Poisson.....	3	6	11
7	"	"	.....Louis Roy.....	59	1	4
74	5	"	.....Jean Lachance.....	71	3	10½
8	9	11	.....Jules Benoît.....	7	5	"
17	9	"	.....Louis Vidal.....	15	"	"
7	11	3	.....Frs. Morin.....	1	11	9
76	12	6	.....Georges Picard.....	160	"	4
7	10	"	.....Chs. Lavoie.....	31	16	9
11	16	7½	.....Pierre Caron.....	8	17	6
6	"	10½	.....Frs. Carpentier.....	3	12	6
6	14	2½	.....Pierre Lavoie.....	6	10	"
13	10	7	.....Michel Leroy.....	17	5	2
171	16	9	.....Caisse (*argent en mains*).....	"	"	"
175	"	"	.....Marchandises (*en magasin*)...	"	"	"
34	"	"	.....Billets recevables (*dus à J. L.*)	"	"	"
"	"	"	.....Billets payables (*dus par J.L.*)	55	"	"
732	1	5½		732	1	5½

(1) D'après l'*Inventaire général* p. 85, il appert que le profit net de Joseph Laurent, pour les trois mois de Mai, Juin et Juillet, est de £57 6 7½ ; il faut remarquer que ce profit est exactement confirmé par la preuve toute simple qui suit.

Le montant des ventes à crédit et au comptant est de.....			£368	3	1½
La valeur des marchandises non-vendues est de.....			175	0	0
Total.....			£543	3	1½
Le montant des achats est de.....	£457	13 8			
Les dépenses du magasin pour 3 mois sont de....	28	2 10			
Total.....	£485	16 6			
La différence entre le premier total, pour les ventes et les marchandises non-vendues, et le second total, pour les achats et les dépenses du magasin, présente le profit net.....			485	16	6
			£ 57	6	7½
En ajoutant à ce profit le premier Capital.....			100	0	0
Il est prouvé que le nouveau Capital est de.....			£157	6	7½

INVENTAIRE GÉNÉRAL.

REMARQUES.—Cet inventaire, autrement dit bilan, ne se fait que par la *balance générale*, ainsi nommée, parce que, pour l'obtenir, on balance généralement tous les comptes. C'est une opération indispensable dans la Tenue des livres, qui a pour objet :

1° De faire connaître la perte ou le profit net de chaque année ;

2° De déterminer, d'après les livres, l'actif et le passif du marchand ;

3° De fournir ces deux derniers comptes, l'actif et le passif, pour former les deux premiers articles d'un nouveau JOURNAL, au commencement de chaque année, où le marchand doit clore tous ses comptes.

INVENTAIRE GÉNÉRAL

Ou Bilan, tant des marchandises en magasin, des valeurs en argent et en billets, que des dettes actives et passives de Joseph Laurent, marchand, à Québec, fait aujourd'hui le 1er Août 1865.

ACTIF.

Fol.	SOMMES DUES À JOSEPH LAURENT.	£	S	D
3	Par Pierre Samson	3	5	6½
4	Par Louis Matte	5	17	2
5	Par Frs. Lamothe	1	12	2
6	Par Jean Poisson	1	"	11½
8	Par Jean Lachance	3	1	1½
9	Par Jules Benoît	1	4	11
10	Par Louis Vidal	2	9	"
11	Par Frs. Morin	5	19	6
14	Par Pierre Caron	2	19	1½
15	Par Frs. Carpentier	2	8	4½
16	Par Pierre Lavoie		4	2½
	Par Argent en mains (Livre de Caisse)	171	16	9
	Par Marchandises en magasin	17*l*	"	"
	Par Billets recevables	34	"	"
		410	18	10

PASSIF.

Fol.	SOMMES DUES PAR JOSEPH LAURENT.	£	S	D
2	A Chs. Moisan	60	11	8½
7	A Louis Roy	52	1	4
12	A Georges Picard	83	7	10
13	A Chs. Lavoie	24	6	9
17	A Michel Lèroy	3	14	7
	A Billets payables	55	"	"
	Balance, ou Capital net	131	16	7½
	RÉSUMÉ.	410	18	10

Capital net le 1er Août	£131	16	7½
Dép. pers. de Jos. Laurent	25	10	0
	157	6	7½
Capital net le 1er Mai	100	0	0
Profit net	£ 57	6	7½

OPÉRATIONS COMMERCIALES.

Nous allons faire suivre les livres-modèles de la série des opérations dont ils se composent; ce sera en même temps une occasion de faire connaître ce qu'on entend par BROUILLARD, qui n'est autre chose qu'un livre de notes rédigées sans soin.

Ainsi, pour ceux qui désireraient faire usage d'un BROUILLARD, les articles suivants pourront servir de modèles dans la rédaction de ce livre. Les Instituteurs devraient même s'en servir comme matières de devoir pour les élèves qui apprennent la *Tenue des livres.*

BROUILLARD.

1 **QUÉBEC, 1er MAI 1865.**

		£	s	d
1	Je fonde aujourd'hui ma maison de commerce par un Capital en argent se montant à.....	100	0	0
2	Acheté de Chs. Moisan, de Québec, 3 qtx. Cassonade à 50s.—1 sac Café, 100 lbs. à 9d.—1 sac Café, 100 lbs. à 10d.—15 brls. Farine à 30s.—50 lbs. Fromage à 7½d., dont valeur totale....	39	9	7
	Je lui ai donné en à-compte mon billet No. 1, à 2 mois, valant.....	15	0	0
3	Vendu à Pierre Samson, Notaire, de Québec, 1 brl. Farine à 35s.—12 lbs. Café à 1s.—6 lbs. Thé à 2s.—1 lb. Miel à 1s., dont valeur totale.....	3	0	0
4	Vendu à Ls. Matte, Meublier, de Québec, 6 lbs. Cassonade à 6d.—1 lb. fromage à 10d.—3 doz. Pommes à 1s. 3d.—2 doz. Assiettes à 3s., dont valeur totale.....		13	7
5	Payé à J. Rioux un terme du loyer de mon magasin.....	2	10	0
6	Vendu au comptant durant cette journée.....	2	16	6
	2			
7	Payé à Pierre Roy, commis, 1 mois de salaire.....	1	10	0
8	Vendu au comptant durant cette journée.....	1	15	0

QUEBEC, 3 MAI 1865.

		£	s	d
9	Payé à un charretier pour transport de marchandises.....		1	8
10	Vendu au comptant durant cette journée.....	4	0	0
	4			
11	Vendu à Frs. Lamothe, Menuisier, de St. Jean, 3 lbs. Beurre à 1s. 3d.—2 lbs. Chocolat à 2s. 6d.—25 lbs. Morue à 1½d.—½lb. Moutarde à 1s. 6d.—¼ lb. Poivre à 1s.—3 lbs. Chandelle à 9d.—6 lbs. Gruau à 3d., dont valeur totale.....		16	7½
12	Payé pour bois de chauffage.....	3	0	0
13	Payé à Chs. Moisan, de Québec, à compte des marchandises que je lui dois.....	4	5	0
14	Vendu au comptant durant cette journée.....	2	10	0
	5			
15	Acheté de Louis Roy, de Québec, 2 caisses Thé, 120 lbs. à 1s. 8d.—1 caisse Thé, 60 lbs. à 2s. 6d.—1 tonne Sirop, 60 glls. à 3s. 4d., dont Facture pour.....	27	10	0
16	Vendu à Jean Poisson, Cultivateur, de Beauport, 1 lampe à 7s. 6d.—12 lbs. Lard à 7d.—2 lbs. Raisin à 10d.—6 lbs. Saumon à 7½d.—3 doz. Œufs à 1s.—4 doz. Pommes à 1s., total.....	1	6	11
	6			
17	Payé pour sciage de bois.....		10	0
18	Vendu au comptant durant cette journée.....	5	0	0
	7			
19	Payé à Jean Lachance, de Montréal, à compte de ce que je lui dois pour marchandises....	4	5	0
	8			
20	Vendu à Jules Benoît, Charpentier, de Québec, 1 doz. Muscades à 7½d.—2 briques Savon à 1s. 3d.—1 gll. Sirop à 2s.—1 lb. Cannelle à 10d.—100 Huîtres à 2s. 6d.—2 Homards à 9d.—3 doz. Assiettes à 5s.—2 doz. Assiettes à 4s. 6d., valeur totale.....	1	13	11½
21	Vendu au comptant durant cette journée.....		15	0

3 **QUÉBEC, 10 MAI 1865.**

		£	s	D
22	Acheté de Jean Lachance, de Montréal, 2 brls. Anguilles à 50s.—6 brls. Morue verte à 35s.—4 brls. Morue sèche à 36s.—1 panier Faïence à 80s.—100 lbs. Biscuits à 5d.—6 doz. Brosses à plancher à 15s., valeur totale.....	33	5	8
	Je lui ai donné en à-compte mon billet No. 2, à 6 mois, valant.....	20	0	0
23	J'ai pris au tiroir, pour mon usage personnel, la somme de.....	5	10	0
24	Payé à un journalier pour avoir enlevé la glace du trottoir en face du magasin.....		1	3
25	Vendu à Ls. Matte, Meublier, de Québec, 2 brls. Farine à 35s.—1 minot Sel à 2s. 6d.—total..	3	12	6
26	Vendu au comptant durant cette journée.....	4	15	0
	12			
27	Vendu à Louis Vidal, Forgeron, de Ste. Anne, 2 doz. Anguilles à 9s.—12 lbs. Saumon à 7½d.—4 lbs. Beurre à 1s.—2 lbs. Saindoux à 9d.—10 lbs. Sucre à 4d.—15 lbs. Tabac à 1s. 8d.—total.....	2	19	4
28	Acheté de Chs. Moisan, de Québec, 3 doz. Brosses à poêle à 9s.—1 caisse Chandelle, 60 lbs. à 7½d.—20 lbs. Chocolat à 2s. 6d.—2 brls. Harengs à 35s.—3 brls. Huîtres à 12s. 6d., valeur totale.....	10	9	6
29	Payé pour port de lettres.....			6
30	Payé à Jean Lachance, de Montréal, à compte de ce que je lui dois pour marchandises.....	25	0	0
31	Payé à un charretier, pour transport de marchandises.....		2	6
	15			
32	Vendu à Frs. Morin, Notaire, de Québec, 2 doz. Bols et soucoupes à 7s. 6d.—3 doz. Assiettes à 6s.—3 doz. Assiettes à 5s.—1 doz. dito à 2s. 6d.—1 Sucrier à 5s., total.....	2	15	6
33	Acheté au comptant de Michel Leroy, de Québec, 4 doz. Cruches de grès à 15s.—2 doz. Homards à 6s.—6 lbs. Moutarde à 10d.—100 lbs. Gruau à 2½d.—2 lbs. Gingembre à 10d.—4 lbs. Poivre à 9d., total...	5	2	6

QUÉBEC, 15 MAI 1865. 4

		£	s	d
34	Reçu de Pierre Samson, Notaire, de Québec, à compte de ce qu'il me doit pour marchandises.....	2	0	0
35	Vendu au comptant durant cette journée.....	15	0	0
	16			
36	Payé pour menuiserie au magasin.....		7	6
37	Payé pour cotisations que je devais comme locataire du magasin.....		18	0
	17			
38	Reçu de Frs. Lamothe, Menuisier, de St. Jean, à compte de ce qu'il me doit pour marchandises.....		15	0
	20			
39	Vendu à Frs. Lamothe, Menuisier, de St. Jean, 6 lbs. Résine à 4d.—4 lbs. Raisin à 7½d.—1 bouteille Marinade à 1s. 8d.—1 gll. Huile de pétrole à 3s.—2 Brosses à plancher à 2s.—2 Brosses à souliers à 7½d.—2 lbs. Colle forte à 1s.— 1lb. Empois à 1s.—6 lbs. Chandelle à 9d., total	1	1	11
40	Payé pour la taxe de l'eau du magasin.....	3	0	0
	21			
41	Vendu au comptant durant cette journée.....	12	0	0
	22			
42	Acheté de Georges Picard, de Québec, 1 caisse Citrons, 24 doz. à 1s.—1 caisse Oranges, 20 doz. à 1s. 6d.—6 lbs. Coton à mèches à 2s.—20 grosses d'Allumettes à 2s. 6d.—1 doz. Ananas à 7s. 6d.—3 doz. Balais à 15s.—2 brls. Pommes à 7s. 6d., total.....	9	3	6
	Je lui ai payé à compte la somme de.....	7	12	6
43	Vendu au comptant durant cette journée.....	5	0	0
	23			
44	Vendu au comptant durant cette journée.....	3	10	0

5 **QUÉBEC, 24 MAI 1865.**

		£	s	D
45	Vendu à Jean Poisson, Cultivateur, de Beauport, 1 qtl. Morue à 15s.—2 doz. Homards à 6s.—20 lbs. Cassonade à 7½d.—15 lbs. Lard à 6d.—1 lb. Coton à mèches à 2s.—2 Balais à 1s. 8d., valeur totale.....	2	12	4
46	Reçu de Jean Poisson, Cultivateur, de Beauport, la balance de son compte.....	1	6	11
	25			
47	Acheté de Chs. Lavoie, de Québec, 1 sac *Barley*, 224 lbs. à 1¾d.—1 sac Riz, 224 lbs. à 2d.—1 sac Amandes, 150 lbs. à 4½d.—1 sac Avelines, 150 lbs. à 5d.—3 doz. Brosses à souliers à 6s.—1 doz. Briques à couteaux à 2s. 6d.—300 lbs. Beurre à 10d., valeur totale.....	22	19	3
48	Vendu au comptant durant cette journée.....	4	15	0
	26			
49	Vendu à Pierre Caron, Horloger, de Lévis, 2 doz. Pommes à 9d.—130 lbs. Beurre à 1s. 1d.—50 lbs. Lard à 6d.—15 lbs. Saindoux à 10d.—18 lbs. Morue à 2d.—3 doz. Harengs à 1s. 3d., total de ce compte.....	9	6	7
	J'ai reçu pour à-compte son billet No. 1, à 2 mois, valant.....	8	0	0
50	Vendu au comptant durant cette journée.....	3	13	0
	27			
51	Vendu au comptant durant cette journée.....	2	12	6
	28			
52	Vendu au comptant durant cette journée.....	7	10	0
	29			
53	Vendu au comptant durant cette journée.....	4	2	6
	30			
54	Vendu à Frs. Carpentier, Peintre, de Québec, 4 lbs. Biscuits à 6d.—2 lbs. Miel à 1s.—2 lbs. Amandes à 10d.—2 lbs. Avelines à 1s.—3 doz. Assiettes à 10s.—4 doz. Assiettes à 7s. 6d.—2 doz. Bols à 4s. 6d., total.....	3	16	8

QUÉBEC, 30 MAI 1865. 6

		£	s	d
55	Vendu au comptant durant cette journée.....	6	10	0
56	Payé pour assurance de mon magasin.....	2	10	0

1er JUIN.

1	Acheté de Ls. Roy, de Québec, 6 lbs. Clous de girofle à 1s. 6d.—12 lbs. Couperose à 6d.—12 lbs. Cannelle à 1s. 8d.—16 lbs. Empois à 4d.—20 paquets Corde à linge à 5d.—2 qtx. Cassonade, 224 lbs. à 6d., total.....	8	0	8
	Je lui ai donné pour à-compte mon billet No. 3 à 3 mois, valant	5	0	0
2	Vendu à Jules Benoît, Charpentier, de Québec, 4 doz. Œufs à 10d.—6 lbs. Café à 1s. 2d.—7 lbs. Cassonade à 6½d.—2 briques Savon à 1s. 3d.—1 Jambon, 16 lbs. à 7½d.—1 Balai 1s. 8d.—2 Ananas à 10d.—valeur totale.	1	9	11½
3	Payé à J. Rioux 1 mois de loyer pour mon magasin	2	10	0
4	Vendu au comptant durant cette journée.....	3	0	0
	2			
5	Vendu à Ls. Vidal, Forgeron, de Ste. Anne, 3 brls. Farine à 40s.—50 lbs. Beurre à 11d.—¼ minot Fèves à 10s.—½ minot Pois à 6s.—1 brl. Harengs à 25s.—1 qtl. Morue à 30s.—3 doz. Anguilles à 10s., total.....	12	16	4
	Il m'a donné comme à-compte son Billet No. 2 à 3 mois, valant.....	10	0	0
	3			
6	Payé à Pierre Roy, mon commis.	1	10	0
	4			
7	Acheté de Chs. Moisan, de Québec, 16 lbs. Miel à 9d.—400 lbs. Lard à 5d.—12 lbs. Muscade à 3s. 9d.—4 brls. Maquereaux à 45s.—1 doz. Lampes à 36s.—½ doz. Lampes à 40s.—½ doz. Lampes à 60s.—valeur totale.....	24	9	8

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

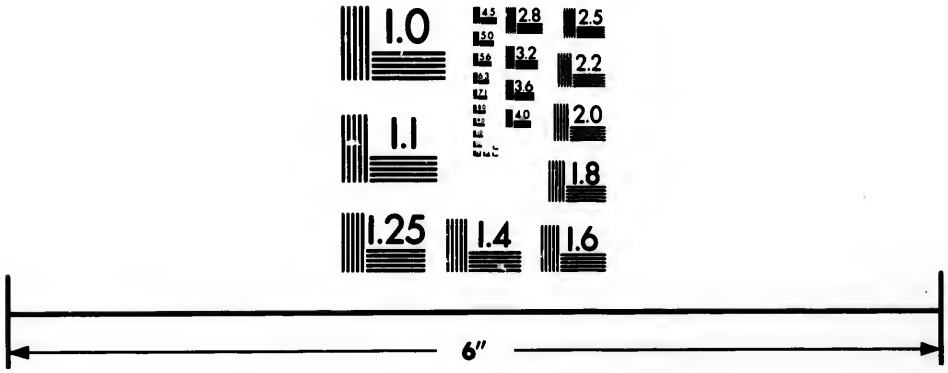

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
4.0
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

7 **QUÉBEC, 4 JUIN 1865.**

		£	S	D
8	Vendu à Frs. Morin, Notaire, de Québec, 2 Ananas à 1s. 3d.—200 Huîtres à 3s. 9d.—4 lbs. Chandelle à 7½d.—1 gll. Melasse à 2s.—1 doz. Citrons à 9d.—3 doz. Pommes à 1s. 3d.—Total.....		19	0
9	Payé à Chs. Moisan, de Québec, à compte de ce que je lui dois	2	12	0
10	Vendu au comptant durant cette journée.....	9	10	0
11	Payé à la douane pour frais de marchandises....	1	5	0
	5			
12	Vendu au comptant durant cette journée.....	4	0	0
	6			
13	Vendu à Pierre Lavoie, Maçon, de Beauport, 4 Anguilles à 1s. 3d.—1 doz. Assiettes à 7s.—2 lbs. Avelines à 6d.—1 lb. Amandes à 1s.—6 lbs. Beurre à 1s. 3d.—4 lbs. Thé à 2s. 9d.—12 lbs. Farine à 1½d.—1 lb. Fromage à 10d.—Total.....	1	14	10
14	Reçu de Pierre Samson la balance de son compte.	1	0	0
15	Vendu au comptant durant cette journée.....	15	10	0
	7			
16	Payé pour port de lettres.....		1	6
	10			
17	Vendu à Pierre Caron, Horloger, de Lévis, 2 lbs. Chocolat à 3s.—1 gll. Pétrole à 3s. 6d.—2 lbs. Miel à 1s.—36 lbs. Morue à 3d.—12 lbs. Lard à 6d.—4 lbs. Résine à 4d.—3 doz. Œufs à 9d.—¼ minot Oignons à 5s.—Total.....	1	11	4
18	Acheté de Jean Lachance, de Montréal, 2 caisses Raisin, 20 lbs. à 6d.—1 caisse Raisin, 15 lbs. à 7½d.—1 caisse Raisin, 22 lbs. à 5d.—1 sac Noix, 250 lbs. à 6d.—20 lbs. Pierre bleue à 5d.—6 doz. Sucriers à 18s.—Total.....	13	9	10½
19	Payé à Ls. Roy, de Québec, à compte.....	2	0	0

QUÉBEC, 10 JUIN 1865. 8

		£	s	D.
20	Reçu de Frs. Lamothe, Menuisier, de St. Jean, à compte de ce qu'il me doit.....		10	0
21	Vendu au comptant durant cette journée.....	2	15	6
	12			
22	Payé pour Huile de pétrole 10s.—pour Lampe 12s. 6d.—Total.....	1	2	6
23	Vendu au comptant durant cette journée.....	5	12	6
	14			
24	Vendu à Pierre Lavoie Maçon, de Beauport, 2 Lampes à 8s. 9d.—1 pot Pétrole à 1s. 6d.—3 lbs. Tabac à 10d.—1 minot Sel à 3s.—2 Seaux à 1s. 3d. —2 briques Savon à 1s. 4d.—12 lbs. Suif à 6d.— 6 lbs. Riz à 4d.—1 doz. Pipes à 4d., total.....	1	18	0
25	Payé pour lavage du magasin.....		5	0
26	Payé à un charretier pour transport de marchandises.....		3	0
	15			
27	Vendu au comptant durant cette journée..... ..	2	17	6
	16			
28	Payé à un charretier pour transport de marchandises.....			7½
	17			
29	Vendu au comptant durant cette journée..	8	12	0
	18			
30	Reçu de Jean Poisson, Cultivateur, de Beauport, à compte de ce qu'il me doit.....	2	0	0
	20			
31	Acheté de M. Leroy, de Québec, 1 tonne Sirop, 46 glls. à 2s. 6d.—20 lbs. Soude à pâte à 4d.—3 brls. Oignons à 7s. 6d.—12 caisses Savon (64 lbs.) à 13s.—6 caisses Pipes à 7s. 6d., dont valeur totale.....	17	5	2
	Je lui donné en à-compte la traite que j'ai reçue de J. Morin, No. 4 à 4 mois, valant.....	8	0	0
32	Vendu au comptant durant cette journée.....	3	5	0

9 **QUÉBEC, 22 JUIN 1865.**

		£	s	D
33	Vendu au comptant durant cette journée.....	6	7	6
	23			
34	Vendu au comptant durant cette journée.....	9	4	6
	24			
35	Vendu à Ls. Matte, Meublier, de Québec, 4 brls. Farine à 35s.—1 brl. Harengs à 30s.—2 brls. Morue à 32s.—6 doz. Anguilles à 12s.—4 lbs. Café à 10d.—1 lb. Poivre à 1s.—2 lbs. Noisettes à 7½d.—3 doz. Bols. à 6s. 6d., total.....	16	11	1
	J'ai reçu en à-compte son billet No. 3 à 4 mois, valant.....	15	0	0
36	Vendu à Jean Poisson, Cultivateur, de Beauport, 2 paquets Soude à 7½d.—½ minot Pois à 7s. 6d.—½ minot Oignons à 5s.—2 lbs. Pierre bleue à 10d.—4 lbs. Résine à 4d., total.....		8	7½
37	Vendu au comptant durant cette journée.....	2	10	0
	25			
38	Acheté de Georges Picard, de Québec, 20 lbs. Vermicelle à 7½d.—2 qtx. Tabac, 224 lbs. à 7½d.—60 minots Sel à 3s. 9d.—3 doz. Seaux à 8s. 6d.—100 lbs. Saindoux à 10d., total.....	24	6	4
	26			
39	Payé à Georges Picard, à compte de ce que je lui dois.....	7	0	0
	27			
40	Vendu au comptant durant cette journée.....	2	15	0
	28			
41	Vendu au comptant durant cette journée.....	4	11	0
	29			
42	Vendu à Pierre Caron, Horloger, de Lévis, 3 Homards à 6d.—10 lbs. Gruau à 3d.—12 lbs. Cassonade à 7d.—6 lbs. Sucre blanc à 1s.—½ lb. Gingembre à 1s.—¼ lb. Moutarde à 1s. 6d.—1 lb. Cannelle à 10d., dont valeur totale.....		18	8½

QUEBEC, 29 JUIN 1865. 10

		£	s	d
43	Vendu au comptant durant cette journée.....	2	17	6
	30			
44	Vendu au comptant durant cette journée.....	6	0	0
45	Payé à un journalier.....		1	0
	1er JUILLET.			
1	Vendu au comptant durant cette journée.....	5	15	0
2	Payé à J. Rioux un terme du loyer de mon magasin.....	2	10	0
3	Payé à P. Roy, commis, 1 mois de son salaire...	1	10	0
	2			
4	Vendu à Pierre Samson, Notaire, de Québec, 1 pot Sirop à 1s. 8d.—3 papiers Epingles à 4d.—15 lbs. Farine à 2d.—12 lbs. Beurre à 1s. 1d.—7 lbs. Riz à 4d.—10 lbs. Biscuits à 6d.—3 lbs. Raisin à 7½d.—1 lb. Thé à 4s. 6d.—3 doz. Cuillers à 2s. 6d.—2 Pains à 10d., total.....	2	1	0½
5	Vendu au comptant durant cette journée.....	4	10	6
	3			
6	Acheté de Chs. Lavoie, de Québec, 15 Saumons, 90 lbs. à 6d.—10 lbs. Muscade à 3s. 9d.—6 doz. Verres à bière à 7s. 6d.—50 lbs. Pommes sèches à 1s., dont valeur totale.....	8	17	6
	4			
7	Vendu à Jules Benoît, Charpentier, de Québec, 1 qtl. Cassonade à 55s.—40 lbs. Lard à 4d.—1 gll. Sirop à 4s.—2 Balais à 1s. 6d.—6 lbs. *Barley* à 4d.—15 lbs. Sucre blanc à 11d., total.....	4	12	1
	Il m'a donné en à-compte son billet No. 4 à 5 mois, valant.....	4	0	0
8	Reçu de Pierre Samson, Notaire, de Québec, à compte de ce qu'il me doit	1	15	0
9	Vendu au comptant durant cette journée.....	6	0	0

11 QUÉBEC, 5 JUILLET 1865.

		£	s	D
10	Payé à Chs. Lavoie, de Québec, à compte de ce que je lui dois.....	7	10	0
	6			
11	Acheté de Georges Picard, de Québec, 12 lbs. Moutarde à 1s. 1d.—16 lbs. Miel à 10d.—50 lbs. Soude à laver à 1d.—1 brl. Pétrole, 40 glls. à 2s. 6d.—1 tonne Melasse, 30 glls. à 2s., total....	9	10	6
12	J'ai donné à Georges Picard, de Québec, à compte de tout ce que je lui dois, mon billet No. 5 à 4 mois, valant.....	12	0	0
13	Reçu de Pierre Lavoie, Maçon, de Beauport, à compte	3	10	0
14	Payé à un charretier pour transport de marchandises.....		5	0
15	Vendu au comptant durant cette journée.....	3	7	6
	7			
16	Payé aujourd'hui pour port de lettres.....		1	3
17	Payé à Georges Picard, de Québec, à compte....	50	0	0
18	Vendu à Ls. Vidal, Forgeron, de Ste. Anne, 2 minots Patates à 1s. 8d.—1 pot Pois à 5d.—2 lbs. Miel à 11d.—1 Jambon, 15 lbs. à 9d.—6 lbs. Thé à 2s. 9d., total.....	1	13	4
19	Vendu au comptant durant cette journée.....	7	12	6
	10			
20	Acheté de Jean Lachance, de Montréal, 6 doz. Balais à 17s. 6d.—300 lbs. Beurre à 10d.—6 minots Fèves à 9s.—6 minots Pois à 7s.—1 sac Riz, 224 lbs. à 2d., total.....	24	8	4
21	Reçu de Frs. Carpentier, Peintre, de Québec, à compte de ce qu'il me doit.....	1	12	6
22	Vendu à Frs. Lamothe, Menuisier, de St. Jean, 15 lbs. Lard à 6½d.—8 lbs. Morue à 3d.—4 lbs. Chandelle à 7½d.—6 lbs. Gruau à 3d.—½ grosse Porte-plumes à 9s., total..		18	7½
23	Vendu au comptant durant cette journée.....	2	15	0

QUÉBEC, 12 JUILLET 1865. 12

		£	s	d
24	Vendu à Pierre Lavoie, Maçon, de Beauport, 100 Huîtres à 5s.—½ minot Fèves à 10s.—¼ minot Pois à 7s. 6d.—1 brl. Harengs à 30s.—2 Seaux à 1s. 1d.—4 lbs. Thé à 3s. 6d.—2 lbs. Café à 1s. 8d., valeur totale	3	1	4½
	Il m'a donné à compte son billet No. 5 à 4 mois, valant	3	0	0
25	Payé à Jean Lachance, de Montréal, à compte	25	0	0
26	Payé à un journalier		1	8
27	Vendu au comptant durant cette journée	3	9	6
	15			
28	Acheté de Chs. Moisan, de Québec, 1 panier Faïence à 90s.—100 lbs. Biscuits à 5d.—12 caisses Figues, 72 lbs. à 6d.—12 brls. Farine à 50s.—50 lbs. Gruau à 1¾d., total	38	14	11½
	Je lui ai donné en à-compte mon billet No. 6 à 2 mois, valant	10	0	0
29	Vendu à Frs. Morin, Notaire, de Québec, 3 doz. Pommes à 1s. 3d.—2 lbs. Tabac à 11d.—4 lbs. Fromage à 11d.—2 Jambons, 36 lbs. à 7½d., total	1	11	9
30	Payé à un charretier			7½
31	Reçu de Pierre Caron, Horloger, de Lévis, à compte de ce qu'il me doit		17	6
32	Vendu au comptant durant cette journée	4	5	0
	18			
33	Vendu à Frs. Carpentier, Peintre, de Québec, 17 lbs. Morue à 2½d.—10 lbs. Saumon à 7½d.—14 Anguilles à 10d.—3 doz. Harengs à 1s. 3d.—4 lbs. Saindoux à 9d.—7 lbs. Beurre à 1s. 4d.—16 lbs. Résine à 5d.—dont valeur totale	2	4	2½
	Il m'a donné en à-compte son billet No. 6 à 1 mois, valant	2	0	0
34	Payé à Michel Leroy, de Québec, à compte de ce que je lui dois	5	10	7
35	Vendu au comptant durant cette journée	5	12	6

13 QUÉBEC, 19 JUILLET 1865.

		£	s	D
36	Vendu au comptant durant cette journée.....	6	0	0
	20			
37	Acheté de Ls. Roy, de Québec, 100 lbs. Beurre à 1s.—1 caisse Thé, 120 lbs. à 2s.—1 sac Café, 224 lbs. à 7d., total.....	23	10	8
38	Reçu de Frs. Morin, Notaire, de Québec, à compte de ce qu'il me doit.....	1	11	9
39	Payé pour mes dépenses personnelles la somme de..	20	0	0
40	Payé à la douane pour droits.....	1	10	0
	22			
41	Vendu à Pierre Samson, Notaire, de Québec, 2 lbs. Café à 1s. 3d.—½ lb. Poivre à 1s.—3 doz. Assiettes à 5s. 6d.—4 doz. Assiettes à 6s.—2 doz. Assiettes à 8s., total.....	2	19	6
42	Vendu au comptant durant cette journée.....	10	17	0
	24			
43	Payé à Chs. Moisan, de Québec, mon billet No. 1, que je devais depuis le 4 de ce mois.....	15	0	0
	25			
44	Vendu à Jules Benoît, Charpentier, de Québec, 1 doz. Pommes à 1s.—4 lbs. Pommes sèches à 6d.—6 lbs. Fromage à 11d.—14 lbs. Morue à 2½d.—15 lbs. Farine à 2d.—valeur totale.....		13	11
45	Acheté de Georges Picard, de Québec, 200 lbs. Beurre à 1s.—10 brls. Farine à 50s.—2 brls. Pétrole, 80 glls. à 2s. 6d.—4 caisses Thé, 480 lbs. à 3s., total.....	117	0	0
46	Reçu de Ls. Vidal, Forgeron, de Ste. Anne, à compte de ce qu'il me doit.....	5	0	0
47	Payé pour menuiserie dans le magasin.....		7	6
48	Vendu au comptant durant cette journée.....	4	0	0

QUÉBEC, 26 JUILLET 1865. 14

		£	s	D
49	Payé à Chs. Moisan, de Québec, à compte.....	15	0	0
50	Vendu au comptant durant cette journée.....	8	14	0
	27			
51	Reçu de Jules Benoît, Charpentier, de Québec, à compte de ce qu'il me doit.....	3	5	0
52	Payé par Huile de pétrole pour le magasin.....		2	6
53	Vendu au comptant durant cette journée.....	9	2	6
	29			
54	Reçu de Pierre Caron, Horloger, de Lévis, le payement de son billet No. 1, dû aujourd'hui..,...	8	0	0
55	Vendu au comptant durant cette journée.....	10	0	0
	30			
56	Vendu à Frs. Morin, Notaire, de Québec, 2 Jambons, 36 lbs. à 9d.—2 doz. Anguilles à 9s., total.....	2	5	0
57	Payé deux verres de lampe pour le magasin.....		1	3
	31			
58	Payé pour le lavage du magasin.....		1	6
59	Payé pour port de lettres.....		1	6
60	Vendu au comptant durant cette journée.....	6	5	0

REMARQUES.—Dans la pratique, on ne détaille pas les achats dans le BROUILLARD; il suffit d'en exprimer les valeurs totales en renvoyant chaque fois aux *Factures*, qui doivent être soigneusement conservées. Quant aux ventes à crédit, on observe généralement la forme suivie dans les pages précédentes, en s'abstenant toutefois de mettre le total dans les colonnes, ce qui exigerait le calcul pour chaque article ; nous l'avons fait ici pour preuve du résultat que devront obtenir les élèves qui suivront ces exercices. Nous avons suivi le même mode pour les achats.

Les chiffres placés à la marge gauche indiquent les numéros d'ordre des opérations de chaque mois.

QUATRIÈME PARTIE.

TENUE DES LIVRES

EN PARTIE DOUBLE.

THÉORIE.

1. Qu'est-ce que la *Tenue des livres*, et quelle en est l'utilité ?

La *Tenue des livres* est l'art d'enregistrer dans des livres toutes les opérations commerciales, conformément à des règles reçues. Elle a pour utilité de faire connaître au marchand sa situation avec ses débiteurs et ses créanciers, ainsi que ses profits et ses pertes.

2. Qu'est-ce qu'une opération commerciale ?

Une opération commerciale est un acte quelconque du commerce ; par exemple, vendre, acheter, donner ou recevoir un billet, faire ou recevoir un payement, &c., sont autant d'opérations commerciales.

3. Qu'est-ce qu'un *Débiteur ?* qu'est-ce qu'un *Créancier ?*

Un *Débiteur* est la personne qui dans une opération a reçu une valeur quelconque, et un *Créancier* est celle qui l'a fournie. On appelle encore *Débiteur* la valeur même qui est reçue, et *Créancier* celle qui est fournie.

4. Combien y a-t-il de sortes de comptes ?

Il y a deux sortes de comptes : les *comptes personnels* et les *comptes généraux*.

Les comptes sont *personnels* lorsque les *Débiteurs* ou les *Créanciers* sont exprimés par des noms de personnes, et ils sont *généraux* lorsqu'ils le sont par des noms de choses, tels que *Marchandises*, *Caisse*, *Billets recevables*, *Billets payables*, *Profits et pertes*, qui représentent toujours le marchand dans ses propres livres.

5. Qu'appelle-t-on *débiter* et *créditer* ?

En Tenue de livres, écrire qu'un compte a reçu, c'est le *débiter*; écrire qu'il a fourni, c'est le *créditer*.

6. Combien y a-t-il de manières de tenir les livres; et quelle différence y a-t-il entre ces manières ?

Il y a deux manières de tenir les livres : en *partie simple* et en *partie double*.

Dans la Tenue des livres en *partie simple*, chaque article du JOURNAL ne présente qu'un *Débiteur* ou un *Créancier*, tandis que le même article, en *partie double*, présente toujours un *Débiteur* et un *Créancier*. De plus, en *partie simple*, on ne reporte qu'une fois dans le GRAND-LIVRE les sommes inscrites dans le JOURNAL, et, en *partie double*, on les reporte deux fois dans ce même livre : au compte du *Débiteur* et à celui du *Créancier*.

7. Quels sont les livres indispensables dans la *Tenue des livres* ?

Deux livres sont indispensables dans la *Tenue des livres* : c'est le JOURNAL et le GRAND-LIVRE.

8. De quels autres livres se sert-on dans le commerce ?

On se sert communément de quatre autres livres, qui sont : le LIVRE DE CAISSE, le LIVRE DE FACTURES, le LIVRE DE VENTES et le LIVRE DE BILLETS.

Ces livres, aidant beaucoup à la tenue des deux principaux, sont pour cette raison appelés *Livres auxiliaires*; et l'utilité en est si grande, que, dans un commerce étendu, ils deviennent presque aussi indispensables que le JOURNAL et le GRAND-LIVRE.

9. Qu'est-ce que le JOURNAL ?

Le JOURNAL est le livre fondamental de la *Tenue des livres* : c'est celui dans lequel on inscrit, jour par jour, toutes les opérations du commerce dans le même ordre qu'elles se font. C'est aussi le livre le plus important, puisque lui seul renferme tout ce qui sert à faire connaître au marchand sa véritable situation dans le commerce.

10. Quelle est la manière de rédiger les opérations dans le JOURNAL ?

Il faut écrire la date au haut de chaque page du JOURNAL, et mettre en caractères saillants, sur la première ligne qui suit, le nom du *Débiteur* et celui du *Créancier*. Le nom du *Débiteur*, qui se met toujours le premier, doit être suivi des mots *Doit à*, et mieux, par abréviation, du mot *à* seulement. Lorsqu'il y a plusieurs *Débiteurs* ou plusieurs *Créanciers*, on remplace leurs noms par le mot *Divers ;* mais ils doivent être inscrits chacun, isolément, sur la ligne qui précède immédiatement la cause de leur dette ou de leur créance respective.

11. Qu'est-ce que le GRAND-LIVRE ?

Le GRAND-LIVRE est un registre dans lequel on inscrit, sur deux pages en regard et marquées du même chiffre, toutes les sommes qui concernent un même compte. La page gauche, désignée par le mot DOIT, renferme les divers montants du *Débit*, et la page droite, marquée du mot AVOIR, indique ceux du *Crédit*. Les noms des comptes ouverts dans ce livre doivent être écrits en caractères demi-gros, et placés entre les mots DOIT et AVOIR.

12. Que signifient les mots *Débit* et *Crédit ?*

En terme de commerce, le *Débit*, relativement à chaque individu, est le compte détaillé des articles qu'il a reçus ou des sommes d'argent qui lui ont été payées ; et le *Crédit*, par opposition au *Débit*, s'emploie pour indiquer le compte des articles qu'il a fournis ou des sommes qu'il a payées. Dans les *Comptes généraux*, le *Débit* renferme toutes les valeurs reçues par le marchand, et le *Crédit*, celles qu'il a fournies. Ainsi l'on appelle pages du *Débit* toutes celles qui renferment les montants reçus par les différents comptes du GRAND-LIVRE, et pages du *Crédit* celles qui renferment les montants fournis par ces mêmes comptes.

13. Quelle est la manière d'ouvrir un compte dans le GRAND-LIVRE ?

Pour ouvrir un compte dans le GRAND-LIVRE, on écrit le nom de ce compte au haut d'un *folio* de ce livre, entre les mots *Doit* et *Avoir*, et l'on marque du même chiffre les deux pages qui composent le *folio*.

14. Quelles sont les opérations que renferme le JOURNAL ?

Le JOURNAL renferme toutes les opérations du commerce, de quelque nature qu'elles soient, telles que les ventes et les achats faits à crédit ou au comptant, les billets, les sommes reçues ou payées, &c.,

après qu'elles ont été détaillées chacune dans le livre *auxiliaire* qui leur est particulièrement destiné.

15. Qu'appelle-t-on LIVRE DE CAISSE, et quelle en est l'utilité ?

On appelle LIVRE DE CAISSE un registre préparé de la même manière que le GRAND-LIVRE, et dans lequel on inscrit, sur les deux pages en regard, les sommes reçues et les sommes payées par le marchand. La page gauche renferme le *Débit* du LIVRE DE CAISSE, c'est-à-dire les sommes reçues, et la page droite, le *Crédit* de ce même livre, c'est-à-dire les sommes payées.

L'utilité de ce registre est de faire connaître l'état de la CAISSE : pour cela, on additionne les sommes du *Débit* et celles du *Crédit* séparément, et la différence entre ces deux sommes fait connaître la balance d'argent que le marchand doit avoir en sa possession.

16. Qu'appelle-t-on LIVRE DE FACTURES ?

On appelle LIVRE DE FACTURES le registre où le marchand copie littéralement tous ses comptes d'achat, payés ou non, à la marge desquels il ajoute qu'ils sont réglés par billets, par argent comptant ou de toute autre manière.

Ce livre tire son nom des comptes que l'on appelle *Factures*, et ressemble au JOURNAL par le format et par la disposition des lignes.

Certains marchands, pour éviter un surcroît d'ouvrage, forment leur LIVRE DE FACTURES avec les *Factures* mêmes, en les plaçant par ordre de date dans un cahier de papier brouillard, et les y annexent au moyen de pains à cacheter ou autrement.

17. Qu'appelle-t-on LIVRE DE VENTES ?

On appelle LIVRE DE VENTES le registre qui est destiné à recevoir les détails des ventes à crédit, qui comprennent la date de chaque opération, ainsi que la quantité, l'espèce et le prix des marchandises qui ont été livrées aux acheteurs. Le total pour chaque vente est porté dans le JOURNAL avec le nom du *Débiteur* et celui du *Créancier*. On peut aussi ne faire ce report qu'une fois par mois, par un seul article renfermant les uns sous les autres tous les *Débiteurs*, dont chacun est suivi de la somme qu'il doit. Cet article est énoncé par les mots *Divers à Marchandises*.

18. Qu'est-ce que le LIVRE DE BILLETS ?

Le LIVRE DE BILLETS est un registre où l'on tient compte de tous

les billets que l'on reçoit de ses *Débiteurs* ou que l'on donne à ses *Créanciers*, en y inscrivant soigneusement, dans des colonnes disposées à cet effet, toutes les particularités qu'exige l'importance des engagements qu'ils comportent. Ces particularités sont, au moins, le numéro du billet, la date, les noms du souscripteur, de l'endosseur, de celui à qui il est payable, ainsi que le terme, l'échéance, le montant et le payement.

19. Dans quel livre faut-il reporter les sommes inscrites dans le LIVRE DE CAISSE ?

Les sommes inscrites dans le LIVRE DE CAISSE doivent être reportées dans le JOURNAL. Elles sont d'abord transportées, chacune séparément, aux noms des comptes qui les ont fournies ou reçues ; puis le total du *débit* et celui du *crédit*, à la fin de chaque mois, sont reportés dans ce même livre, par deux articles, le premier ayant pour titre " *Caisse à Divers* ", et le second, celui de " *Divers à Caisse* ".

20. Dans quel livre faut-il reporter les sommes inscrites dans le LIVRE DE BILLETS ?

Les sommes inscrites dans le LIVRE DE BILLETS doivent être reportées dans le JOURNAL aussitôt qu'elles ont été portées dans le premier de ces livres, ou à la fin de chaque mois, par deux articles, dont le premier, pour les billets reçus, a pour titre " *Billets recevables à Divers* ", et le second, pour les billets donnés, celui de *Divers à Billets payables*.

21. Dans quel livre faut-il reporter les sommes inscrites au LIVRE DE FACTURES ?

Les sommes inscrites au LIVRE DE FACTURES doivent être reportées dans le JOURNAL, par autant d'articles qu'il y a de comptes de dates différentes, ou encore, une fois par mois, en les renfermant toutes dans un seul article, énoncé par les mots *Marchandises à Divers* et renfermant tous les *Débiteurs*, dont chacun est suivi de la somme qui lui est due.

22. Quelles sont les opérations dont se compose le GRAND-LIVRE ?

Le GRAND-LIVRE se compose de toutes les opérations qui sont inscrites dans les autres livres, tels que le JOURNAL, le LIVRE DE CAISSE, le LIVRE DE BILLETS, le LIVRE DE FACTURES et le LIVRE DE VENTES. Mais comme le JOURNAL lui-même renferme, en *partie double*, toutes les opérations des autres livres, on peut dire que tous les articles du JOURNAL forment seuls ceux du GRAND-LIVRE.

23. Quelle est la manière de reporter au GRAND-LIVRE les articles du JOURNAL ?

Pour reporter au GRAND-LIVRE les articles du JOURNAL, il faut y *débiter* les comptes qui sont *Débiteurs* dans le JOURNAL, et y *créditer* ceux qui sont *Créanciers*, c'est-à-dire que l'on doit écrire au *Débit* du compte qui est *Débiteur* toutes les sommes qu'il a reçues, et au *Crédit* du compte qui est *Créancier* toutes celles qu'il a fournies.

Au *Débit* on écrit la particule *A* suivie du nom du *Créancier*, et au *Crédit*, la particule *Par* suivie du nom du *Débiteur*. Afin d'éviter les omissions en faisant le report au GRAND-LIVRE, on indique, à chaque article du JOURNAL, le chiffre du *folio* du GRAND-LIVRE où il a été reporté, et au GRAND-LIVRE, celui de la page du JOURNAL.

24. Comment peut-on s'assurer de l'exactitude du report du JOURNAL au GRAND-LIVRE ?

On peut s'assurer de l'exactitude du report du JOURNAL au GRAND-LIVRE en faisant ce qu'on appelle la *Balance de vérification*. Cette opération consiste à additionner de temps en temps les sommes inscrites à chaque page du JOURNAL, dont on cherche le grand total, ainsi que toutes celles qui ont été portées pendant ce même laps de temps, soit au *Débit* ou au *Crédit* des comptes du GRAND-LIVRE, pour comparer entre eux les montants de ces trois additions. Si le total des sommes portées au JOURNAL, celui des *Débits* et celui des *Crédits* des comptes du GRAND-LIVRE, présentent chacun la même somme, c'est une preuve que le report du JOURNAL au GRAND-LIVRE a été fait avec exactitude.

25. Qu'est-ce que solder un compte ?

Solder un compte, c'est prendre la différence entre le *Débit* et le *Crédit* de ce compte, et porter cette différence au côté le plus faible pour l'égaler au plus fort. Les comptes se soldent ou d'eux-mêmes, ou par profits et pertes seulement, ou par balance de crédit et par profits et pertes en même temps, ou par balance de débit ou de crédit.

26. Expliquez ces différentes manières de solder les comptes.

1° Les comptes se soldent d'eux-mêmes quand le *Débit* égale le *Crédit*.

2° Les comptes se soldent par profits et pertes seulement, lorsque la différence entre le *Débit* et le *Crédit* présente un profit ou une perte.

3° Les comptes se soldent par balance de crédit et par profits et pertes en même temps, lorsqu'ils présentent un gain ou une perte, et qu'il reste quelque chose en nature ; tel est, par exemple, le compte de *Marchandises*.

4° Les *comptes personnels* se soldent par balance de débit ou de crédit, suivant que la page gauche ou la page droite présente le plus haut montant.

27. Quand se sert-on des *comptes généraux*, et quelle en est l'utilité ?

Dans la Tenue des livres en *partie double*, à chaque article du JOURNAL, par conséquent à chaque report au GRAND-LIVRE, il y a toujours un des *comptes généraux*, puisqu'ils représentent le marchand, qui nécessairement figure dans toutes ses opérations, soit comme *Débiteur* ou comme *Créancier*.

Ces *comptes généraux*, s'ils n'existaient pas, obligeraient non-seulement à répéter le nom du marchand à tous les articles du JOURNAL, mais encore à lui ouvrir dans le GRAND-LIVRE un compte qui seul serait aussi long que le JOURNAL ; tandis qu'en les adoptant, on a le grand avantage de voir toutes ses affaires commerciales classées par nature d'opération.

Au moyen de ces *comptes*, le marchand peut savoir en quelques instants la valeur des marchandises achetées ou vendues, des sommes reçues ou payées, des billets reçus ou donnés, des profits et des pertes.

28. Quand fait-on le report du JOURNAL au GRAND-LIVRE ?

Il est important de ne pas négliger de faire le report du JOURNAL au GRAND-LIVRE, à cause de la nécessité où l'on peut se trouver quelquefois de solder les comptes de personnes qui, désirant payer à un temps donné, ne sauraient attendre que cette opération fût faite. Ainsi le marchand doit, s'il lui est possible, faire ce report tous les jours, ou au moins toutes les semaines.

29. De quels livres se sert-on pour donner les comptes en détail ?

Pour donner les comptes en détail, il faut d'abord recourir au GRAND-LIVRE, où l'on trouve sur le même *folio* tout ce qui a été reçu ou fourni par ces comptes, mais qui n'y est exprimé que par la date, la nature de l'opération et le total ; ensuite l'on extrait du JOURNAL, aux différentes pages indiquées par le chiffre qui précède chaque somme portée dans le GRAND-LIVRE, tous les articles des comptes que l'on veut donner.

30. Qu'y a-t-il à observer dans ces comptes relativement à la signature du marchand ?

Au bas de ces comptes, le marchand ne doit jamais signer son nom

avant qu'ils aient été payés ; car, dans ce cas, sa signature aurait légalement la valeur d'un reçu.

31. Ne peut-on pas faire des subdivisions dans le compte de *Marchandises ?*

On peut subdiviser le compte de *Marchandises* en autant de comptes qu'il y a d'articles différents dans le commerce que l'on exerce. Par exemple, on pourrait ouvrir un compte pour le *Drap*, un autre pour le *Coton*, un troisième pour la *Toile*, &c., &c., ; c'est ce que pratiquent les marchands qui désirent connaître le gain particulier sur chacun de ces divers articles.

32. Quelles sont, en général, les autres subdivisions dans les comptes ?

On ouvre souvent des comptes aux *Banques* où l'on fait habituellement ses dépôts d'argent, à *Frais de Marchandises*, à *Intérêt*, à *Commission* ou *Consignation*, à *Assurance*, à *Dépenses de la Famille*, *&c.*

33. Que faut-il inscrire au compte de *Banque ?*

On inscrit au *débit* de ce compte toutes les sommes reçues par la Banque spécifiée, et, au *crédit* celles qu'elle a payées.

Ce compte se solde par lui-même, ou par balance de débit ou de crédit.

34. Que faut-il inscrire au compte de *Frais de Marchandises ?*

On inscrit au *débit* de ce compte les sommes payées pour loyer, salaire de commis, ports de lettres, frais de bureaux, &c., et, au *crédit*, les frais de même genre dont on pourrait être remboursé Lorsqu'il n'existe pas un tel compte dans ses livres, on doit porter ces mêmes dépenses au *débit* de *Marchandises* et au *crédit* de *Caisse*.

Ce compte se solde par *Profits et pertes*.

35. Que faut-il inscrire au compte d'*Intérêt ?*

On inscrit au *débit* du compte d'*Intérêt* les Intérêts que l'on paye, et, au *crédit*, ceux qui nous sont payés.

Ce compte se solde par *Profits et pertes*.

36. Que faut-il inscrire au compte de *Commission ?*

Le marchand inscrit au *crédit* du compte de *Commission* toutes les sommes qu'il reçoit ou qu'il exige lorsqu'il vend à commission, et il le *débite* des frais encourus pour ce compte.

Ce compte se solde par *Profits et pertes*.

37. Que faut-il inscrire au compte d'*Assurance?*

On *débite* le compte d'*Assurance* des primes que l'on paye et des pertes que l'on subit sur les marchandises assurées, et on le *crédite* des sommes que l'on reçoit en touchant le montant de ses assurances.

Ce compte se solde par *Profits et pertes.*

38. Que faut-il inscrire au compte de *Dépenses de la Famille?*

On *débite* le compte de *Dépenses de la Famille* de tout ce que l'on prend au magasin pour ses dépenses personnelles ou pour celles de la famille, soit en argent ou en marchandises. Il n'y a rien à inscrire au *crédit* de ce compte, si ce n'est quelquefois une partie de ce qui a déjà été porté au *débit* de ce même compte, et qui serait remboursé avant que les comptes fussent balancés.

Ce compte se solde par *Profits et pertes.*

39. N'y a-t-il pas, outre les cinq comptes *généraux* et leurs subdivisions, deux autres comptes indispensables?

Outre les cinq comptes *généraux* et leurs subdivisions, il y a deux autres comptes indispensables, qui sont: le compte de *Fonds* ou *Capital* et le compte de *Balance.*

40. Quelle est l'utilité du compte de *Fonds*, et quels en sont le *débit* et le *crédit?*

Le compte de *Fonds* sert à déterminer la valeur que possède le marchand quitte de toute dette, c'est-à-dire son *Capital*, qui est le surplus de son *Actif* sur le *Passif.*

On *crédite* ce compte du montant placé dans le commerce et de celui du profit annuel, et on le *débite* du montant des pertes que le marchand fait certaines années dans le commerce.

Ce compte ne figure en général sur les livres qu'au point de départ et à la clôture des comptes, c'est alors que le *Capital* augmente ou diminue suivant le résultat donné par l'*Inventaire.*

41 Quelle est l'utilité du compte de *Balance*, et quels en sont le *débit* et le *crédit?*

Le compte de *Balance* sert à clore ou balancer tous les comptes ouverts dans le GRAND-LIVRE, et à réunir tous les soldes qui résultent de cette opération.

Ce compte doit être *débité* de tous les soldes qui composent l'*Actif* du marchand, au moment de la balance générale; il doit être *crédité* de

tous les soldes qui composent son *Passif* et de celui du compte de *Fonds ;* ce qui présente en définitive le *Bilan*, ou *Inventaire général* du marchand.

42. Quelle est la manière de commencer les premiers livres de comptes ?

Après avoir dressé son *Inventaire général*, on commence toujours les premiers livres de comptes par deux articles dans le JOURNAL, dont le premier, sous le titre de *Divers à Fonds*, exprime toutes les valeurs qui composent l'*Actif* du marchand, et le second, sous le titre de *Fonds à Divers*, renferme toutes celles qui forment son *Passif*.

43. Quelle est la manière d'ouvrir de nouveaux livres de comptes ?

Pour ouvrir de nouveaux livres de comptes, après chaque *Inventaire*, ou balance générale des livres, il faut écrire dans le JOURNAL deux articles semblables à ceux qui commencent les premiers livres de comptes, en les basant tous deux sur le résumé que comporte le compte de *Balance*, tant pour l'*Actif* que pour le *Passif*.

44. Qu'appelle-t-on INDEX ou RÉPERTOIRE ?

On appelle INDEX ou RÉPERTOIRE un cahier généralement de forme oblongue, dont chaque page est marquée, à la marge droite, d'une des lettres de l'alphabet, de manière à présenter, lorsqu'il est fermé, toutes les lettres dans l'ordre alphabétique.

On écrit dans ce cahier tous les noms des comptes du GRAND-LIVRE avec leur *folio* respectif, et aux pages marquées de la lettre qui correspond à la première de leurs noms.

PRATIQUE.

LIVRES

DE

LOUIS LECOMPTE,

MARCHAND, LÉVIS.

1. LIVRE DE VENTES.

2. LIVRE DE FACTURES.

3. LIVRE DE CAISSE.

4. LIVRE DE BILLETS.

5. JOURNAL.

6. GRAND-LIVRE.

LIVRES AUXILIAIRES.

Remarques.—Comme le Livre de ventes, le Livre de Factures, le Livre de Caisse et le Livre de Billets sont tenus de la même manière dans la *partie simple* et dans la *partie double*, nous ne répèterons pas les remarques qui ont déjà été faites dans la troisième partie de cet ouvrage, relativement à chacun de ces livres en particulier. Toute la différence consiste à négliger, en *partie double*, de faire l'addition au bas des pages du Livre de ventes et du Livre de Factures : car, au moyen de ses *comptes généraux*, la Tenue des livres en *partie double* fournit au marchand un contrôle assuré sur toutes ses opérations.

Les principes de la *partie double* ne s'appliquent que pour le Journal et le Grand-Livre, lorsqu'on y reporte ce que contiennent déjà les autres livres. C'est pourquoi nous ne ferons les remarques concernant ces deux registres que lorsque nous aurons terminé les livres *auxiliaires* qui les précèdent.

LIVRE DE VENTES.

PARTIE DOUBLE.

I **LÉVIS, 1er MAI 1865.**

								$	cts

LÉVIS, 5 MAI 1865. 2

							$	cts
		DOIT FRS. SIROIS, *Charron, Ste. Marie,*						
	18	vgs. Indienne	@	.20	.....	3.60		
✓	15	" Mérinos	@	1.00	.....	15.00		
	1	paire Mitaines	@	.40	.....	.40		
	2	doz. Fuseaux de fil noir	@	.40	.....	.80	19	80
		7						
		DOIT J. ROY, *Avocat, Lévis,*						
	11	vgs. Tapis ciré	@	.90	.....	9.90		
	9	" Tapis de laine	@	1.20	.....	10.80		
✓	4	" Alpaca	@	.50	.....	2.00		
	8	" Tartan	@	.40	.....	3.20		
	1	Crémone de laine	@	.75	.....	.75		
	1	doz. Cols de toile	@	2.00	.....	2.00	28	65
		10						
		DOIT FRS. SAVARD, *Notaire, St. Henri,*						
	20	vgs. Coton jaune	@	.15	.....	3.00		
✓	8	" Dito.	@	.22	.....	1.76		
	3	" Prunelle	@	.40	.....	1.20		
	4	" Flanelle	@	.45	.....	1.80	7	76
		12						
		DOIT JOS. ALLARD, *Instituteur, Beaumont,*						
Billet No. 2	12	vgs. Engrêlure	@	.05	.....	.60		
	8	" Coton barré	@	.18	.....	1.44		
	6	" Coutil de fil	@	.50	.....	3.00		
	1	Couvre-pieds	@	3.00	.....	3.00		
	2	Mouchoirs de coton	@	.25	.....	.50		
✓	3	feuilles Carton	@	.05	.....	.15	8	69
		16						
		DOIT SAMUEL AUBÉ, *Médecin, St. Anselme,*						
	2	Mouchoirs de soie	@	.90	.....	1.80		
✓	2	paires Gants de cabran	@	1.25	.....	2.50		
	1	" Couvertes de lit	@	5.00	.....	5.00	9	30
		22						
		DOIT JULES PARÉ, *Cultivateur, St. Charles,*						
	2	paires Mitaines	@	.30	.....	.60		
✓	2	vgs. Velours de coton	@	.50	.....	1.00		
	6	" Indienne	@	.15	.....	.90	2	50

3 **LÉVIS, 25 MAI 1865.**

							$	cts
		Doit Frs. Savard, *Notaire, St. Henri,*						
	6	vgs. Flanelle blanche	@	.40	.....	2.40		
	3	" do. rouge	@	.50	.....	1.50		
	4	" Drap (vénitien)	@	2.50	.....	10.00		
✓	7	" Crêpe	@	.60	.....	4.20		
	14	" Barége à robe	@	.60	.....	8.40		
	1	Eventail	@	.80	.....	.80	27	30
		27						
		Doit Frs. Sirois, *Charron, Ste. Marie,*						
	6	Echeveaux de soie	@	.02½	.....	.15		
	1	lb. Fil noir	@	.90	.....	.90		
	2	papiers Aiguilles	@	.05	.....	.10		
✓	4	" Epingles	@	.07	.....	.28		
	4	doz. Agrafes	@	.01	.....	.04	1	47
		2 JUIN.						
		Doit Jos. Allard, *Instituteur, Beaumont,*						
	4	vgs. Alpaca	@	.50	.....	2.00		
	3	" Barége à voile	@	.30	.....	.90		
	6½	" Batiste	@	.20	.....	1.30		
	5	" Bouracan	@	.60	.....	3.00		
✓	2½	" Casimir	@	2.00	.....	5.00		
	1	doz. Boutons	@	.08	.....	.08		
	2	Echeveaux de fil	@	.01	.....	.02		
	4	Fuseaux de fil	@	.04	.....	.16	12	46
		4						
Billet No. 3		**Doit Samuel Aubé**, *Médecin, St. Anselme,*						
	12	vgs. Coton des Indes	@	.25	.....	3.00		
	2	lbs. do. à filer	@	.40	.....	.80		
	1	Cravate de soie	@	.33	.....	.33		
✓	6	vgs. Damas	@	1.20	.....	7.20	11	33
		Doit Jules Paré, *Cultivateur, St. Charles,*						
	1½	vg. Velours de soie	@	2.00	.....	3.00		
✓	3	" Toile grise	@	.20	.....	.60		
	2	paires Mitaines	@	.40	.....	.80	4	40

LÉVIS, 6 JUIN 1865. 4

						$	cts
		Doit Paul Caron, *Arpenteur, St. Jean,*					
	14	vgs. Batiste	@	.15	..... 2.10		
	2	" Bougran	@	.16	..... .32		
	8	" Camelot	@	.40	..... 3.20		
✓	1	" Canevas	@	.20	..... .20		
	1	Eventail	@	1.20	..... 1.20		
	2	vgs. Flanelle verte	@	.50	..... 1.00		
	6	" Point	@	.18	..... 1.08	9	10
		10					
		Doit Ls. Martel, *Pilote, Ste. Croix,*					
	4	vgs. Toile à nappe	@	1.00	..... 4.00		
✓	2	" Drap bleu	@	3.00	..... 6.00		
	4	" do. noir	@	2.50	..... 10.00		
	6	" Bordure	@	.02½	..... .15		
	1	Châle de laine	@	3.00	..... 3.00	23	15
		11					
		Doit Frs. Sirois, *Charron, Ste. Marie,*					
	1	doz. Cols de toile	@	2.00	..... 2.00		
	4	vgs. Coton barré	@	.20	..... .80		
✓	25	" Engrêlure	@	.05	..... 1.25		
	4	" Poil de chèvre	@	.02½	..... .10		
	2	Passe-lacets	@	.01	..... .02		
	3	vgs. Moire	@	.40	..... 1.20	5	37
		15					
		Doit Jos. Allard, *Instituteur, Beaumont,*					
	10	vgs. Taffetas	@	.50	..... 5.00		
	8	" Satin	@	1.60	..... 12.80		
✓	13	" Mousseline	@	.25	..... 3.25		
	3	" Linon	@	.35	..... 1.05		
	2	Parasols	@	1.50	..... 3.00	25	10
		20					
		Doit Paul Caron, *Arpenteur, St. Jean,*					
Billet No. 4	1	Portemanteau	@	2.00	..... 2.00		
	1	doz. Serviettes	@	3.00	..... 3.00		
	12	vgs. Barége	@	.40	..... 4.80		
	4	" Cariset blanc	@	.80	..... 3.20		
	16	" Coutil	@	.25	..... 4.00		
	8	" Drap noir	@	3.60	..... 28.80	45	80

5 **LÉVIS, 24 JUIN 1865.**

Billet No. 5

						$	cts
		DOIT SAMUEL AUBÉ, *Médecin, St. Anselme,*					
	1	paire Mitaines de cabran	@	1.50	1.50		
	1	Parapluie de soie	@	2.60	2.60		
	6	vgs. Toile à bourrure	@	.15	.90		
	12	" Coton à filer	@	.60	7.20		
✓	14	" Chenille	@	.20	2.80	15	00
		28					
		DOIT JEAN ROY, *Avocat, Lévis,*					
	14	vgs. Coton jaune	@	.20	2.80		
	25	" Toile grise	@	.15	3.75		
✓	11	" Coutil de fil	@	.50	5.50		
	10	" do. de coton	@	.40	4.00		
	½	" Drap blanc	@	4.00	.50		
	3	Mouchoirs de soie	@	.90	2.70	19	25
		30					
		DOIT LS. MARTEL, *Pilote, Ste. Croix,*					
	4	vgs. Toile grise	@	.16	.64		
✓	16	" do. écrue	@	.25	4.00		
	3	" do. cirée	@	.60	1.80		
	6	" Velours	@	1.60	9.60	16	04
		4 JUILLET.					
		DOIT JEAN ROY, *Avocat, Lévis,*					
	12	vgs. Mérinos	@	1.00	12.00		
	8	" Drap noir	@	1.80	14.40		
✓	4	" Casimir	@	2.00	8.00		
	1	Veste de laine	@	1.60	1.60		
	7	vgs. Coutil de fil	@	.60	4.20		
	8	" Chenille	@	.18	1.44	41	64
		7					
		DOIT JOS. ALLARD, *Instituteur, Beaumont,*					
	1	paire Gants de soie	@	.60	.60		
	1	Eventail	@	.80	.80		
✓	4	vgs. Bouracan	@	.90	3.60		
	6	" Mérinos	@	1.20	7.20		
	1	doz. Mouchoirs	@	2.40	2.40	14	60

LÉVIS, 9 JUILLET 1865. 6

							$	cts

7 **LÉVIS, 22 JUILLET 1865.**

						$	cts
		DOIT JULES PARÉ, *Cultivateur, St. Charles,*					
	14	vgs. Coton des Indes	@	.30	..... 4.20		
	18	" Futaine	@	.80	..... 14.40		
1/	25	" Ruban	@	.18	..... 4.50		
	14	" Velours de coton	@	.36	..... 5.04		
	2	paires Mitaines	@	.40	..... .80	28	94
		25					
		DOIT SAMUEL AUBÉ, *Médecin, St. Anselme,*					
	25	vgs. Tapis de laine	@	.90	..... 22.50		
	14	" Toile grise	@	.18	..... 2.52		
	12	" Soie	@	1.25	..... 15.00		
	20	" Moire	@	.40	..... 8.00		
	2	doz. Passe-lacets	@	.07	..... .14		
1/	2	Portemanteaux	@	.70	..... 1.40		
	18	vgs. Coutil de fil	@	.50	..... 9.00		
	2	Parapluies	@	1.50	..... 3.00		
	6	vgs. Cariset blanc	@	.60	..... 3.60	65	16
		30					
		DOIT JEAN ROY, *Avocat, Lévis,*					
	12	vgs. Flanelle rouge	@	.55	..... 6.60		
	6	" Casimir	@	1.80	..... 10.80		
1/	3	doz. Mouchoirs	@	2.30	..... 6.90		
	1	Châle de laine	@	3.00	..... 3.00		
	16	vgs. Alpaca	@	.45	.... 7.20	34	50

LIVRE DE FACTURES.

PARTIE DOUBLE.

I **LÉVIS, 1er MAI 1865.**

				$	cts
	ACHETÉ DE CHS. MICHAUD, *Québec,*				
10	paires Gants blancs	@ .32	..... 3.20		
1	pc. Crêpe, 14 vgs.	@ 1.50	..... 21.00		
3	doz. Fuseaux de fil	@ .40	..... 1.20		
1	pc. Coton jaune, 40 vgs.	@ .18	..... 7.20		
1	" Velours de soie, 17 vgs.	@ 2.40	..... 40.80	73	40
	5				
	ACHETÉ DE LS. MASSON, *Québec,*				
1	pc. Flanelle rouge, 46 vgs.	@ .40	..... 18.40		
1	" do. " 46 "	@ .42	..... 19.32		
1	grosse Boutons	@ 1.10	..... 1.10		
1	doz. Cols de toile	@ 1.50	..... 1.50	40	32
	10				
	ACHETÉ DE JEAN NOEL, *Québec,*				
1	pc. Flanelle rouge, 46 vgs.	@ .30	..... 13.80		
1	" Drap de pilote, 14 "	@ .80	..... 11.20		
4	Châles de laine	@ 1.80	..... 7.20		
3	doz. paires Gants de coton	@ 1.40	..... 4.20		
2	Crémones de laine	@ .60	.... 1.20		
1	grosse Boutons de satin	@ .60	..... .60	38	20
	12				
	ACHETÉ DE CHS. MICHAUD, *Québec,*				
1	doz. paires Gants de fil	@ 2.00	..... 2.00		
1	" Cols de toile	@ 1.60	..... 1.60		
1	" paires Gants blancs	@ 3.60	..... 3.60		
2	" Cols de mousseline	@ 1.30	..... 2.60		
3	" paires Gants	@ 1.10 1.50 1.20	..... 3.80	13	60
	15				
	ACHETÉ DE MICHEL PARENT, *Québec,*				
1	grosse Boutons	@ .80	..... .80		
2	pcs. Coton jaune, 80 vgs.	@ .20	.... 16.00		
1	,, Ruban	@ 7.20	..... 7.20		
3	Parasols	@ 1.20	.... 3.60		
1	pc. Casimir, 18 vgs.	@ 1.30	.... 23.40		
1	" Indienne, 43 "	@ .15	..... 6.45	57	45

Billet No. 1

LÉVIS, 20 MAI 1865.

									$	cts

3 **LÉVIS, 10 JUIN 1865.**

				$	cts
		ACHETÉ DE CHS. MICHAUD, *Québec,*			
✓	1	pc. Flanelle blanche, 44 vgs. @ .42	18.48		
	1	grosse Boutons de satin @ .70	.70	19	18
		12			
		ACHETÉ DE FRS. PATRY, *Québec,*			
✓	1	pc. Velours de coton, 20 vgs. @ .40	8.00		
	4	doz. Cols de toile fine @ 2.00	8.00	16	00
		14			
		ACHETÉ DE CHS. MARCEAU, *Québec,*			
	1	pc. Coton jaune, 40 vgs. @ .20	8.00		
✓	1	" Indienne, 44 " @ .15	6.60		
	4	Parasols de soie @ 1.50	6.00	20	60
		16			
		ACHETÉ DE JOS. BOISVERT, *Québec,*			
✓	1	pc. Casimir, 20 vgs. @ 1.40	28.00	28	00
		18			
		ACHETÉ DE FRS. LEMIEUX, *Lévis,*			
✓	1	pc. Coutil de coton, 20 vgs. @ 30	6.00	6	00
		20			
		ACHETÉ DE MICHEL PARENT, *Québec,*			
	3	doz. Mouchoirs @ 2.40	7.20		
✓	2	" paires Gants de coton @ 1.80	3.60		
	1	" " Mitaines de cabran @12.00	12.00	22	80
		22			
		ACHETÉ DE JEAN NOEL, *Québec,*			
	2	grosses Boutons @ 1.15	2.30		
✓	1	pc. Crêpe, 14 vgs. @ 1.40	19.60	21	90
		25			
		ACHETÉ DE CHS. MICHAUD, *Québec,*			
	1	pc. Batiste, 20 vgs. @ .20	4.00		
✓	1	" Mousseline, 24 " @ .33	7.92		
	1	" Drap bleu, 40 " @ 2.15	86.00	97	92

LÉVIS, 2 JUILLET 1865. 4

						$	cts
		ACHETÉ DE LS. MASSON, *Québec*,					
	3	doz. Crémones de laine	@	6.00.....	18.00		
✓	4	pcs. Flanelle rouge, 176 vgs.	@	.42.....	73.92		
	6	doz. Fuseaux de fil	@	.40.....	2.40	94	32
		5					
		ACHETÉ DE JEAN NOEL, *Québec*,					
✓	4	pcs. Tapis, 200 vgs.	@	.85.....	170.00	170	00
		7					
		ACHETÉ DE MICHEL PARENT, *Québec*,					
	2	pcs. Drap, 60 vgs.	@	3.00.....	180.00		
✓	2	" Casimir, 50 "	@	1.60.....	80.00		
	3	Châles de laine	@	3.12.....	9.36	269	36
		10					
		ACHETÉ DE CHS. MARCEAU, *Québec*,					
	2	pcs. Casimir canadien, 50 vgs.	@	.45.....	22.50		
✓	3	" Dito. 90 "	@	.50.....	45.00		
	3	doz. Vestes de laine	@	10.80.....	32.40		
	6	lbs. Fil noir	@	.65.....	3.90	103	80
		15					
		ACHETÉ DE FRS. PATRY, *Québec*,					
✓	8	paires Couvertes de lit	@	4.00.....	32.00		
	12	" Dito.	@	3.25.....	39.00	71	00
		19					
		ACHETÉ DE JOS. BOISVERT, *Québec*,					
	3	pcs. Drap noir, 30 vgs.	@	3.50.....	105.00		
✓	2	" Dito. bleu 40 "	@	3.00.....	120.00		
	6	" Casimir, 150 "	@	1.40.....	210.00	435	00
		21					
		ACHETÉ DE FRS. LEMIEUX, *Lévis*,					
	1	pc. Flanelle verte 44 vgs.	@	.44.....	19.36		
	1	" Dito. blanche, 46 "	@	.42.....	19.32		
	3	Portemanteaux	@	2.50.....	7.50		
	4	Echarpes de laine	@	3.15.....	12.60		
✓	6	doz. pcs. Galon uni	@	.22.....	1.32	60	10

Billet No. 4

5 **LÉVIS, 24 JUILLET 1865.**

						$	cts
		ACHETÉ DE FRS. PATRY, *Québec*,					
✓	6	pcs. Indienne, 168 vgs.	@	.15.....	25.20		
	8	" Dito. 224 "	@	.16.....	35.84	61	04
Billet No. 5		ACHETÉ DE JOS. BOISVERT, *Québec*,					
	2	doz. Cols de toile	@	1.50.....	3.20		
	1	" paires Gants blancs	@	3.50.....	3.50		
	4	Châles de laine	@	1.20.....	4.80		
	2	paires Couvertes de lit	@	3.25.....	6.50		
✓	6	Crémones de laine	@	.40.....	2.40	20	40
		26					
Billet No. 6		ACHETÉ DE LS. MASSON, *Québec*,					
	6	doz. feuilles Carton	@	.40.....	2.40		
	1	grosse Boutons	@	.50.....	.50		
	1	" Dito.	@	.40.....	.40		
	1	pc. Coton des Indes, 44 vgs.	@	.22.....	9.68		
✓	1	" Velours de coton, 20 "	@	.30.....	6.00	18	98
		27					
		ACHETÉ DE FRS. LEMIEUX, *Lévis*,					
	2	pcs. Casimir, 36 vgs.	@	1.60.....	57.00		
	4	" Flanelle, 184 "	@	.40.....	73.60		
✓	2	" Velours, 50 "	@	1.60.....	80.00		
	4	" Alpaca, 120 "	@	.36.....	43.20		
	1	" Drap noir, 21 "	@	2.60.....	54.60	309	00
		30					
		ACHETÉ DE MICHEL PARENT, *Québec*,					
	1	doz. Portemanteaux	@	12.00.....	12.00		
✓	6	Echarpes de laine	@	3.00.....	18.00		
	2	pcs. Alpaca, 60 vgs.	@	.36.....	21.60		
	6	" Coton jaune, 80 "	@	.18.....	14.40	66	00

cts

61 04

20 40

18 98

09 00

66 00

PETIT-LIVRE DE CAISSE.

PARTIE DOUBLE.

1 DOIT **CAISSE**

1865		VENTES AU COMPTANT.	$	cts
Mai	1	A Marchandises	10	00
"	2	A Dito.	12	00
"	3	A Dito.	14	00
"	4	A Dito.	4	00
"	5	A Dito.	8	00
"	6	A Dito.	10	00
"	8	A Dito.	20	00
"	9	A Dito.	5	00
"	10	A Dito.	6	00
"	11	A Dito.	7	00
"	12	A Dito.	8	00
"	13	A Dito.	12	00
"	15	A Dito.	14	00
"	16	A Dito.	3	00
"	17	A Dito.	25	00
"	18	A Dito.	15	00
"	19	A Dito.	8	00
"	20	A Dito.	13	00
"	22	A Dito.	3	00
"	23	A Dito.	10	00
"	24	A Dito.	14	00
"	25	A Dito.	7	00
"	26	A Dito.	16	00
"	27	A Dito.	30	00
"	30	A Dito.	8	00
			282	00

Porté au Grand-Livre de Caisse, p. 1.

1865				
Juin	1	A Marchandises	18	00
"	2	A Dito.	15	00
"	3	A Dito.	13	00
"	4	A Dito.	8	00
"	5	A Dito.	9	00
"	6	A Dito.	16	00
"	8	A Dito.	25	00
"	9	A Dito.	20	00
		Reporté	124	00

CAISSE AVOIR 1

1865		DÉPENSES DU MAGASIN.	$	cts
Mai	1	Par J. Marcoux, pour vitraux, tablettes &c.....	40	00
"	3	Par Ls. Nolin, pour loyer de ce mois.....	10	00
"	4	Par charretier, pour transport de marchandises....		40
"	6	Par bois de chauffage.....	9	00
"	8	Par sciage de bois.....	4	00
"	9	Par cotisations, taxe de l'eau.....	5	15
"	12	Par Assurance de Québec, pour Prime et Police...	11	00
"	13	Par port de lettres.....		10
"	16	Par journalier, enlèvement de la glace.....	1	50
"	20	Par charretier, transport de marchandises.....		20
"	21	Par J. Valin, commis, salaire de ce mois.....	10	00
"	24	Par J. Valin, " pension de ce mois.....	12	00
"	25	Par port de lettres.....		15
"	27	Par douane, droits sur marchandises.....	7	25
"	"	Par J. Marcoux, menuiserie du magasin.....	1	20
"	28	Par lavage du magasin.....		20
"	29	Par journalier, transport de marchandises.....		10
"	30	Par gaz pour ce mois.....	2	00
			114	25

Porté au Grand-Livre de Caisse, p. 1.

1865				
Juin	1	Par port de lettres.....		10
"	3	Par douane, droits sur marchandises.....	6	00
"	8	Par charretier, transport de marchandises.....	1	25
"	9	Par annonces dans les journaux.....	2	30
"	12	Par circulaires, frais d'impression.....	1	50
"	13	Par port de lettres.....		15
"	16	Par journalier, transport de marchandises.....		10
"	18	Par J. Marcoux, ouvrage pour le magasin.....		50
		Reporté.....	11	90

2 DOIT CAISSE

1865		VENTES AU COMPTANT.	$	cts
		Report.....	124	00
Juin	10	A Marchandises.....	14	00
"	11	A Dito.	2	00
"	12	A Dito.	6	00
"	13	A Dito.	3	00
"	15	A Dito.	10	00
"	16	A Dito.	2	00
"	17	A Dito.	13	00
"	18	A Dito.	17	00
"	19	A Dito.	1	00
"	20	A Dito.	4	00
"	22	A Dito.	6	00
"	23	A Dito.	3	00
"	24	A Dito.	16	00
"	25	A Dito.	20	00
"	26	A Dito.	14	00
"	27	A Dito.	12	00
"	29	A Dito.	9	00
"	30	A Dito.	11	00
			287	00

Porté au Grand-Livre de Caisse, p. 1.

1865				
Juill	1	A Marchandises.....	6	00
"	2	A Dito.	5	00
"	3	A Dito.	20	00
"	4	A Dito.	34	00
"	5	A Dito.	25	00
"	6	A Dito.	36	00
"	8	A Dito.	4	00
"	9	A Dito.	8	00
"	10	A Dito.	7	00
"	11	A Dito.	1	00
"	12	A Dito.	10	00
"	13	A Dito.	15	00
		Reporté.....	171	00

CAISSE AVOIR 2

1865		DÉPENSES DU MAGASIN.	$	cts
		Report.....	11	90
Juin	19	Par douane, droits sur marchandises.....	5	00
"	22	Par port de lettres		05
"	23	Par J. Valin, commis, salaire de ce mois.....	10	00
"	24	Par J. Valin, " pension de ce mois.....	12	00
"	26	Par lavage du magasin.....		25
"	27	Par Ls. Nolin, pour loyer de ce mois.....	10	00
"	29	Par gaz, dépense de ce mois.....		90
			50	10

Porté au Grand-Livre de Caisse, p. 1.

1865				
Juill	4	Par port de lettres.....		15
"	6	Par charretier, transport de marchandises.....		25
"	9	Par journalier, " " "		10
"	"	Par J. Marcoux, menuiserie.....	1	00
"	10	Par port de lettres.....		10
"	11	Par douane, droits sur marchandises.....	1	30
"	13	Par lavage du magasin.....		25
"	15	Par charretier, transport de marchandises.....		60
"	16	Par port de lettres..		05
"	17	Par J. Valin, commis, salaire de ce mois.....	10	00
"	18	Par J. Valin, " pension de ce mois.....	12	00
"	19	Par lavage du magasin		20
		Reporté.....	26	00

3 DOIT CAISSE

1865			VENTES AU COMPTANT.	$	cts
			Report.....	171	00
Juill	15	A	Marchandises.....	18	00
"	16	A	Dito.	25	00
"	17	A	Dito.	30	00
"	18	A	Dito.	17	00
"	19	A	Dito.	15	00
"	20	A	Dito.	40	00
"	22	A	Dito.	42	00
"	23	A	Dito.	6	00
"	24	A	Dito.	11	00
"	25	A	Dito.	7	00
"	26	A	Dito.	9	00
"	27	A	Dito.	12	00
"	29	A	Dito.	4	00
"	30	A	Dito.	16	00
"	31	A	Dito.	25	00
				448	00

Porté au Grand-Livre de Caisse, p. 1.

CAISSE AVOIR 3

1865		DÉPENSES DU MAGASIN.	$	cts
		Report.....	26	00
Juill	20	Par douane, droits sur marchandises.....	6	25
"	30	Par Ls. Nolin, loyer de ce mois.....	10	00
"	"	Par gaz, dépense pendant ce mois.....	2	00
			44	25

Porté au Grand-Livre de Caisse, p. 1.

Le résumé du PETIT-LIVRE DE CAISSE, lorsqu'il a été porté au GRAND-LIVRE DE CAISSE, présente les tableaux suivants mis en regard, qui se composent de deux reports à la fin de chaque mois, l'un, au *débit*, pour les *Ventes au comptant*, et l'autre, au *crédit*, pour les *Dépenses du magasin*.

DOIT **CAISSE**

			$	cts
1865				
Mai	30	A Marchandises, ventes au comptant.....	282	00
Juin	30	A Marchandises, ventes au comptant.....	287	00
Juill	31	A Marchandises, ventes au comptant.....	448	00

CAISSE **AVOIR**

			$	cts
1865				
Mai	30	Par Dépenses du magasin payées pendant ce mois....	114	25
Juin	30	Par Dépenses du magasin payées pendant ce mois....	50	10
Juill	31	Par Dépenses du magasin payées pendant ce mois....	44	25

GRAND-LIVRE DE CAISSE.

PARTIE DOUBLE.

1 DOIT CAISSE

1865		SOMMES REÇUES.		$	cts
Mai	1	A Fonds,	Capital dans le commerce...	600	00
"	"	A Billets recevables,	No. 1 escompté, Frs. Savard.	29	70
"	4	A Ls. Saucier,	remise d'argent prêté.....	50	00
"	"	A Marchandises,	vendu à J. Roy.....	22	35
"	8	A Ls. Martel,	à-compte.....	4	50
"	15	A Frs. Sirois,	à-compte.....	10	00
"	30	A Marchandises,	ventes de ce mois.....	282	00
				998	55
1865 Juin	1	A Balance,	report de mai	700	05
"	8	A Jos. Allard,	à-compte.....	6	00
"	15	A Samuel Aubé,	en plein.....	9	30
"	"	A Billets recevables,	No. 2, Jos. Allard.....	8	69
"	27	A Ls. Saucier,	remise d'argent prêté.....	100	00
"	"	A Intérêt,	payé par Ls. Saucier.....		50
"	30	A Marchandises,	ventes de ce mois.....	287	00
				1111	54
1865 Juill	1	A Balance,	report de juin.....	831	76
"	2	A Jean Roy,	à-compte.....	30	00
"	4	A Jules Paré,	à-compte.....	45	50
"	6	A Paul Caron,	à-compte.....	18	00
"	7	A Billets recevables,	No. 3, Samuel Aubé.....	11	33
"	10	A Frs. Savard,	à-compte.....	7	76
"	15	A Ls. Martel,	à-compte.....	23	15
"	20	A Jos. Allard,	à-compte.....	25	10
"	25	A Samuel Aubé,	à-compte.....	60	00
"	27	A Jules Paré,	à-compte.....	4	40
"	29	A Jean Roy,	à-compte.....	19	25
"	31	A Marchandises,	ventes de ce mois.....	448	00
				1524	25
1865 Août	1	A Balance,	report de juillet.....	1270	92

CAISSE AVOIR 1

1865		SOMMES PAYÉES.		$	cts
Mai	1	Par Escompte,	No. 1, Frs. Savard.....	1	05
"	2	Par Ls. Saucier,	argent prêté	50	00
"	15	Par Chs. Michaud,	à-compte.....	25	00
"	25	Par Marchandises,	acheté de Frs. Patry.....	8	20
"	27	Par Ls. Saucier,	prêté pour 1 mois à 6 ℘ cent.	100	00
"	30	Par Dépenses du magasin durant ce mois.....		114	25
		Par Balance,	reporté à juin.....	700	05
				998	55

1865					
Juin	4	Par Ls. Masson,	à-compte.....	15	00
"	15	Par Billets payables,	No. 1, Chs. Michaud.....	13	60
"	23	Par Billets payables,	No. 2, Jos. Boisvert.....	120	50
"	"	Par Intérêt,	No. 2, Jos. Boisvert.....		58
"	25	Par Dépenses de la famille en mai et juin.....		80	00
"	30	Par Dépenses du magasin durant ce mois.....		50	10
		Par Balance,	reporté à juillet.....	831	76
				1111	54

1865					
Juill	2	Par Jos. Boisvert,	à-compte.....	14	00
"	4	Par Frs. Lemieux,	à-compte.....	40	00
"	5	Par Chs. Marceau,	à-compte.....	20	60
"	7	Par Frs. Patry,	à-compte.....	16	00
"	9	Par Billets payables,	No. 3, Michel Parent.....	11	40
"	10	Par Jean Noël,	à-compte.....	30	00
"	12	Par Chs. Michaud,	à-compte.....	19	18
"	15	Par Dépenses de la famille durant ce mois.....		36	00
"	20	Par Jean Noël,	à-compte.....	21	90
"	31	Par Dépenses du magasin durant ce mois.....		44	25
		Par Balance,	reporté à Août.....	1270	92
				1524	25

LIVRE DE BILLETS.

PARTIE DOUBLE.

1 **BILLETS**

No.	DATE	SOUSCRIPTEUR.	ORDRE DE
1	1er. Mai 1865.	Frs. Savard.....	Moi-même.
2	12 " "	Jos. Allard.....	Dito.
3	4 Juin "	Samuel Aubé.....	Dito.
4	20 " "	Paul Caron.....	Ls. Pouliot.
5	24 " "	Samuel Aubé.....	Moi-même.
6	9 Juillet "	Frs. Sirois.....	Dito.

1 **BILLETS**

No.	DATE	NATURE DU BILLET.	ORDRE DE
1	12 Mai 1865.	Mon billet.	Chs. Michaud
2	20 " "	Dito.	Jos. Boisvert
3	6 Juin "	Dito.	Michel Parent
4	21 Juillet "	Dito.	Frs. Lemieux
5	24 " "	Dito.	Frs. Patry
6	26 " "	Dito.	Frs. Massou

RECEVABLES. 1

TERME.	ECHÉANCE.	MONTANT.	REMARQUES.
6 mois (184 jours)	4 Nov. 1865	$29.70	Escompté ce jour à 7 par Cent.
1 " (31 ")	15 Juin "	8.69	Payé le 15 Juin 1865.
1 " (31 ")	7 Juill. "	11.33	Payé le 7 Juin 1865.
4 " (122 ")	23 Oct. "	45.80	
2 " (61 ")	27 Août "	15.00	
1 " (31 ")	12 " "	25.52	

PAYABLES. 1

TERME.	ECHÉANCE.	MONTANT.	REMARQUES.
1 mois (31 jours)	15 Juin 1865.	$ 13.60	Payé le 15 Juin 1865.
1 " (31 ")	23 " "	120.50	Payé le 23 Juin 1865 avec Intérêt de 6 par Cent.
1 " (30 ")	9 Juill. "	11.40	Payé le 9 Juillet 1865 sans intérêt.
6 " (184 ")	24 Janv. 1866.	60.10	
4 " (123 ")	27 Nov. 1865.	20.40	
3 " (92 ")	29 Oct. "	18.98	

REMARQUES

SUR LE JOURNAL À PARTIE DOUBLE.

On peut dire que la science de la *Tenue des livres* se résume dans ce registre, puisque seul, en *partie double*, il renferme toutes les opérations du commerce, et qu'il nécessite pour les rédiger une personne connaissant parfaitement les principes de la *partie double*, qui ne sont pas de rigueur pour la rédaction des autres livres, à l'exception du GRAND-LIVRE, lequel n'est à proprement parler qu'une table de matières pour chacun des comptes du JOURNAL.

A chaque article du JOURNAL à *partie double*, il y a toujours un *débiteur* et un *créancier*. C'est ce qui constitue la différence de cette méthode avec la *partie simple*, où chaque article ne contient qu'un *débiteur* ou un *créancier ;* de là aussi lui vient le nom de *partie double*. Le nom du débiteur se place toujours le premier.

Chaque *débiteur* et chaque *créancier* est précédé, dans le JOURNAL, d'un chiffre qui indique le *folio* du GRAND-LIVRE où a été reportée la somme reçue ou fournie. Lorsque les deux comptes se trouvent sur la même ligne, les chiffres de leur *folio* sont placés en forme de fraction : alors le premier indique le *folio* du *débiteur*, et le second, celui du *créancier*.

Lorsque l'on veut connaître les détails d'un compte du GRAND-LIVRE, on peut recourir directement, d'après la date, à celui des *livres auxiliaires* qui les renferme, sans aller au JOURNAL, qui lui-même renvoie toujours à quelqu'un de ces derniers.

JOURNAL.

PARTIE DOUBLE.

I **LÉVIS, 1er MAI 1865.**

			$	cts
5/1	CAISSE à FONDS,			
	Pour Capital mis dans le commerce.....		600	00
10/9	JEAN ROY à MARCHANDISES,			
	Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 1.....		8	65
6/9	BILLETS RECEVABLES à MARCHANDISES,			
	Pour No. 1 à 6 mois, dû le 4 nov., Frs. Savard....		29	70
6	DIVERS à BILLETS RECEVABLES,			
5	Caisse, No. 1 escompté, F. Savard.....	28.65		
4	Escompte, pour No. 1.....	1.05	29	70
9/11	MARCHANDISES à CHS. MICHAUD,			
	Pour divers (*Livre de Factures*) p. 1		73	40
	2			
12/5	LS. SAUCIER à CAISSE,			
	Pour argent prêté.....		50	00
9	DIVERS à MARCHANDISES,			
13	JULES PARÉ, (*Livre de Ventes*) p. 1...	22.20		
14	PAUL CARON, (*Livre de Ventes*) p.1....	8.10	30	30
	3			
15/9	LS. MARTEL à MARCHANDISES,			
	Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 1.....		7	74
	4			
5	CAISSE à DIVERS,			
12	A LS. SAUCIER, argent remis	50.00		
9	A MARCHANDISES, vente au comptant..	22.35	72	35
	5			
16/9	FRS. SIROIS à MARCHANDISES,			
	Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 2.....		19	80
9/17	MARCHANDISES à LS. MASSON,			
	Pour divers (*Livre de Factures*) p. 1.....		40	32

LÉVIS, 7 MAI 1865. 2

		$	cts
10/9	J. Roy à Marchandises, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 2	28	65
	8		
5/15	Caisse à Ls. Martel, Pour à-compte	4	50
	10		
18/9	Frs. Savard à Marchandises, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 2	7	76
9/19	Marchandises à Jean Noel, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 1	38	20
	12		
6/9	Billets recevables à Marchandises, No. 2 à 1 mois, dû le 15 juin, Jos. Allard	8	69
9/7	Marchandises à Billets payables, Pour No. 1 à 1 mois, dû le 15 juin, Chs. Michaud	13	60
	15		
5/16	Caisse à Frs. Sirois, Pour à-compte	10	00
11/5	Chs. Michaud à Caisse, Pour à-compte	25	00
9/20	Marchandises à Michel Parent, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 1	57	45
	16		
21/9	Samuel Aubé à Marchandises, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 2	9	30
	20		
9/7	Marchandises à Billets payables, No. 2 à 1 mois, dû le 23 juin	120	50

3 **LÉVIS, 22 MAI 1865.**

		$	cts
13/9	JULES PARÉ à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 2.....	2	50
	25		
9/5	MARCHANDISES à CAISSE, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 2.....	8	20
18/9	FRS. SAVARD à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 3.....	27	30
	27		
12/5	LS. SAUCIER à CAISSE, Pour argent prêté à 1 mois.....	100	00
16/9	FRS. SIROIS à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 3.....	1	47
	30		
5/9	CAISSE à MARCHANDISES, Pour ventes de ce mois.....	282	00
8/5	DÉPENSES DU MAGASIN à CAISSE, Pour divers pendant ce mois.....	114	25
	2 JUIN.		
22/9	JOS. ALLARD à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 3.....	12	46
9/23	MARCHANDISES à FRS. LEMIEUX, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 2.....	46	08
	4		
17/5	LS. MASSON à CAISSE, Pour à-compte.....	15	00
6/9	BILLETS RECEVABLES à MARCHANDISES, Pour No. 3 à 1 mois, dû le 7 juin, S. Aubé.....	11	33

LÉVIS, 4 JUIN 1865. 4

		$	cts
13/9	JULES PARÉ à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 3	4	40
9/17	MARCHANDISES à LS. MASSON, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 2	35	84
	6		
14/9	PAUL CARON à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 4	9	10
9/7	MARCHANDISES à BILLETS PAYABLES, Pour No. 3 à 1 mois, dû le 9 juillet, M. Parent.	11	40
	8		
5/22	CAISSE à JOS. ALLARD, Pour à-compte	6	00
	9		
9/24	MARCHANDISES à CHS. MARCEAU, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 2	44	60
	10		
15/9	LS. MARTEL à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 4	23	15
9/11	MARCHANDISES à CHS. MICHAUD, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 3	19	18
	11		
16/9	FRS. SIROIS à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 4	5	37
	12		
9/25	MARCHANDISES à FRS. PATRY, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 3	16	00
	14		
9/24	MARCHANDISES à CHS. MARCEAU, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 3	20	60

5 **LÉVIS, 15 JUIN 1865.**

			$	cts
5/21	CAISSE à DIVERS,			
6	A Samuel Aubé, balance due.....	9.30		
	A BILLETS RECEVABLES, No. 2, J. Allard.	8.69	17	99
7/5	BILLETS PAYABLES à CAISSE,			
	Pour payement du No. 1, dû ce jour.....		13	60
22/9	JOS. ALLARD à MARCHANDISES,			
	Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 4.....		25	10
	16			
9/26	MARCHANDISES à JOS. BOISVERT,			
	1 pc. Casimir (*Livre de Factures*) p. 3.....		28	00
	18			
9/23	MARCHANDISES à FRS. LEMIEUX,			
	1 pc. Coutil (*Livre de Factures*), p. 3.....		6	00
	20			
6/9	BILLETS RECEVABLES à MARCHANDISES,			
	Pour No. 4 à 4 mois, dû le 23 octobre, Paul Caron.		45	80
9/20	MARCHANDISES à MICHEL PARENT,			
	Pour divers (*Livre de Factures*) p. 3.....		22	80
	22			
9/19	MARCHANDISES à JEAN NOEL,			
	Pour divers (*Livre de Factures*) p. 3.....		21	90
	23			
5	DIVERS à CAISSE,			
7	BILLETS PAYABLES, No. 2, dû ce jour..	120.50		
4	INTÉRÊT, No. 2, " " " ..	.58	121	08
	24			
6/9	BILLETS RECEVABLES à MARCHANDISES,			
	Pour No. 5 à 2 mois, dû le 27 août, Samuel Aubé.		15	00

LÉVIS, 25 JUIN 1865.

		$	cts
2/5	DÉPENSES DE LA FAMILLE à CAISSE, Pour divers en mai et juin.....	80	00
9/11	MARCHANDISES à CHS. MICHAUD, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 3.....	97	92
	27		
5/12/4	CAISSE à DIVERS, A LS. SAUCIER, argent remis..... 100.00; A INTÉRÊT, pour argent prêté..... .50	100	50
	28		
10/9	JEAN ROY à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 5.....	19	25
	30		
5/9	CAISSE à MARCHANDISES, Ventes au comptant pendant ce mois.....	287	00
8/5	DÉPENSES DU MAGASIN à CAISSE, Pour divers pendant ce mois.....	50	10
15/9	LS. MARTEL à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 5.....	16	04
	2 JUILLET.		
5/10	CAISSE à JEAN ROY, Pour à-compte.....	30	00
26/5	JOS. BOISVERT à CAISSE, Pour à-compte	14	00
9/17	MARCHANDISES à LS. MASSON, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 4.....	94	32

7 **LÉVIS, 4 JUILLET 1865.**

		$	cts
5/13	CAISSE à JULES PARÉ, Pour à-compte	45	50
23/5	FRS. LEMIEUX à CAISSE, Pour à-compte	40	00
10/9	JEAN ROY à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 5	41	64
	5		
24/5	CHS. MARCEAU à CAISSE, Pour à-compte	20	00
9/19	MARCHANDISES à JEAN NOEL, 4 pcs. Tapis (*Livre de Factures*) p. 4	170	00
	6		
5/14	CAISSE à PAUL CARON, Pour à-compte	18	00
	7		
5/6	CAISSE à BILLETS RECEVABLES, Pour No. 3, dû ce jour	11	33
25/5	FRS. PATRY à CAISSE, Pour à-compte	10	00
22/9	JOS. ALLARD à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 5	14	60
9/20	MARCHANDISES à MICHEL PARENT, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 4	269	36
	9		
7/5	BILLETS PAYABLES à CAISSE, Pour No. 3, dû ce jour	11	40

LÉVIS, 9 JUILLET 1865. 8

		$	cts
6/9	BILLETS RECEVABLES à MARCHANDISES, Pour No. 6 à 1 mois, dû le 12 août, Frs. Sirois...	25	52
	10		
5/18	CAISSE à FRS. SAVARD, Pour à-compte.....	7	76
19/5	JEAN NOEL à CAISSE, Pour à-compte.....	30	00
9/24	MARCHANDISES à CHS. MARCEAU, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 4.....	103	80
	12		
11/5	CHS. MICHAUD à CAISSE, Pour à-compte.....	19	18
18/9	FRS. SAVARD à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 6.....	19	35
	14		
22/9	JOS. ALLARD à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 6.....	34	97
	15		
5/15	CAISSE à LS. MARTEL, Pour à-compte.....	23	15
9/25	MARCHANDISES à FRS. PATRY, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 4.....	71	00
2/5	DÉPENSES DE LA FAMILLE à CAISSE, Pour divers.....	36	00
	16		
14/9	PAUL CARON à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 6.....	43	70

9 LÉVIS, 19 JUILLET 1865.

		$	cts
9/26	MARCHANDISES à JOS. BOISVERT, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 4	435	00
	20		
5/22	CAISSE à JOS. ALLARD, Pour à-compte.....	25	10
19/5	JEAN NOEL à CAISSE, Pour à-compte.....	21	90
15/9	LS. MARTEL à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 6.....	64	10
	21		
9/7	MARCHANDISES à BILLETS PAYABLES, Pour No. 4 à 6 mois, dû le 24 janv., F. Lemieux...	60	10
	22		
13/9	JULES PARÉ à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 7.....	28	94
	24		
9/25	MARCHANDISES à FRS. PATRY, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 5.....	61	04
9/7	MARCHANDISES à BILLETS PAYABLES, Pour No. 5 à 4 mois, dû le 27 nov., J. BOISVERT...	20	40
	25		
5/21	CAISSE à SAMUEL AUBÉ, Pour à-compte	60	00
21/9	SAMUEL AUBÉ à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 7.....	65	16
	26		
9/7	MARCHANDISES à BILLETS PAYABLES, Pour No. 6 à 3 mois, dû le 29 oct., L. MASSON...	18	98

LÉVIS, 27 JUILLET 1865. 10

		$	cts
5/13	CAISSE à JULES PARÉ, Pour à-compte.....	4	40
9/23	MARCHANDISES à FRS. LEMIEUX, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 5.....	309	00
	29		
5/10	CAISSE à JEAN ROY, Pour à-compte.....	19	25
9/20	MARCHANDISES à MICHEL PARENT, Pour divers (*Livre de Factures*) p. 5.....	66	00
	30		
10/9	JEAN ROY à MARCHANDISES, Pour divers (*Livre de Ventes*) p. 7.....	34	50
	31		
5/9	CAISSE à MARCHANDISES, Pour ventes au comptant de ce mois.....	448	00
8/5	DÉPENSES DU MAGASIN à CAISSE, Pour dépenses durant ce mois.....	44	25

REMARQUES

SUR LE GRAND-LIVRE À PARTIE DOUBLE.

En *partie double*, le JOURNAL renfermant des comptes pour les personnes et pour les choses, il en résulte que le GRAND-LIVRE renferme aussi ces mêmes comptes, c'est-à-dire des comptes *personnels* et des comptes *généraux*. D'après cette méthode, pour chaque personne ou chaque chose à qui il a été ouvert un compte dans ce livre, on inscrit d'un côté de son *folio* le total qu'elle a reçu chaque fois, et de l'autre celui qu'elle a fourni.

C'est d'après ce livre que doit se faire l'*Inventaire général*, dont le but est de faire connaître l'*Actif* et le *Passif* d'un marchand. C'est aussi d'après ce livre que se prouve la *Balance de vérification*, qui confirme l'exactitude du report, celle des additions et des soustractions de ce livre. Enfin il sert à préparer les comptes courants, sauf à recourir, pour les détails, aux livres qui les renferment.

Les chiffres qui précèdent les sommes portées dans ce livre, indiquent les pages du JOURNAL d'où le report a été fait.

GRAND-LIVRE.

PARTIE DOUBLE.

INDEX.

A. *Fol.*

Allard, Joseph..... 22
Aubé, Samuel..... 21

B.

Balances..... 27
Billets recevables..... 6
Billets payables..... 7
Boisvert, Joseph..... 26

C.

Caisse..... 5
Caron, Paul..... 14

D.

Dépenses de la famille..... 2
Dépenses du magasin..... 8

E.

Escompte et Intérêt..... 4

F.

Fonds..... 1

G. *Fol.*

H.

I.

Intérêt..... 4

J.

K.

L.

Lemieux, François..... 23

INDEX.

M. *Fol.*

Marceau, Charles..... 24
Marchandises..... 9
Martel, Louis..... 15
Masson, Louis..... 17
Michaud, Charles..... 11

N.

Noël, Jean..... 19

O.

P.

Paré, Jules..... 13
Parent, Michel..... 20
Patry, François..... 25
Profits et Pertes..... 3

Q.

R.

Roy, Jean..... 10

S. *Fol.*

Saucier, Louis..... 12
Savard, François..... 18
Sirois, François..... 16

T.

U.

V.

X.

Y. Z.

1 DOIT FONDS

1865			Fol.	$	CTS.
Juill	31	A Dépenses de la famille	2	116	00
		A Balance		544	30
				660	30

2 DOIT DÉPENSES

1865			Fol.	$	CTS.
Juin	25	A Caisse	6	80	00
Juill	15	A Caisse	8	36	00
				116	00

3 DOIT PROFITS

1865		PERTES.	Fol.	$	CTS.
Juill	31	A Dépenses du magasin	8	208	60
"	"	A Intérêt	4	1	13
		A Fonds, *Profit net*	1	60	30
				270	03

4 DOIT ESCOMPTE

1865			Fol.	$	CTS.
Mai	1	A Billets recevables	1	1	05
Juin	23	A Caisse	5		58
				1	63

CONTRA. AVOIR 1

1865			Fol.	$	CTS.
Mai	1	Par Caisse, Capital.....	1	600	00
		Par Profits et Pertes, *Profit net*.....	3	60	30
				660	30
Août	1	Par Balance, *Capital net*.....		544	30

DE LA FAMILLE. AVOIR 2

1865			Fol.	$	CTS.
Juill	31	Par Fonds.....	1	116	00
				116	00

ET PERTES. AVOIR 3

1865		PROFITS.	Fol.	$	CTS.
Juill	31	Par Marchandises.....	9	270	03
				270	03

ET INTÉRÊT. AVOIR 4

1865			Fol.	$	CTS.
Juin	27	Par Caisse.....	6		50
		Par Profits et Pertes, *Perte*.....	3	1	13
				1	63

5 DOIT CAISSE

1865			Fol.	$	CTS.
Mai	1	A Fonds	1	600	00
"	"	A Billets recevables	1	28	65
"	4	A Divers	1	72	35
"	8	A Ls. Martei	2	4	50
"	15	A Frs. Sirois	2	10	00
"	30	A Marchandises	3	282	00
Juin	8	A Jos. Allard	4	6	00
"	15	A Divers	5	17	99
"	27	A Divers	6	100	50
"	30	A Marchandises	6	287	00
Juill	2	A Jean Roy	6	30	00
"	4	A Jules Paré	7	45	50
"	6	A Paul Caron	7	18	00
"	7	A Billets recevables	7	11	33
"	10	A Frs. Savard	8	7	76
"	15	A Ls Martel	8	23	15
"	20	A Jos. Allard	9	25	10
"	25	A Samuel Aubé	9	60	00
"	27	A Jules Paré	10	4	40
"	29	A Jean Roy	10	19	25
"	31	A Marchandises	10	448	00
				2101	48
Août	1	A Balance		1270	92

6 DOIT BILLETS

1865			Fol.	$	CTS.
Mai	1	A Marchandises	1	29	70
"	12	A Dito.	2	8	69
Juin	4	A Dito.	3	11	33
"	20	A Dito.	5	45	80
"	24	A Dito.	5	15	00
Juill	9	A Dito.	8	25	52
				136	04
Août	1	A Balance		86	32

CONTRA. AVOIR 5

1865			Fol.	$	cts.
Mai	2	Par Ls. Saucier	1	50	00
"	15	Par Chs. Michaud	2	25	00
"	25	Par Marchandises	3	8	20
"	27	Par Ls Saucier	3	100	00
"	30	Par Dépenses du magasin	3	114	25
Juin	4	Par Ls. Masson	3	15	00
"	15	Par Billets payables	5	13	60
"	23	Par Divers	5	121	08
"	25	Par Dépenses de la Famille	6	80	00
"	30	Par Dépenses du magasin	6	50	10
Juill	2	Par Jos. Boisvert	6	14	00
"	4	Par Frs. Lemieux	7	40	00
"	5	Par Chs. Marceau	7	20	60
"	7	Par Frs. Patry	7	16	00
"	9	Par Billets payables	7	11	40
"	10	Par Jean Noël	8	30	00
"	12	Par Chs Michaud	8	19	18
"	15	Par Dépenses de la Famille	8	36	00
"	20	Par Jean Noël	9	21	90
"	31	Par Dépenses du magasin	10	44	25
		Par Balance		1276	92
				2101	48

RECEVABLES. AVOIR 6

1865			Fol.	$	cts.
Mai	1	Par Divers	1	29	70
Juin	15	Par Caisse	5	8	69
Juill	7	Par Caisse	7	11	33
		Par Balance		86	32
				136	04

7 **DOIT** **BILLETS**

1865			Fol.	$	CTS.
Juin	15	A Caisse	5	13	60
"	23	A Caisse	5	120	50
Juill	9	A Caisse	7	11	40
		A Balance		99	48
				244	98

8 **DOIT** **DÉPENSES**

1865			Fol.	$	CTS.
Mai	30	A Divers	3	114	25
Juin	30	A Divers	6	50	10
Juill	31	A Divers	10	44	25
				208	60

9 **DOIT** **MARCHANDISES**

18[illegible]			Fol.	$	CTS.
Mai	1	A Chs. Michaud	1	73	40
"	5	A Ls. Masson	1	40	32
"	10	A Jean Noël	2	38	20
"	12	A Billets payables	2	13	60
"	15	A Michel Parent	2	57	45
"	20	A Billets payables	2	120	50
"	25	A Caisse	3	8	20
Juin	2	A Frs Lemieux	3	46	08
"	4	A Ls. Masson	4	35	84
"	6	A Billets payables	4	11	40
"	9	A Chs. Marceau	4	44	60
"	"	A Chs. Michaud	4	19	18
		Reporté		508	77

PAYABLES. AVOIR 7

1865			Fol.	$	CTS.
Mai	12	Par Marchandises	2	13	60
"	20	Par Dito.	2	120	50
Juin	6	Par Dito.	4	11	40
Juin	21	Par Dito.	9	60	10
"	24	Par Dito.	9	20	40
"	26	Par Dito.	9	18	98
				244	98
Août	1	Par Balance		99	48

DU MAGASIN. AVOIR 8

			Fol.	$	CTS.
		Par Profits et Pertes, *Perte*	3	208	60
				208	60

CONTRA. AVOIR 9

1865			Fol.	$	CTS.
Mai	1	Par Jean Roy	1	8	65
"	1	Par Billets recevables	1	29	70
"	2	Par Divers	1	30	30
"	3	Par Ls. Martel	1	7	74
"	4	Par Caisse	1	22	35
"	5	Par Frs. Sirois	1	19	80
"	7	Par J. Roy	2	28	65
"	10	Par Frs. Savard	2	7	76
"	12	Par Billets recevables	2	8	69
"	16	Par Samuel Aubé	2	9	30
"	2[illegible]	Par Jules Paré	3	2	50
"	2[illegible]	Par Frs. Savard	3	27	30
		Reporté		202	74

9 **DOIT** **MARCHANDISES**

1865			Fol.	$	CTS.
		Report ...		508	77
Juin	12	A Frs. Patry	4	16	00
"	14	A Chs. Marceau	4	20	60
"	16	A Jos. Boisvert	5	28	00
"	18	A Frs. Lemieux	5	6	00
"	20	A Michel Parent	5	22	80
"	22	A Jean Noël	5	21	90
"	25	A Chs. Michaud	6	97	92
Juill	2	A Ls. Masson	6	94	32
"	5	A Jean Noël	7	170	00
"	7	A Michel Parent	7	269	36
"	10	A Chs. Marceau	8	103	80
"	15	A Frs. Patry	8	71	00
"	19	A Jos. Boisvert	9	435	00
"	21	A Billets payables	9	60	10
"	24	A Frs. Patry	9	61	04
"	"	A Billets payables	9	20	40
"	26	A Billets payables	9	18	98
"	27	A Frs. Lemieux	10	309	00
"	29	A Michel Parent	10	66	00
		A Profits et Pertes		270	03
				2671	02

10 **DOIT** **JEAN ROY,**

1865			Fol.	$	CTS.
Mai	1	A Marchandises	1	8	65
"	7	A Dito.	2	28	65
Juin	28	A Dito.	6	19	25
Juill	4	A Dito.	7	41	64
"	30	A Dito.	10	34	50
				132	69
Août	1	A Balance		83	44

CONTRA. AVOIR 9

1865			Fol.	$	cts.
		Report.....		202	74
Mai	27	Par Frs. Sirois.....	3	1	47
"	30	Par Caisse.....	3	282	00
Juin	2	Par Jos. Allard.....	3	12	46
"	4	Par Billets recevables.....	3	11	33
"	4	Par Jules Paré	4	4	40
"	6	Par Paul Caron.....	4	9	10
"	10	Par Ls. Martel.....	4	23	15
"	11	Par Frs. Sirois.....	4	5	37
"	15	Par Jos. Allard.....	5	25	10
"	20	Par Billets recevables.....	5	45	80
"	24	Par Billets recevables.....	5	15	00
"	28	Par Jean Roy.....	6	19	25
"	30	Par Ls. Martel.....	6	16	04
"	"	Par Caisse.....	6	287	00
Juill	4	Par Jean Roy.....	7	41	64
"	7	Par Jos. Allard.....	7	14	60
"	9	Par Billets recevables.....	8	25	52
"	12	Par Frs Savard.....	8	19	35
"	14	Par Jos Allard.....	8	34	97
"	16	Par Paul Caron.....	8	43	70
"	20	Par Ls Martel.....	9	64	10
"	22	Par Jules Paré.....	9	28	94
"	25	Par Samuel Aubé.....	9	65	16
"	30	Par Jean Roy.....	10	34	50
"	31	Par Caisse.....	10	448	00
		Par Balance.....		890	33
				2671	02

Avocat, Lévis AVOIR 10

1865			Fol.	$	cts.
Juill	2	Par Caisse.....	6	30	00
"	29	Par Caisse.....	10	19	25
		Par Balance.....		83	44
				132	69

11 DOIT CHS. MICHAUD,

1865			Fol.	$	cts.
Mai	15	A Caisse	2	25	00
Juill	12	A Caisse	8	19	18
		A Balance		146	32
				190	50

12 DOIT LOUIS SAUCIER,

1865			Fol.	$	cts.
Mai	2	A Caisse	1	50	00
"	27	A Caisse	3	100	00
				150	00

13 DOIT JULES PARÉ,

1865			Fol.	$	cts.
Mai	2	A Marchandises	1	22	20
"	22	A Dito.	3	2	50
Juin	4	A Dito.	4	4	40
Juill	22	A Dito.	9	28	94
				58	04
Août	1	A Balance		8	14

14 DOIT PAUL CARON,

1865			Fol.	$	cts.
Mai	2	A Marchandises	1	8	10
Juin	6	A Dito.	4	9	10
Juill	16	A Dito.	8	43	70
				60	90
Août	1	A Balance		42	90

Marchand, Québec. AVOIR 11

1865			Fol.	$	cts.
Mai	1	Par Marchandises	1	73	40
Juin	10	Par Dito.	4	19	18
"	25	Par Dito.	6	97	92
				190	50
Août	1	Par Balance		146	32

Marchand, Québec. AVOIR 12

1865			Fol.	$	cts.
Mai	4	Par Caisse	1	50	00
Juin	27	Par Caisse	6	100	00
				150	00

Cultivateur, St. Charles. AVOIR 13

1865			Fol.	$	cts.
Juill	4	Par Caisse	7	45	50
"	27	Par Caisse	10	4	40
		Par Balance		8	14
				58	04

Arpenteur, St. Jean. AVOIR 14

1865			Fol.	$	cts.
Juill	6	Par Caisse	7	18	00
		Par Balance		42	90
				60	90

15 DOIT LOUIS MARTEL,

1865			Fol.	$	cts.
Mai	3	A Marchandises	1	7	74
Juin	10	A Dito.	4	23	15
"	30	A Dito.	6	16	04
Juill	20	A Dito.	9	64	10
				111	03
Août	1	A Balance		83	38

16 DOIT FRANÇOIS SIROIS,

1865			Fol.	$	cts.
Mai	5	A Marchandises	1	19	80
"	27	A Dito.	3	1	47
Juin	11	A Dito.	4	5	37
				26	64
Août	1	A Balance		16	64

17 DOIT LOUIS MASSON,

1865			Fol.	$	cts.
Juin	4	A Caisse	3	15	00
		A Balance		155	48
				170	48

18 DOIT FRS. SAVARD,

1865			Fol.	$	cts.
Mai	10	A Marchandises	2	7	76
"	25	A Dito.	3	27	30
Juill	10	A Dito.	8	19	35
				54	41
Août	1	A Balance		46	65

Pilote, Ste. Croix. AVOIR 15

1865			Fol.	$	cts.
Mai	8	Par Caisse	2	4	50
Juill	15	Par Caisse	8	23	15
		Par Balance		83	38
				111	03

Charron, Ste. Marie. AVOIR 16

1865			Fol.	$	cts.
Mai	15	Par Caisse	2	10	00
		Par Balance		16	64
				26	64

Marchand, Québec. AVOIR 17

1865			Fol.	$	cts.
Mai	5	Par Marchandises	1	40	32
Juin	4	Par Dito.	4	35	84
Juill	2	Par Dito.	6	94	32
				170	48
Août	1	Par Balance		155	48

Notaire, St. Henri. AVOIR 18

1865			Fol.	$	cts.
Juill	10	Par Caisse	8	7	76
		Par Balance		46	65
				54	41

19 DOIT JEAN NOEL,

1865			Fol.	$	CTS.
Juill	10	A Caisse	8	30	00
"	20	A Caisse	9	21	90
		A Balance		178	20
				230	10

20 DOIT MICHEL PARENT,

			Fol.	$	CTS.

21 DOIT SAMUEL AUBÉ,

1865			Fol.	$	CTS.
Mai	16	A Marchandises	2	9	30
Juill	25	A Dito.	9	65	16
				74	46
Août	1	A Balance		5	16

22 DOIT JOSEPH ALLARD,

1865			Fol.	$	CTS.
Juin	2	A Marchandises	3	12	46
"	15	A Dito.	5	25	10
Juill	7	A Dito.	7	14	60
"	14	A Dito.	8	34	97
				87	13
Août	1	A Balance		56	03

Marchand, Québec. AVOIR 19

1865			Fol.	$	CTS.
Mai	10	Par Marchandises	2	38	20
Juin	22	Par Dito.	5	21	90
Juill	5	Par Dito.	7	170	00
				230	10
Août	1	Par Balance		178	20

Marchand, Québec. AVOIR 20

1865			Fol.	$	CTS.
Mai	15	Par Marchandises	2	57	45
Juin	20	Par Dito.	5	22	80
Juill	7	Par Dito.	7	269	36
"	29	Par Dito.	10	66	00
				415	61

Médecin, St. Anselme. AVOIR 21

1865			Fol.	$	CTS.
Juin	15	Par Caisse	5	9	30
Juill	25	Par Caisse	9	60	00
		Par Balance		5	16
				74	46

Instituteur, Beaumont. AVOIR 22

1865			Fol.	$	CTS.
Juin	8	Par Caisse	4	6	00
Juill	20	Par Caisse	9	25	10
		Par Balance		56	03
				87	13

23 DOIT FRS. LEMIEUX,

			Fol.	$	CTS.
1865 Juill	4	A Caisse	7	40	00
		A Balance		321	08
				361	08

24 DOIT CHS. MARCEAU,

			Fol.	$	CTS.
1865 Juill	5	A Caisse	7	20	60
		A Balance		148	40
				169	00

25 DOIT FRANÇOIS PATRY,

			Fol.	$	CTS.
1865 Juill	7	A Caisse	7	16	00
		A Balance		132	04
				148	04

26 DOIT JOSEPH BOISVERT,

			Fol.	$	CTS.
1865 Juill	2	A Caisse	6	14	00
		A Balance		449	00
				463	00

Marchand, Lévis. AVOIR 23

1865			Fol.	$	CTS.
Juin	2	Par Marchandises	3	46	08
"	18	Par Dito.	5	6	00
Juill	27	Par Dito.	10	309	00
				361	08
Août	1	Par Balance		321	08

Marchand, Québec. AVOIR 24

1865			Fol.	$	CTS.
Juin	9	Par Marchandises	4	44	60
"	14	Par Dito.	4	20	60
Juill	10	Par Dito.	8	103	80
				169	00
Août	1	Par Balance		148	[illegible]

Marchand, Québec. AVOIR 25

1865			Fol.	$	CTS.
Juin	12	Par Marchandises	4	16	00
Juill	15	Par Dito.	8	71	00
"	24	Par Dito.	9	61	04
				148	04
Août	1	Par Balance		132	04

Marchand, Québec. AVOIR 26

1865			Fol.	$	CTS.
Juin	16	Par Marchandises	5	28	00
Juill	19	Par Dito.	9	435	00
				463	00
Août	1	Par Balance		449	00

27 DOIT BALANCES de Mai,

1865			Fol.	$	CTS.
Juill	31	A Caisse	5	1270	92
"	"	A Marchandises	9	890	33
"	"	A Billets recevables	6	86	32
"	"	A Jean Roy	10	83	44
"	"	A Jules Paré	13	8	14
"	"	A Paul Caron	14	42	90
"	"	A Ls. Martel	15	83	38
"	"	A Frs. Sirois	16	16	64
"	"	A Frs. Savard	18	46	65
"	"	A Samuel Aubé	21	5	16
"	"	A Jos. Allard	22	56	03
				2589	91

BALANCE DE VÉRIFICATION.

Balances de Mai, Juin et Juillet 1865.

Fol.	NOMS DES COMPTES.	DÉBIT. $	CTS.
2	Dépenses de la famille	116	00
4	Escompte et Intérêt	1	13
5	Caisse	1270	92
6	Billets recevables	86	32
8	Dépenses du magasin	208	60
9	Marchandises	620	30
10	Jean Roy	83	44
13	Jules Paré	8	14
14	Paul Caron	42	90
15	Louis Martel	83	38
16	François Sirois	16	64
18	François Savard	46	65
21	Samuel Aubé	5	16
22	Joseph Allard	56	03
		2645	61

Juin et Juillet 1865. **AVOIR 27**

1865			Fol.	$	CTS.
Juill	31	Par Billets payables	7	99	48
"	"	Par Chs. Michaud	11	146	32
"	"	Par Ls. Masson	17	155	48
"	"	Par Jean Noël	19	178	20
"	"	Par Michel Parent	20	415	61
"	"	Par Frs. Lemieux	23	321	08
"	"	Par Chs. Marceau	24	148	40
"	"	Par Frs. Patry	25	132	04
"	"	Par Jos. Boisvert	26	449	00
"	"	Par Fonds, Capital net		544	30
				2589	91

BALANCE DE VÉRIFICATION.

Balances de Mai, Juin et Juillet 1865.

Fol.	NOMS DES COMPTES.	CRÉDIT. $	CTS.
1	Fonds	600	00
7	Billets payables	99	48
11	Charles Michaud	146	32
17	Louis Masson	155	48
19	Jean Noël	178	20
20	Michel Parent	415	61
23	François Lemieux	321	08
24	Charles Marceau	148	40
25	François Patry	132	04
26	Joseph Boisvert	449	00
		2645	61

INVENTAIRE GÉNÉRAL.

Ou Bilan, tant des marchandises en magasin, des valeurs en argent et en billets, que des dettes actives et passives de Louis Lecompte, marchand, à Lévis, fait aujourd'hui le 1er Août 1865.

Actif

Fol.	SOMMES DUES À LOUIS LECOMPTE.	$	CTS.
5	Par Caisse, argent en mains	1270	92
6	Par Billets recevables	86	32
9	Par Marchandises en magasin	890	33
10	Par Jean Roy	83	44
13	Par Jules Paré	8	14
14	Par Paul Caron	42	90
15	Par Louis Martel	83	38
16	Par Frs. Sirois	16	64
18	Par François Savard	46	65
21	Par Samuel Aubé	5	16
22	Par Joseph Allard	56	03
		2589	91

Passif.

Fol.	SOMMES DUES PAR LOUIS LECOMPTE.	$	CTS.
7	A Billets payables	99	48
11	A Charles Michaud	146	32
17	A Louis Masson	155	48
19	A Jean Noël	178	20
20	A Michel Parent	415	61
23	A François Lemieux	321	08
24	A Charles Marceau	148	40
25	A François Patry	132	04
26	A Joseph Boisvert	449	00
	Balance, ou Capital net	544	30
		2589	91

Résumé.

Capital net le 1er Août	$544.30
Dépenses de la famille	116.00
	660.30
Capital net le 1er Mai	600.00
Profit net	$ 60.30

OPÉRATIONS COMMERCIALES.

Ainsi que nous l'avons fait pour la *partie simple*, nous ferons suivre les livres-modèles de la *partie double* de la série des opérations dont ils se composent ; elles constitueront le livre dont nous avons déjà parlé, le BROUILLARD, qui n'est assujetti à d'autres règles qu'à celles de l'exactitude et de la netteté. C'est dans ce livre que se réunissent tous les éléments de comptabilité que le teneur de livres doit passer dans le JOURNAL selon la méthode, et en même temps dans les autres registres adoptés pour les diverses opérations.

BROUILLARD.

LÉVIS, 1er MAI 1865. I

		$	CTS.
1	Je fonde aujourd'hui ma maison de commerce par un Capital en argent se montant à....	600	00
2	Payé à J. Marcoux pour vitraux, tablettes, &c...	40	00
3	Acheté de Chs. Michaud, de Québec, 10 paires Gants blancs à .32—1 pc. Crêpe, 14 vgs. à 1.50—3 doz. Fuseaux de fil à .40—1 pc. Coton jaune, 40 vgs. à .18—1 pc. Velours de soie, 17 vgs. à 2.40—Total.....	73	40
4	Vendu à Jean Roy, Avocat, de Lévis, 3 vgs. Drap à 2.00—6 vgs. Flanelle à .40—½ vg. Toile fine à .50, dont valeur totale.....	8	65
5	Vendu à Frs. Savard, Notaire, de St. Henri, 15 vgs. Coton jaune à .20—8 vgs. Batiste à .15—12 vgs. Toile écrue à .25—9 vgs. Crêpe à 2.50—Total.....	29	70
	Il m'a donné en règlement de compte son billet No. 1 à 6 mois, que j'ai fait escompter le même jour à 7 par cent.		
6	Vendu au comptant durant ce jour.....	10	00
	2		
7	Prêté à Ls. Saucier, pour 2 jours, la somme de..	50	00

2 **LÉVIS, 2 MAI 1865.**

		$	CTS.
8	Vendu à Jules Paré, Cultivateur, de St. Charles, 4 vgs. Casimir à 1.80—10 vgs. Mérinos à 1.00—3 vgs. Toile cirée à .60—2 vgs. Satin à 1.20—1 vg. Velours à .80—Total.....	22	20
9	Vendu à Paul Caron, Arpenteur, de St. Jean, 1 Parapluie à .80—1 Portemanteau à 1.50—1 doz. Mouchoirs à 2.20—4 vgs. Tapis de laine à .90—Total.....	8	10
10	Vendu au comptant durant cette journée.....	12	00
	3		
11	Payé à Ls. Nolin, pour loyer de ce mois.....	10	00
12	Vendu à Ls. Martel, Pilote, de Ste. Croix, 12 vgs. Coutil de fil à .40—6 vgs. Alpaca à .45—4 doz. Agrafes à .01—8 feuilles Carton à .02½—Total.....	7	74
13	Vendu au comptant durant cette journée.....	14	00
	4		
14	Reçu de Ls. Saucier la somme par lui empruntée le 2 de ce mois.....	50	00
15	Vendu à Jean Roy, Avocat, de Lévis, 1 paire Gants à .75—2 vgs. Tartan à .50—1 Crémone à 1.50—3 vgs. Damas à 1.20—1 Couvre-pieds à 3.50—6 vgs. Drap noir à 2.00—Total..... Ce compte m'a été payé quelque temps après la vente.	22	35
16	Payé à un charretier pour transport de marchandises.....		40
17	Vendu au comptant durant cette journée.....	4	00
	5		
18	Acheté de Ls. Masson, de Québec, 1 pc. Flanelle rouge, 46 vgs. à .40—1 pc. Dito. 46 vgs. à .42—1 grosse Boutons à 1.10—1 doz. Cols de toile à 1.50—Total.....	40	32
19	Vendu à Frs. Sirois, Charron, de Ste. Marie, 18 vgs. Indienne à .20—15 vgs. Mérinos à 1.00—1 paire Mitaines à .40—2 doz. Fuseaux de fil noir à .40—Total.....	19	80
20	Vendu au comptant durant cette journée.....	8	00

LÉVIS, 6 MAI 1865. **3**

		$	CTS.
21	Payé pour bois de chauffage.....	9	00
22	Vendu au comptant durant cette journée.....	10	00
	7		
23	Vendu à Jean Roy, Avocat, de Lévis, 11 vgs. Tapis ciré à .90—9 vgs. Tapis de laine à 1.20—4 vgs. Alpaca à .50—8 vgs. Tartan à .40—1 Crémone de laine à .75—1 doz. Cols de toile à 2.00—Total.....	28	65
	8		
24	Reçu de Ls. Martel, Pilote, de Ste. Croix, à compte de ce qu'il doit pour marchandises...	4	50
25	Payé pour sciage de bois.....	4	00
26	Vendu au comptant durant ce jour	20	00
	9		
27	Payé pour cotisations, taxe de l'eau.....	5	15
28	Vendu au comptant durant ce jour.....	5	00
	10		
29	Acheté de Jean Noël, de Québec, 1 pc. Flanelle rouge, 46 vgs. à .30—1 pc. Drap de pilote, 14 vgs. à .80—4 Châles de laine à 1.80—3 doz. paires Gants de coton à 1.40—2 Crémones de laine à .60—1 grosse Boutons de satin à .60—Total.	38	20
30	Vendu à Frs. Savard, Notaire, de St. Henri, 20 vgs. Coton jaune à .15—8 vgs. Dito. à .22—3 vgs. Prunelle à .40—4 vgs. Flanelle à .45—Total...	7	76
31	Vendu au comptant durant cette journée.....	6	00
	11		
32	Vendu au comptant durant cette journée.....	7	00
	12		
33	Payé à l'Assurance de Québec, pour Prime et Police.....	11	00
34	Acheté de Chs. Michaud, de Québec, 1 doz. paires Gants de fil à 2.00—1 doz. Cols de toile à 1.60—1 doz. paires Gants blancs à 3.60—2 doz. Cols de mousseline à 1.30—3 doz. paires Gants à 1 1/10 1.50 1 1/20—Total.....	13	60
	Ce compte est réglé par mon billet No. 1 à 1 mois...		

4 **LÉVIS, 12 MAI 1865.**

		$	CTS.
35	Vendu à Jos. Allard, Instituteur, Beaumont, 12 vgs. Engrêlure à .05—8 vgs. Coton barré à .18—6 vgs. Coutil de fil à .50—1 Couvre-pieds à 3.00—2 Mouchoirs de coton à .25—3 feuilles Carton à .05—Total.....	8	69
	Ce compte est réglé par son Billet No. 2 à 1 mois.		
36	Vendu au comptant durant cette journée.....	8	00
	13		
37	Payé pour port de lettres.....		10
38	Vendu au comptant durant cette journée.....	12	00
	15		
39	Reçu de Frs. Sirois, Charron, de Ste. Marie, à compte de ce qu'il doit	10	00
40	Payé à Chs. Michaud, Marchand, de Québec, à compte de ce qui lui est dû.....	25	00
41	Acheté de Michel Parent, Marchand, de Québec, 1 grosse Boutons à .80—2 pcs. Coton jaune, 80. vgs. à .20—1 pc. Ruban à 7.20—3 Parasols à 1.20—1 pc. Casimir, 18 vgs. à 1.30—1 pc. Indienne, 43 vgs. à .15—Total.....	57	45
42	Vendu au comptant durant cette journée.....	14	00
	16		
43	Payé à un journalier pour enlèvement de la glace en face du magasin.....	1	50
44	Vendu à Samuel Aubé, Médecin, de St. Anselme, 2 Mouchoirs de soie à .90—2 paires Gants de cabran à 1.25—1 paire Couvertes de lit à 5.00—Total.....	9	30
45	Vendu au comptant durant cette journée.....	3	00
	17		
46	Vendu au comptant durant cette journée.....	25	00
	18		
47	Vendu au comptant durant cette journée.....	15	00
	19		
48	Vendu au comptant durant cette journée.....	8	00

LÉVIS, 20 MAI 1865. 5

		$	CTS.
49	Payé à un charretier pour transport de marchandises..		20
50	Acheté de Jos. Boisvert, Marchand, de Québec, 2 pcs. Mousseline, 40 vgs. à .20—1 pc. Toile, 40 vgs. à .42—½ pc. Drap noir, 21 vgs. à 2.60—1 pc. Casimir, 30 vgs. à 1.25—2 pcs. Coutil, 24 vgs. à .50—Total.. Ce compte est réglé par mon Billet No. 2 à 1 mois.	120	50
51	Vendu au comptant durant cette journée.....	13	00
	21		
52	Payé à J. Valin, commis, pour salaire de ce mois..	10	00
	22		
53	Vendu à Jules Paré, Cultivateur, de St. Charles, 2 paires Mitaines à .30—2 vgs. Velours de coton à .50—6 vgs. Indienne à .15—Total.....	2	50
54	Vendu au comptant durant ce jour.....	3	00
	23		
55	Vendu au comptant durant cette journée.....	10	00
	24		
56	Payé à J. Valin, commis, pour sa pension de ce mois.....	12	00
57	Vendu au comptant durant cette journée.....	14	00
	25		
58	Acheté de Frs. Patry, de Québec, 2 doz. Mouchoirs à 3.00—4 doz. pcs. Galon à .25—6 paires Gants de coton à .20—Total..... Ce compte a été payé comptant.	8	20
59	Payé pour port de lettres.....		15
60	Vendu à Frs. Savard, Notaire, de St. Henri, 6 vgs. Flanelle blanche à .40—3 vgs. Flanelle rouge à .50—4 vgs. Drap vénitien à 2.50—7 vgs. Crêpe à .60—14 vgs. Barége à robe à .60—1 Eventail à .80—Total.....	27	30
61	Vendu au comptant durant cette journée.....	7	00
	26		
62	Vendu au comptant durant cette journée.....	16	00

6 **LÉVIS, 27 MAI 1865.**

		$	CTS.
63	Payé à la Douane, pour droits sur marchandises...	7	25
64	Payé à J. Marcoux, pour menuiserie du magasin...	1	20
65	Prêté à Ls. Saucier, pour 1 mois, à 6 par cent...	100	00
66	Vendu à Frs. Sirois, Charron, de Ste. Marie, 6 Echeveaux de soie à .02½—1 lb. Fil noir à .90—2 papiers Aiguilles à .05—4 papiers Epingles à .07—4 doz. Agrafes à .01—Total.....	1	47
67	Vendu au comptant durant cette journée.....	30	00
	28		
68	Payé pour lavage du magasin.....		20
	29		
69	Payé à un journalier, pour transport de marchandises.....		10
	30		
70	Vendu au comptant durant cette journée.....	8	00
71	Payé pour dépense de gaz durant ce mois.....	2	00
	1er JUIN.		
1	Payé pour port de lettres.....		10
2	Vendu au comptant durant cette journée.....	18	00
	2		
3	Acheté de Frs. Lemieux, Marchand, de Lévis, 1 pc. Tapis de laine, 40 vgs. à .45—1 pc. Flanelle rouge, 22 vgs. à .44—1 pc. Flanelle blanche, 40 vgs. à .46—Total.....	46	08
4	Vendu à Jos. Allard, Instituteur, de Beaumont, 4 vgs. Alpaca à .50—3 vgs. Barége à voile à .30—6½ vgs. Batiste à .20—5 vgs. Bouracan à .60—2½ vgs. Casimir à 2.00—1 doz. Boutons à .08—2 Echeveaux de fil à .01—4 Fuseaux de fil à .04—Total.....	12	46
5	Vendu au comptant durant cette journée.....	15	00

LÉVIS, 3 JUIN 1865. 7

		$	CTS.
6	Payé à la douane pour droits sur marchandises....	6	00
7	Vendu au comptant durant cette journée.....	13	00
	4		
8	Acheté de Ls. Masson, Marchand, de Québec, 1 pc. Indienne, 28 vgs. à .18—1 pc. Alpaca, 30 vgs. à .36—1 pc. Velours, 25 vgs. à .80—Total.....	35	84
9	Payé à Ls. Masson, Marchand, de Québec, à compte de ce qui lui est dû	15	00
10	Vendu à Samuel Aubé, Médecin, de St. Anselme, 12 vgs. Coton des Indes à .25—2 lbs. Coton à filer à .40—1 Cravate de soie à .33—6 vgs. Damas à 1.20—Total..... ..... Il m'a donné son Billet No. 3 à 1 mois.	11	33
11	Vendu à Jules Paré, Cultivateur, de St. Charles, 1½ vg. Velours de soie à 2.00—3 vgs. Toile grise à .20—2 paires Mitaines à .40—Total.....	4	40
12	Vendu au comptant durant ce jour.....	8	00
	5		
13	Vendu au comptant durant cette journée.....	9	00
	6		
14	Acheté de Michel Parent, Marchand, de Québec, 6 lbs. Fil à .70—1 doz. paires Gants de fil à 3.00—2 doz. Mouchoirs à 2.10—Total..... ..... Je lui ai donné mon Billet No. 3 à 1 mois.	11	40
15	Vendu à Paul Caron, Arpenteur, de St. Jean, 14 vgs. Batiste à .15—2 vgs. Bougran à .16—8 vgs. Camelot à .40—1 vg. Canevas à .20—1 Eventail à 1.20—2 vgs. Flanelle verte à .50—6 vgs. Point à .18—Total.....	9	10
16	Vendu au comptant durant cette journée.....	16	00
	8		
17	Reçu de Jos. Allard, Instituteur, de Beaumont, à compte de ce qu'il me doit.....	6	00
18	Payé à un charretier pour transport de marchandises.....	1	25
19	Vendu au comptant durant cette journée.....	25	00

8 **LÉVIS, 9 JUIN 1865.**

		$	CTS.
20	Payé pour annonces dans les journaux.....	2	30
21	Acheté de Chs. Marceau, Marchand, de Québec, 3 doz. Cols de toile à 2.00—1 doz. paires Manchettes à 6.00—4 doz. paires Mitaines à 4.80—4 Portemanteaux à 1.80—2 Echarpes de laine à 3.10—Total.....	44	60
22	Vendu au comptant durant cette journée.....	20	00
	10		
23	Acheté de Chs. Michaud, Marchand, de Québec, 1 pc. Flanelle blanche, 44 vgs. à .42—1 grosse Boutons de satin à .70—Total.....	19	18
24	Vendu à Ls. Martel, Pilote, de Ste. Croix, 4 vgs. Toile à nappe à 1.00—2 vgs. Drap bleu à 3.00—4 vgs. Drap noir à 2.50—6 vgs. Bordure à .02½—1 Châle de laine à 3.00—Total.....	23	15
25	Vendu au comptant durant cette journée.....	14	00
	11		
26	Vendu à Frs. Sirois, Charron, de Ste. Marie, 1 doz. Cols de toile à 2.00—4 vgs. Coton barré à .20—25 vgs. Engrêlure à .05—4 vgs. Poil de chèvre à .02½—2 Passe-lacets à .01—3 vgs. Moire à .40—Total.....	5	37
27	Vendu au comptant durant cette journée.....	2	00
	12		
28	Payé pour impression de 200 circulaires.....	1	50
29	Acheté de Frs. Patry, Marchand, de Québec, 1 pc. Velours de coton, 20 vgs. à .40—4 doz. Cols de toile à 2.00—Total.....	16	00
30	Vendu au comptant durant cette journée.....	6	00
	13		
31	Payé pour port de lettres.....		15
32	Vendu au comptant durant cette journée.....	3	00
	14		
33	Acheté de Chs. Marceau, Marchand, de Québec, 1 pc. Coton jaune, 40 vgs. à .20—1 pc. Indienne, 44 vgs. à .15—4 Parasols de soie à 1.50—Total.....	20	60

LÉVIS, 15 JUIN 1865. 9

		$	CTS.
34	Payé à Chs. Michaud, Marchand, de Québec, mon Billet No. 1, dû ce jour.....	13	60
35	Reçu de Samuel Aubé, Marchand, de St. Anselme, en payement de son compte du 16 mai.....	9	30
36	Reçu de Jos. Allard, Instituteur, de Beaumont, le payement de son Billet No. 2, dû ce jour.....	8	69
37	Vendu à Jos. Allard, Instituteur, de Beaumont, 10 vgs. Taffetas à .50—8 vgs. Satin à 1.60—13 vgs. Mousseline à .25—3 vgs. Linon à .35—2 Parasols à 1.50—Total.....	25	10
38	Vendu au comptant durant cette journée.....	10	00
	16		
39	Payé à un journalier pour transport de marchandises.....		10
40	Acheté de Jos. Boisvert, Marchand, de Québec, 1 pc. Casimir, 20 vgs. à 1.40.....	28	00
41	Vendu au comptant durant cette journée.....	2	00
	17		
42	Vendu au comptant durant cette journée.....	13	00
	18		
43	Payé à J. Marcoux, pour ouvrage au magasin.....		50
44	Acheté de Frs. Lemieux, Marchand, de Lévis, 1 pc. Coutil de coton, 20 vgs. à .30.....	6	00
45	Vendu au comptant durant cette journée.....	17	00
	19		
46	Vendu au comptant durant cette journée.....	1	00
47	Payé à la douane, pour droits sur marchandises...	5	00
	20		
48	Acheté de Michel Parent, Marchand, de Québec, 3 doz. Mouchoirs à 2.40—2 doz. paires Gants de coton à 1.80—1 doz. paires Mitaines de cabran à 12.00—Total.....	22	80

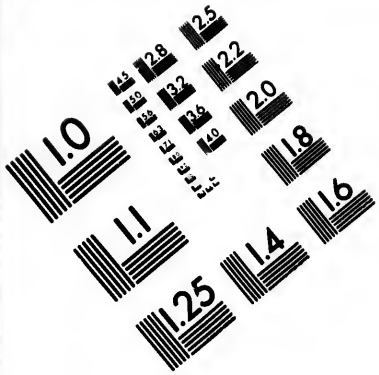

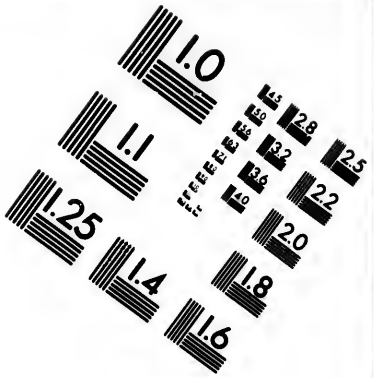

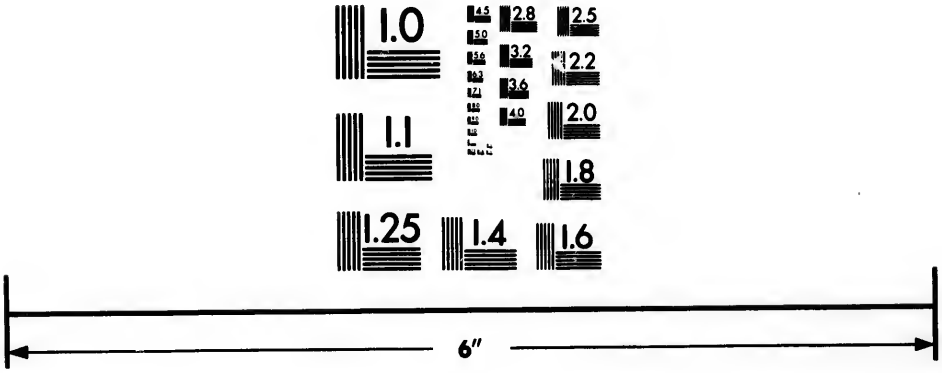

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.1
1.0

10 **LÉVIS, 20 JUIN 1865.**

		$	CTS.
49	Vendu à Paul Caron, Arpenteur, de St. Jean, 1 Portemanteau à 2.00—1 doz. Serviettes à 3.00—12 vgs. Barége à .40—4 vgs. Cariset blanc à .80—16 vgs. Coutil à .25—8 vgs. Drap noir à 3.60—Total.....	45	80
	Il m'a donné son Billet No. 4 à 4 mois.		
50	Vendu au comptant durant cette journée.....	4	00
	22		
51	Payé pour port de lettres.....		05
52	Acheté de Jean Noël, Marchand, de Québec, 2 grosses Boutons à 1.15—1 pc. Crêpe, 14 vgs. à 1.40—Total.....	21	90
53	Vendu au comptant durant cette journée.....	6	00
	23		
54	Payé à J. Valin, commis, pour salaire de ce mois.	10	00
55	Payé à Jos. Boisvert, Marchand, de Québec, mon Billet No. 2, dû ce jour.....	120	50
	et l'Intérêt de ce même Billet, à 6 par cent.....		58
56	Vendu au comptant durant cette journée.....	3	00
	24		
57	Payé à J. Valin, commis, pour sa pension de ce mois.....	12	00
58	Vendu à Samuel Aubé, Médecin, de St. Anselme, 1 paire Mitaines de cabran à 1.50—1 Parapluie de soie à 2.60—6 vgs. Toile à bourrure à .15—12 vgs. Coton à filer à .60—14 vgs. Chenille à .20—Total...	15	00
	Il m'a donné en règlement de compte son Billet No. 5 à 2 mois.		
59	Vendu au comptant durant cette journée.....	16	00
	25		
60	Payé pour les dépenses de la famille durant les mois de mai et juin.....	80	00
61	Acheté de Chs. Michaud, Marchand, de Québec, 1 pc. Batiste, 20 vgs. à .20—1 pc. Mousseline, 24 vgs. à 33—1 pc. Drap bleu, 40 vgs. à 2.15—Total.....	97	92
62	Vendu au comptant durant cette journée.....	20	00

LÉVIS, 26 JUIN 1865.

		$	CTS.
63	Payé pour lavage du magasin.....		25
64	Vendu au comptant durant cette journée.....	14	00
	27		
65	Payé à Ls. Nolin, pour loyer de ce mois.....	10	00
66	Vendu au comptant durant cette journée.....	12	00
67	Reçu de Ls. Saucier l'argent que je lui ai prêté...	100	00
	et l'Intérêt pour cette somme.....		50
	28		
68	Vendu à Jean Roy, Avocat, de Lévis, 14 vgs. Coton jaune à .20—25 vgs. Toile grise à .15—11 vgs. Coutil de fil à .50—10 vgs. Coutil de coton à .40—$\frac{1}{8}$ vg. Drap blanc à 4.00—3 Mouchoirs de soie à .90—Total.....	19	25
	29		
69	Payé pour la consommation du gaz durant ce mois...		90
70	Vendu au comptant durant cette journée.....	9	00
	30		
71	Vendu à Ls. Martel, Pilote, de Ste. Croix, 4 vgs. Toile grise à .16—16 vgs. Toile écrue à .25—3 vgs. Toile cirée à .60—6 vgs. Velours à 1.60—Total.....	16	04
72	Vendu au comptant durant cette journée.....	11	00
	1er JUILLET.		
1	Vendu au comptant durant cette journée.....	6	00
	2		
2	Reçu de Jean Roy, Avocat, de Lévis, à compte de ce qu'il doit.....	30	00
3	Payé à Jos. Boisvert, Marchand, de Québec, à compte de ce qui lui est dû.....	14	00
4	Acheté de Ls. Masson, Marchand, de Québec, 3 doz. Crémones de laine à 6.00—4 pcs. Flanelle rouge, 176 vgs. à .42—6 doz. Fuseaux de fil à .40—Total.....	94	32
5	Vendu au comptant durant cette journée.....	5	00

12 **LEVIS, 3 JUILLET 1865.**

		$	CTS.
6	Vendu au comptant durant cette journée.....	20	00
	4		
7	Payé pour port de lettres.....		15
8	Reçu de Jules Paré, Cultivateur, de St. Charles, à compte de ce qu'il doit.....	45	50
9	Payé à Frs. Lemieux, Marchand, de Lévis, à compte de ce qui lui est dû.....	40	00
10	Vendu à Jean Roy, Avocat, de Lévis, 12 vgs. Mérinos à 1.00—8 vgs. Drap noir à 1.80—4 vgs. Casimir à 2.00—1 Veste de laine à 1.60—7 vgs. Coutil de fil à .60—8 vgs. Chenille à .18—Total.....	41	64
11	Vendu au comptant durant cette journée.....	34	00
	5		
12	Payé à Chs. Marceau, Marchand, de Québec, à compte de ce qui lui est dû.....	20	60
13	Acheté de Jean Noël, Marchand, de Québec, 4 pcs. Tapis, 200 vgs. à .85.....	170	00
14	Vendu au comptant durant cette journée.....	25	00
	6		
15	Payé à un charretier pour transport de marchandises.....		25
16	Reçu de Paul Caron, Arpenteur, de St. Jean, à compte de ce qu'il doit.....	18	00
17	Vendu au comptant durant cette journée.....	36	00
	7		
18	Reçu de Samuel Aubé, Médecin, de St. Anselme, le payement de son Billet No. 3, dû ce jour.....	11	33
19	Payé à Frs. Patry, Marchand, de Québec, à compte de ce qui lui est dû.....	16	00
20	Acheté de Michel Parent, Marchand, de Québec, 3 pcs. Drap, 60 vgs. à 3.00—2 pcs. Casimir, 50 vgs. à 1.60—3 Châles de laine à 3.12—Total.....	269	36
21	Vendu à Jos. Allard, Instituteur, de Beaumont, 1 paire Gants de soie à .60—1 Eventail à .80—4 vgs. Bouracan à .90—6 vgs. Mérinos à 1.20—1 doz. Mouchoirs à 2.40—Total.....	14	60

LÉVIS, 8 JUILLET 1865. 13

		$	CTS.
22	Vendu au comptant durant cette journée.....	4	00
	9		
23	Payé à un journalier pour transport de marchandises.....		10
24	Payé à J. Marcoux, pour menuiserie.....	1	00
25	Vendu à Frs. Sirois, Charron, de Ste. Marie, 20 vgs. Galon uni à .03—25 vgs. Ruban à .08—33 vgs. Engrêlure à .09—18 vgs. Chenille à .15—4 doz. Mouchoirs à .25—13 vgs. Crêpe à 1.25—Total.....	25	52
	Réglé par son Billet No. 6 à 1 mois.		
26	Payé à Michel Parent, Marchand, de Québec, mon Billet No. 3, dû ce jour.....	11	40
27	Vendu au comptant durant cette journée.....	8	00
	10		
28	Payé pour port de lettres.....		10
29	Reçu de Frs. Savard, Notaire, de St. Henri, à compte de ce qu'il doit.....	7	76
30	Payé à Jean Noël, Marchand, de Québec, à compte de ce qui lui est dû.....	30	00
31	Acheté de Chs. Marceau, Marchand, de Québec, 3 pcs. Casimir canadien, 50 vgs. à .45—3 pcs. Dito. 90 vgs. à .50—3 doz. Vestes de laine à 10.80—6 lbs. Fil noir à .65—Total.....	103	80
32	Vendu au comptant durant cette journée.....	7	00
	11		
33	Payé à la douane pour droits sur Marchandises....	1	30
34	Vendu au comptant durant cette journée.....	1	00
	12		
35	Payé à Chs. Michaud, Marchand, de Québec, à compte de ce qui lui est dû.....	19	18
36	Vendu à Frs. Savard, Notaire, de St. Henri, 14 vgs. Flanelle blanche à .40—12 vgs. Flanelle rouge à .50—3 pcs. Cordonnet à .05—6 doz. Boutons à .10—4 doz. Boutons à .05—8 lbs. Laine à .70—4 paires Menottes à .30—Total.....	19	35
37	Vendu au comptant durant cette journée.....	10	00

14 **LÉVIS, 13 JUILLET 1865.**

		$	CTS.
38	Payé pour lavage du magasin.....		25
39	Vendu au comptant durant cette journée.....	15	00
	14		
40	Vendu à Jos. Allard, Instituteur, de Beaumont, 4 pcs. Tapisserie à .20—13 vgs. Toile d'Irlande à .25—15 vgs. Tartan à .60—6 vgs. Satin à 1.25—11 vgs. Mousseline de laine à .22—12 vgs. Mérinos à 1.00—Total.....	34	97
	15		
41	Payé pour dépenses de la famille durant ce mois...	36	00
42	Reçu de Ls. Martel, Pilote, de Ste. Croix, à compte de ce qu'il doit.....	23	15
43	Acheté de Frs. Patry, Marchand, de Québec, 8 paires Couvertes de lit à 4.00—12 paires Dito. à 3.25—Total.....	71	00
44	Payé à un charretier pour transport de marchandises.....		60
45	Vendu au comptant durant cette journée.....	18	00
	16		
46	Payé pour port de lettres.....		05
47	Vendu à Paul Caron, Arpenteur, de St. Jean, 3 lbs. Laine à .80—1 Echarpe de laine à 3.00—10 vgs. Damas à 1.20—12 vgs. Drap de pilote à 1.90—2 Couvre-pieds à 1.50 et 2.00—Total.....	43	70
48	Vendu au comptant durant cette journée.....	25	00
	17		
49	Payé à J. Valin, commis, salaire de ce mois.....	10	00
50	Vendu au comptant durant cette journée.....	30	00
	18		
51	Payé à J. Valin, commis, pour sa pension de ce mois.....	12	00
52	Vendu au comptant durant ce mois	17	00
	19		
53	Payé pour lavage du magasin.....		20

LÉVIS, 19 JUILLET 1865. 15

		$	CTS.
54	Acheté de Jos. Boisvert, Marchand, de Québec, 3 pcs. Drap noir, 30 vgs. à 3.50—2 pcs. Drap bleu, 40 vgs. à 3.00—6 pcs. Casimir, 150 vgs. à 1.40—Total.....	435	00
55	Vendu au comptant durant cette journée.....	15	00
	20		
56	Reçu de Jos. Allard, Instituteur, de Beaumont, à compte de ce qu'il doit.....	25	10
57	Payé à Jean Noël, Marchand, de Québec, à compte de ce qui lui est dû.....	21	90
58	Payé à la douane pour droits sur marchandises....	6	25
59	Vendu à Ls. Martel, Pilote, de Ste. Croix, 2 paires Couvertes à 3.50—14 vgs. Casimir à 2.75—9 vgs. Drap bleu à 1.80—1 paire Mitaines à 1.60—2 Crémones de laine à .40—Total.....	64	10
60	Vendu au comptant durant cette journée.....	40	00
	21		
61	Acheté de Frs. Lemieux, Marchand, de Lévis, 1 pc. Flanelle verte, 44 vgs. à .44—1 pc. Flanelle blanche, 46 vgs. à .42—3 Portemanteaux à 2.50—4 Echarpes de laine à 3.15—6 doz. pcs. Galon uni à .22—Total..... Ce compte est réglé par mon Billet No. 4 à 6 mois.	60	10
	22		
62	Vendu à Jules Paré, Cultivateur, de St. Charles, 14 vgs. Coton des Indes à .30—18 vgs. Futaine à .80—25 vgs. Ruban à .18—14 vgs. Velours de coton à .36—2 paires Mitaines à .40—Total.....	28	94
63	Vendu au comptant durant cette journée.....	42	00
	23		
64	Vendu au comptant durant cette journée.....	6	00
	24		
65	Acheté de Frs. Patry, Marchand, de Québec, 6 pcs. Indienne, 168 vgs. à .15—8 pcs. Dito., 224 vgs. à .16—Total.....	61	04

16 LÉVIS, 24 JUILLET 1865.

		$	CTS.
66	Acheté de Jos. Boisvert, Marchand, de Québec, 2 doz. Cols de toile à 1.50—1 doz. paires Gants blancs à 3.50—4 Châles de laine à 1.20—2 paires Couvertes de laine à 3.25—6 Crémones de laine à .40—Total.....	20	40
	Réglé par mon Billet No. 5 à 4 mois.		
67	Vendu au comptant durant cette journée.....	11	00
	25		
68	Reçu de Samuel Aubé, Médecin, de St. Anselme, à compte de ce qu'il doit.....	60	00
69	Vendu à Samuel Aubé, Médecin, de St. Anselme, 25 vgs. Tapis de laine à .90—14 vgs. Toile grise à .18—12 vgs. Soie à 1.25—20 vgs. Moire à .40—2 doz. Passe-lacets à .07—2 Portemanteaux à .70—18 vgs. Coutil de fil à .50—2 Parapluies à 1.50—6 vgs. Cariset blanc à .60—Total.....	65	16
70	Vendu au comptant durant cette journée.....	7	00
	26		
71	Acheté de Ls. Masson, Marchand, de Québec, 6 doz. feuilles Carton à .40—1 grosse Boutons à .50—1 grosse Boutons à .40—1 pc. Coton des Indes, 44 vgs. à .22—1 pc. Velours de coton, 20 vgs. à .30—Total.....	18	98
	Ce compte est réglé par mon Billet No. 6 à 3 mois.		
72	Vendu au comptant durant cette journée.....	9	00
	27		
73	Reçu de Jules Paré, Cultivateur, de St. Charles, à compte de ce qu'il doit.....	4	40
74	Acheté de Frs. Lemieux, Marchand, de Lévis, 2 pcs. Casimir, 36 vgs. à 1.60—4 pcs. Flanelle, 184 vgs. à .40—2 pcs. Velours, 50 vgs. à 1.60—4 pcs. Alpaca, 120 vgs. à .36—1 pc. Drap noir, 21 vgs. à 2.60—Total.....	309	00
75	Vendu au comptant durant cette journée.....	12	00
	29		
76	Reçu de Jean Roy, Avocat, de Lévis, à compte de ce qu'il doit.....	19	25
77	Vendu au comptant durant cette journée.....	4	00

LÉVIS, 30 JUILLET 1865. 17

		$	CTS.
78	Payé à Ls. Nolin, pour loyer de ce mois.....	10	00
79	Payé pour consommation de gaz durant ce mois...	2	00
80	Acheté de Michel Parent, Marchand, de Québec, 1 doz. Portemanteaux à 12.00—6 Echarpes de laine à 3.00—2 pcs. Alpaca, 60 vgs. à .36—6 pcs. Coton jaune, 80 vgs. à .18—Total.....	66	00
81	Vendu à Jean Roy, Avocat, de Lévis, 12 vgs. Flanelle rouge à .55—6 vgs. Casimir à 1.80—3 doz. Mouchoirs à 2.30—1 Châle de laine à 3.00—16 vgs. Alpaca à .45—Total.....	34	50
82	Vendu au comptant durant cette journée.....	16	00
	31		
83	Vendu au comptant durant cette journée.....	25	00

CINQUIÈME PARTIE.

Reçus.

£2 10 0 Québec, 1er. Juin 1865.

Reçu de Mr. Joseph Laurent, marchand, la somme de deux louis, dix schellings, courant, en payement d'un terme de loyer échu le trente et un de mai dernier.

J. Rioux.

$25.00 Québec, 2 Juin 1865.

Reçu de Mr. J. B. Gagnon, Secrétaire-Trésorier des écoles de la Municipalité scolaire de St. Jean, la somme de vingt-cinq piastres, à compte de mon salaire pour l'année qui finira le trente et un de Juillet prochain.

Pierre Parent,
Instituteur.

$3.00 Lévis, 4 Juin 1865.

Reçu de Mr. Frs. Morin la somme de trois piastres, en payement de ses cotisations pour l'année scolaire qui finira le trente et un de Juillet prochain.

Ls. Minguy,
Secrétaire-Trésorier.

7s. 6d. Pointe-aux-Trembles, 6 Juin 1865.

Reçu de Mr. Jean Langlois la somme de sept schellings et six deniers, en payement de la rétribution mensuelle de ses enfants pour le mois de mai dernier.

Pierre Gingras,
Secrétaire-Trésorier.

$15.00 Québec, 10 Juin 1865.

Reçu de Mr. Michel Vézina la somme de quinze piastres, à compte de ce qu'il me doit.

P. MARCEAU.

$30.00 Québec, 15 Juin 1865.

Reçu de Mr. Jacques Marois la somme de trente piastres, en payement de tout compte dû jusqu'à ce jour.

P. MICHAUD.

£10 0 0 Québec, 4 Juin 1865.

Reçu de Mr. Ls. Vidal, forgeron, son billet à trois mois, daté de ce jour, pour la somme de dix louis, courant.

JOSEPH LAURENT.

Billets.

£10 0 0 Québec, 2 Juin 1865.

A trois mois de cette date, je promets payer à l'ordre de Joseph Laurent la somme de dix louis, courant, pour valeur reçue.

LS. VIDAL.

$50.00 Québec, 7 Juin 1865.

A six mois de cette date, je promets payer à l'ordre de Jean Vidal la somme de cinquante piastres, pour valeur reçue.

FRS. MOISAN.

Note.—Ce billet, payable à Jos. Laurent, est fait à l'ordre de Jean Vidal, parce que ce dernier en doit être l'endosseur. Il fera l'endossement en signant son nom sur le dos du billet.

$11.40 Québec, 10 Juin 1865.

A trente jours de cette date, je promets de payer à l'ordre de Mr. Michel Parent, la somme de onze piastres et quarante centins, pour valeur reçue.

LS. LECOMPTE.

Traites.

$40.00 Québec, 15 Juin 1865.

A trente jours de vue, payez à l'ordre de Joseph Roy, la somme de quarante piastres, pour valeur reçue, que vous passerez à mon compte.

A MR. S. SIROIS, Montréal. J. PATRY.

Note.—Si, par exemple, cette traite est acceptée le 18 du même mois, Mr. L. Sirois l'endossera, c'est-à-dire y apposera sa signature dans le sens opposé des lignes, après avoir écrit ces mots : *Accepté le 18 Juin 1865.*

$50.00 Lévis, 16 Juin 1865.

A vue, payez à l'ordre de Frs. Roy la somme de cinquante piastres, pour valeur reçue, que vous passerez à mon compte.

J. VÉZINA.

Lettre de change.

$500.00 Lévis, 12 Juin 1865.

A quarante jours de vue, payez par cette première de change (ne l'ayant pas fait sur la seconde ni sur la troisième) à l'ordre de Mr. P. Leroy, la somme de cinq cents piastres, pour valeur reçue, que vous passerez en compte, suivant l'avis de

Votre serviteur,

A M. J. HUDON, Paris. LS. LECOMPTE.

Note.—Une lettre de change peut se composer de trois traites ; la première acceptée ou payée prend seule le nom de *lettre de change ;* alors les autres deviennent nulles.

Compte Courant.

Mr. Frs. Sirois, Charron, de Ste. Marie, en compte courant avec Ls. Lecompte, Lévis.

1865		DOIT			$	CTS.
Mai	5	18 vgs. Indienne	@	.20	3	60
"	"	15 " Mérinos	@	1.00	15	00
"	"	1 paire Mitaines	@	.40		40
"	"	2 doz. Fuseaux de fil	@	.40		80
"	27	6 Echeveaux de soie	@	.02½.....		15
"	"	1 lb. Fil noir	@	.90		90
"	"	2 papiers Aiguilles	@	.05		10
"	"	4 " Epingles	@	.07		28
"	"	4 doz. Agrafes	@	.01		04
		AVOIR			21	27
Mai	15	Par Caisse		10.00		
"	20	Par Caisse.....		5.00	15	00
				Balance due.....	$ 6	27

Compte d'intérêts @ 6 ℘ cent.

DATE.	SOMMES.	JOURS.	PRODUITS.
1 Janv. à 1 Février.	$50	31	1550
4 Fév. à 4 Mars.	45	28	1260
8 Mars à 6 Avril.	60	29	1740
12 " à 15 Mai.	25	64	1600
15 Mai à 20 Juillet.	45	66	2970
		218	

36500 ÷ 6 = 6083)9120

Intérêts dus..... $1.49

Note.—Pour trouver l'intérêt d'un capital pendant un nombre de jours, il faut multiplier ce capital par les jours, puis diviser le produit par le chiffre de la réponse qu'on obtient en divisant, par le taux de l'intérêt, le nombre 36500, ou simplement 36000, si l'on admet que l'année commerciale n'est que de 360 jours.

TABLE D'INTÉRÊTS

De $1 à $100, à 6, 7 et 8 ⅌ cent par année.

SOMMES.	6 ⅌ c.	7 ⅌ c.	8 ⅌ c.	SOMMES.	6 ⅌ c.	7 ⅌ c.	8 ⅌ c.
$	$ CTS.	$ CTS.	$ CTS.	$	$ CTS.	$ CTS.	$ CTS.
1	.06	.07	.08	41	2.46	2.87	3.28
2	.12	.14	.16	42	2.52	2.94	3.36
3	.18	.21	.24	43	2.58	3.01	3.44
4	.24	.28	.32	44	2.64	3.08	3.52
5	.30	.35	.40	45	2.70	3.15	3.60
6	.36	.42	.48	46	2.76	3.22	3.68
7	.42	.49	.56	47	2.82	3.29	3.76
8	.48	.56	.64	48	2.88	3.36	3.84
9	.54	.63	.72	49	2.94	3.43	3.92
10	.60	.70	.80	50	3.00	3.50	4.00
11	.66	.77	.88	51	3.06	3.57	4.08
12	.72	.84	.96	52	3.12	3.64	4.16
13	.78	.91	1.04	53	3.18	3.71	4.24
14	.84	.98	1.12	54	3.24	3.78	4.32
15	.90	1.05	1.20	55	3.30	3.85	4.40
16	.96	1.12	1.28	56	3.36	3.92	4.48
17	1.02	1.19	1.36	57	3.42	3.99	4.56
18	1.08	1.26	1.44	58	3.48	4.06	4.64
19	1.14	1.33	1.52	59	3.54	4.13	4.72
20	1.20	1.40	1.60	60	3.60	4.20	4.80
21	1.26	1.47	1.68	61	3.66	4.27	4.88
22	1.32	1.54	1.76	62	3.72	4.34	4.96
23	1.38	1.61	1.84	63	3.78	4.41	5.04
24	1.44	1.68	1.92	64	3.84	4.48	5.12
25	1.50	1.75	2.00	65	3.90	4.55	5.20
26	1.56	1.82	2.08	66	3.96	4.62	5.28
27	1.62	1.89	2.16	67	4.02	4.69	5.36
28	1.68	1.96	2.24	68	4.08	4.76	5.44
29	1.74	2.03	2.32	69	4.14	4.83	5.52
30	1.80	2.10	2.40	70	4.20	4.90	5.60
31	1.86	2.17	2.48	71	4.26	4.97	5.68
32	1.92	2.24	2.56	72	4.32	5.04	5.76
33	1.98	2.31	2.64	73	4.38	5.11	5.84
34	2.04	2.38	2.72	74	4.44	5.18	5.92
35	2.10	2.45	2.80	75	4.50	5.25	6.00
36	2.16	2.52	2.88	76	4.56	5.32	6.08
37	2.22	2.59	2.96	77	4.62	5.39	6.16
38	2.28	2.66	3.04	78	4.68	5.46	6.24
39	2.34	2.73	3.12	79	4.74	5.53	6.32
40	2.40	2.80	3.20	80	4.80	5.60	6.40

TABLE D'INTÉRÊTS

De $1 à $100, à 6, 7 et 8 ℘ cent par année.—*Suite.*

SOMMES.	6 ℘ c.	7 ℘ c.	8 ℘ c.	SOMMES.	6 ℘ c.	7 ℘ c.	8 ℘ c.
$	$ CTS.	$ CTS.	$ CTS.	$	$ CTS.	$ CTS.	$ CTS.
81	4.86	5.67	6.48	92	5.52	6.44	7.36
82	4.92	5.74	6.56	93	5.58	6.51	7.44
83	4.98	5.81	6.64	94	5.64	6.58	7.52
84	5.04	5.88	6.72	95	5.70	6.65	7.60
85	5.10	5.95	6.80	96	5.76	6.72	7.68
86	5.16	6.02	6.88	97	5.82	6.79	7.76
87	5.22	6.09	6.96	98	5.88	6.86	7.84
88	5.28	6.16	7.04	99	5.94	6.93	7.92
89	5.34	6.23	7.12	100	6.00	7.00	8.00
90	5.40	6.30	7.20	500	30.00	35.00	40.00
91	5.46	6.37	7.28	1000	60.00	70.00	80.00

DROITS DE TIMBRE

Imposés sur chaque traite ou lettre de change, sur chaque billet, fait, tiré ou accepté en cette province le ou après le 1er janvier 1866.

MONTANT.	POUR L'ORIGINAL.	POUR CHAQUE DOUBLE.	POUR CHAQUE TRIPLE.
$ 25 ou moins.	$0.01	$0.01	$0.01
25 à $ 50	0.02	0.01	0.01
50 à 100	0.03	0.02	0.01
100 à 200	0.06	0.04	0.02
200 à 300	0.09	0.06	0.03
300 à 400	0.12	0.08	0.04
400 à 500	0.15	0.10	0.05
500 à 600	0.18	0.12	0.06

Note.—Pour chaque $100 ou fraction de $100 en sus de ces sommes, le taux est comme suit: pour l'original .03, pour chaque double .02, pour chaque triple .01.

Tout intérêt payable à l'échéance des billets, des traites ou lettres de change, est compté comme faisant partie de leur montant.

La personne qui appose un timbre sur un billet, doit en même temps y écrire ou étamper la date de son apposition.

TABLE DE TEMPS

Indiquant le nombre de jours compris entre un quantième quelconque d'un mois et le quantième correspondant d'un autre mois, pour réduire en jours le terme des billets.

A	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
De Janvier.....	365	31	59	90	120	151	181	212	243	273	304	334
" Février.....	334	365	28	59	89	120	150	181	212	242	273	303
" Mars.....	306	337	365	31	61	92	122	153	184	214	245	275
" Avril.....	275	306	334	365	30	61	91	122	153	183	214	244
" Mai.....	245	276	304	335	365	31	61	92	123	153	184	214
" Juin.....	214	245	273	304	334	365	30	61	92	122	153	183
" Juillet.....	184	215	243	274	304	335	365	31	62	92	123	153
" Août.....	153	184	212	243	273	304	334	365	31	61	92	122
" Septembre....	122	153	181	212	242	273	303	334	365	30	61	91
" Octobre.....	92	123	151	182	212	243	273	304	335	365	31	61
" Novembre....	61	92	120	151	181	212	242	273	304	334	365	30
" Décembre....	31	62	90	121	151	182	212	243	274	304	335	365

Exemples: Du 20 Janvier au 20 Mai l'on compte 120 jours.
Du 25 Février au 25 Juill. " " 150 "
Du 30 Juin au 30 Nov. " " 153 "

Note.—Il faut compter un jour de plus pour les années bissextiles, lorsque le mois de février est compris dans le temps cherché.

REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES.

Commerçant.

Le jeune homme qui se destine au commerce doit commencer de bonne heure son éducation pratique. Il doit posséder avant tout l'Arithmétique pratique, le Calcul mental, * la Tenue des livres, les langues française et anglaise (*en Canada*), et, s'il est possible, les éléments de la correspondance. Cette première éducation terminée, il fera tout en son pouvoir pour se faire admettre comme commis dans une maison importante. En général, 5 années passées au comptoir d'un marchand suffisent amplement pour prendre l'habitude des affaires et permettre à un commis de commercer pour son propre compte.

Comptes de Caisse, de Billets recevables et de Billets payables.

Ces trois comptes *généraux* ont chacun leur duplicata, c'est-à-dire un second compte de même nature, qui doit présenter le même résultat. Ainsi le compte de *Caisse* doit donner pour balance d'argent en mains la même somme que le LIVRE DE CAISSE ; le compte de *Billets recevables*, la même balance qui est due au marchand d'après le LIVRE DE BILLETS, et le compte de *Billets payables* doit aussi présenter la même balance que celle qui lui est due d'après le LIVRE DE BILLETS.

Il est très-important de comparer ces duplicata.

Inventaire des marchandises en mains.

Cet Inventaire, qui doit toujours précéder l'*Inventaire général*, aide à faire connaître au marchand son *Profit* ou sa *Perte*. C'est une liste des marchandises en magasin, marquées au prix qu'elles ont été payées. Comme il arrive souvent que la valeur présente des mêmes articles est plus ou moins élevée que le prix coûtant, il est bon d'en tenir compte et de le signaler au bas de la liste, pour indiquer la modification que subit en conséquence le *Profit* ou la *Perte* que présente l'*Inventaire général*.

---

* Nous recommandons tout particulièrement le " *Traité de calcul mental à l'usage des écoles canadiennes*," par F. E. JUNEAU, Ecr., Inspecteur d'écoles. Cet ouvrage, unique en son genre, renfermant une grande variété de tableaux et quantité de méthodes abrégées pour le calcul de mémoire, devrait naturellement se trouver dans toutes les écoles et même entre les mains des jeunes gens qui se destinent au commerce.—Prix : 7s. 6d. la douzaine.

Ci-suit un modèle d'Inventaire, avec une note sur la valeur présente ou le prix courant supposé des articles qui y sont spécifiés.

MARCHANDISES EN MAGASIN LE 1ER MAI 186.....

							$	CTS.
Toile.....	100	vgs.	No. 1	@	.40.....	40.00		
"	156	"	No. 2	@	.50.....	78.00	118	00
Drap.....	40	"	bleu	@	2.00.....	80.00		
"	60	"	noir	@	2.50.....	150.00		
"	6	"	blanc	@	4.00.....	24.00	254	00
Coutil.....	30	"	de fil	@	.36.....	10.80		
"	50	"	de coton	@	.25.....	12.50	23	30
Flanelle.....	125	"	rouge	@	.36.....	45.00		
"	140	"	blanche	@	.40.....	56.00		
"	25	"	verte	@	.42.....	10.50	111	50
Mousseline	20	"	à large	@	.40.....		8	00
							514	80

NOTE.—Le prix de ces articles s'est accru comme suit : pour la laine, de 10 par cent ; pour le coton, de 15 par cent.

Outre les livres dont nous avons donné des modèles dans les pages précédentes, il en est deux autres dont nous dirons quelques mots : c'est le *Livre de Commission* et le *Copie de lettres*.

Livre de Commission.

Ce livre sert à l'enregistrement des ventes que fait le *Commissionnaire* en marchandises. Préparé sur deux pages en regard, il renferme à la page droite ou au crédit toutes les ventes faites pour le compte d'autres personnes, et, à la page gauche ou au débit, toutes les dépenses encourues pour ces ventes, telles que frais de transport, dépenses de magasin, annonces, commission, &c., &c. C'est d'après ce livre que se font les comptes courants avec le propriétaire des marchandises, qui, dans ce cas, est appelé *Commettant*.

Les ventes à commission que renferme ce livre sont extraites du LIVRE DE VENTES, et tous les payements qui y sont inscrits proviennent du LIVRE DE CAISSE.

Copie de lettres.

Il est d'usage, parmi les marchands, de mettre en liasse les lettres qu'ils reçoivent et de copier celles qu'ils envoient. On appelle donc *Copie de lettres* le registre qui sert à copier toutes les lettres qu'un marchand écrit à ses correspondants. Il doit être muni d'une table alphabétique, afin que l'on puisse retrouver facilement les lettres qui ont été écrites à chaque correspondant. Le jeune homme qui servirait de copiste pour ces lettres, y apprendrait la correspondance commerciale d'une manière très-pratique.

NOTE.—Nous aurions pu traiter, dans cette Tenue de livres, des diverses opérations sur l'Escompte, l'Intérêt simple et l'Intérêt composé, la Commission, les Equations de payements, les Profits et Pertes, &c. ; mais comme elles n'entrent pas dans le cadre que nous nous sommes tracé en commençant, et que nous aimons, d'ailleurs, à laisser aux ouvrages spéciaux la tâche de développer ces parties sous une forme théorique et pratique en même temps, nous nous contenterons de signaler en particulier, comme ouvrage de ce genre, le *Traité d'Arithmétique* par M. F. X. TOUSSAINT, Professeur à l'Ecole Normale-Laval. C'est, à notre avis, le plus complet et le mieux raisonné qui ait encore été publié, dans ce pays, en langue française.

DICTIONNAIRE EXPLICATIF

DES

PRINCIPAUX TERMES DU COMMERCE.

A

Acceptation. — Engagement de payer une *lettre de change* sur laquelle on écrit le mot *accepté*, après quoi l'on signe son nom.

Actif.—C'est l'*Avoir* d'une personne, c'est-à-dire la totalité de ce qu'elle possède en marchandises, en argent, en billets, &c: c'est l'opposé du *Passif*.

Actions.—Elles constituent les capitaux des compagnies de chemins de fer, d'assurances, de sociétés commerciales ou industrielles, &c: c'est l'Actif de ces sociétés. Quand la valeur des actions est égale au Capital nominal, on dit qu'elles sont *au pair;* quand le prix en est supérieur au pair, l'excédant prend le nom de *prime*.

Actionnaire.—Celui qui a une ou plusieurs actions dans une entreprise.

Affidavit.—Serment par écrit, fait en présence d'une personne autorisée à cet effet.

Affrêtement.—Prix du louage d'un vaisseau pour le transport de marchandises.

Agent.—Nom d'une personne autorisée à faire des opérations commerciales pour d'autres.

Agio.—C'est le profit fait sur le change des monnaies d'or et d'argent : c'est l'opposé de l'escompte qui exprime la perte.

Armateur.—Celui qui équipe un navire qui lui appartient ou qu'il a loué, pour l'employer au transport de marchandises ou de passagers.

Arrhes.—Argent donné en garantie d'un marché. Les arrhes n'empêchent pas les parties de se désister des conventions d'un marché; mais alors celui qui les a donnés, les perd. si c'est lui qui se dédit; si c'est celui qui les a reçus, il doit les restituer, et même pour une promesse de vente. il doit rendre le double de ce qu'il a reçu.

Assurance.—C'est un contrat entre deux parties, par lequel l'une s'engage à assurer l'autre, moyennant une somme convenue, contre les périls auxquels sont exposés ses biens. On appelle *Prime* la somme payée à l'Assureur, et *Police* le contrat qui renferme les stipulations de l'assurance.

Avoir.—C'est le Crédit d'un compte, qui se trouve au côté droit dans le GRAND-LIVRE, par opposition au *Doit* ou Débit, qui en forme le côté gauche.

B

Balance. — C'est la différence qui existe entre les importations et les exportations faites par un marchand, ou entre le débit et le crédit de tous ses comptes, qui a pour objet de faire connaître les profits et les pertes et de déterminer exactement son état de situation ou bilan.

Banqueroute.—Etat d'un marchand qui, par sa faute, se trouve dans l'impossibilité de payer ses créanciers.

Billet simple.—Celui qui n'est payable par le souscripteur qu'à la personne envers laquelle celui-ci s'est obligé, ou à toute autre, s'il y a eu à cet effet une cession régulière appelée *transport*.

Billet à ordre.—C'est un billet payable à la personne dénommée dans le billet, ou à celle à qui il a été transporté par endossement.

Billet au porteur.—Celui qui porte promesse de payer au porteur la somme qui y est énoncée.

Billets de banque.—Billets mis en circulation par les Banques, qui offrent la garantie d'une société autorisée par un acte de la Législature. Ils sont remboursables à présentation.

Bourse.—Lieu où s'assemblent les marchands et les banquiers pour traiter des affaires de commerce.

Brouillard.—Livre qu'on appelle aussi *main courante*, servant à prendre note de toutes les affaires du commerce au fur et à mesure qu'elles se font.

C

Caisse.—C'est l'argent que possède le marchand pour exercer son commerce. C'est aussi le nom d'un des six comptes *généraux*.

Capital.—Total des valeurs d'un commerçant, en argent, en marchandises, en billets, &c, et qui constituent son Fonds de commerce.

Cargaison. — L'ensemble des marchandises qui composent le chargement d'un navire.

Change.—Remise d'argent d'une ville à une autre par *Lettres de change*, moyennant une rétribution appelée *Cours du change*, qui varie suivant les temps et les pays. L'opération se fait généralement par les Banques, qui fournissent elles-mêmes les lettres de change.

Colis.—Caisse ou ballot de marchandises.

Commandite.—Société entre plusieurs individus solidaires, dont les uns peuvent y figurer comme associés responsables et solidaires, et les autres comme commanditaires seulement. Ces derniers ne sont responsables que pour le montant de leur mise.

Commis de douane.—(*Tide-waiters*) Officiers qui surveillent le chargement et le déchargement des navires, aux fins d'empêcher le commerce de contrebande.

Commission.—Allouance d'un certain taux par cent accordé à un agent ou facteur pour les opérations commerciales dont il se charge pour le compte d'un autre.

Composition. — Partie d'une dette acceptée en payement de la dette entière.

Compte courant.—C'est celui que l'on prépare d'après le Grand-Livre par *Doit* et *Avoir*, en exprimant d'un côté ce qu'un compte a reçu, de l'autre ce qu'il a fourni.

Connaissement. — (*Bill of lading*) Déclaration contenant un état des marchandises chargées sur un navire, un bateau ou un chemin de fer, le nom de ceux à qui elles appartiennent, l'indication des lieux où on les porte, et le prix du fret.

Consignation.—Dépôt que fait un débiteur pour se libérer, quand le créannier refuse les offres réelles qui lui sont faites. Mettre des marchandises en *consignation*, c'est aussi en faire le dépôt dans une maison de commission pour en effectuer plus facilement la vente.

Contingent.—Part que doivent recevoir ou fournir les différents associés d'une compagnie.

Contrebande.—Importation ou exportation de marchandises prohibées ou qui n'ont pas été soumises aux droits exigés par un bureau de douanes. Ce fait est puni par la confiscation.

Courant.—Ce mot exprime le temps présent. Ainsi le prix courant signifie la valeur des marchandises au moment qu'on le fait connaître.

Courtage.—C'est la profession du Courtier : on appelle encore de ce nom la *Prime* qu'il exige lorsqu'il vend, achète ou échange des marchandises pour le compte des autres.

Crédit. — C'est l'*Avoir* d'un

compte, c'est-à-dire ce qu'il a fourni. Il se trouve au côté droit du G.-LIVRE.

Créditer.—C'est porter au côté droit d'un compte du GRAND-LIVRE tout ce qu'il a fourni.

D

Débit.—Ce mot exprime ce dont on est débiteur dans un compte courant. Dans le Grand-Livre, le compte du débit est à la page gauche et renferme tous les articles fournis ou les sommes payées à quelqu'un.

Débiteur.—On donne ce nom à toute personne qui a reçu, et même aux effets reçues, qui, dans la Tenue des livres à partie double, sont employés comme comptes *généraux*.

Dette.—Tout engagement d'un débiteur à l'égard d'un créancier. Les dettes passives d'un marchand sont celles qu'il doit, et ses dettes actives, celles qui lui sont dues.

Dito.—Expression italienne employée pour signifier que la marchandise dont on parle est de même espèce que celle dont on vient de parler.

Dividende.—C'est la part de bénéfice qui revient à chaque actionnaire en proportion de sa mise de fonds.

Doit.—Ce mot placé devant un compte signifie que ce compte a reçu, c'est-à-dire qu'il est débiteur.

Douane.—Administration chargée de percevoir les droits imposés, à la frontière, sur l'entrée et la sortie des marchandises, et de veiller à ce que les importations et les exportations prohibées n'aient pas lieu.

Droits.—On nomme ainsi certaines taxes imposées sur diverses espèces de marchandises, soit à l'entrée ou à la sortie des frontières.

E

Echéance. — Epoque précise du payement d'un billet, d'une lettre de change et de toute autre obligation. La loi accorde pour les billets à ordre 3 jours de grâce, c'est-à-dire que le payement n'en peut être exigé que le 3e jour après leur véritable échéance.

Effets.—On appelle ainsi dans le commerce toutes valeurs susceptibles d'être mises en circulation dans le commerce : tels sont les *billets à ordre*, les lettres de change, &c.

Effets à payer.—Ceux dont on doit payer le montant, et qu'on appelle *billets payables*.

Effets à recevoir.—Ceux dont on doit recevoir le montant, et qu'on appelle *billets recevables*.

Endossement.—Ordre écrit ordinairement au dos d'une lettre de change ou d'un billet, pour en donner à quelqu'un la propriété ou le pouvoir d'en toucher le montant. La signature de l'endosseur suffit seule pour rendre cet ordre régulier, sans qu'il soit même nécessaire de le dater.

Escompte. — Opération qui consiste à faire l'avance de la valeur d'un billet qui n'est pas encore arrivé à son échéance, à la condition d'une retenue. Cette retenue est elle-même appelée *escompte*, et représente l'intérêt dû pour la somme payée par avance.

Escompter.—Payer à quelqu'un le montant d'un billet avant son échéance, moyennant un escompte.

F

Facture.—C'est le compte détaillé qu'un marchand donne de la marchandise qu'il a livrée ou expédiée.

Faillite.—C'est l'état d'un marchand qui se trouve dans l'impossibilité de payer ses créanciers. Mais la faillite proprement dite est celle que fait forcément un marchand à la suite de grandes pertes ou de quelque accident malheureux, et qui peut être considérée comme excusable.

Folio.—C'est ainsi qu'on appelle le numéro de chaque page d'un livre. En Tenue de livres, on donne particulièrement ce nom aux deux pages en regard dont se compose chaque compte du Grand-Livre.

Fonds.—Par *fonds de commerce*, on peut entendre non-seulement les marchandises d'un négociant, mais encore l'achalandage, la clientèle, le droit au bail d'un magasin.

Fret.—Somme payée pour le transport des marchandises à bord des navires, des bateaux ou des chemins de fer.

G

Grand-Livre.—Registre qui renferme tous les comptes d'un marchand. C'est l'extrait du Journal.

I

Insolvable.—Un marchand est dit insolvable lorsqu'il ne peut payer ses dettes.

Intérêt.—C'est le profit ou le bénéfice résultant d'une somme prêtée.

Inventaire.—C'est le relevé de toutes les valeurs que possède un marchand et de tout ce qu'il doit : ce qui donne en définitive son *actif* et son *passif*.

J

Journal.—Registre où le négociant porte, jour par jour, et par ordre de date, toutes ses opérations, de manière à présenter quels sont les débiteurs, les créanciers, les détails de toutes ses opérations.

L

Lettre de change.—Traite ou billet de commerce par lequel une personne mande à une autre, qui réside dans un lieu différent, de payer à une personne désignée ou à son ordre, une somme dont elle a reçu la valeur. Le *tireur* est celui qui donne l'ordre de payer et qui signe la traite ; le *preneur* ou *porteur*, celui au profit duquel elle est signée ; et le *tiré*, celui à qui elle est adressée et qui doit la payer.

Lettre de crédit.—Espèce de mandat qui autorise le porteur à tirer une certaine somme sur celui auquel la lettre est adressée.

Licence.— Autorisation donnée aux marchands d'exercer un commerce, en payant un droit qu'on appelle *droit de licence*.

Liquidation.—Opération par laquelle on règle les comptes, en en payant ou recevant tous les montants.

M

Magasin.—Lieu où l'on renferme les marchandises, soit pour les y vendre par pièces, ce que font les marchands en gros, ou par parties, comme font les marchands en détail.

Mandat.—C'est une espèce de traite que l'usage ne permet pas de présenter à l'acceptation, par laquelle on donne ordre de payer une somme à une personne désignée.

Marchandise.—Tout ce qui se vend, et peut être l'objet d'un commerce.

N

Négociant.—C'est l'état d'une personne qui a un commerce très-étendu, surtout avec les pays étrangers ; on range le négociant dans la première classe des commerçants.

Négociation.—En termes du commerce, c'est l'acte de céder ou de transporter à un autre des billets ou des lettres de change, moyennant la valeur qu'en donne l'acheteur.

O

Ordre.—Endossement d'un billet ou d'une lettre de change, qui les rend payables à la personne à l'ordre de laquelle ils ont été faits.

Ouvrir un compte.—C'est écrire, au Grand-Livre, le nom d'un compte entre les mots *Doit* et *Avoir*.

P

Pair.—C'est l'égalité de change entre des espèces de différents pays. On dit d'une action et d'une rente qu'elles sont *au pair* quand elles se vendent ou s'achètent au prix de leur valeur primitive.

Passif. — C'est l'ensemble des obligations, des dettes d'une personne. C'est l'opposé de l'*Actif*.

Police.—Contrat qui renferme les conditions d'une Assurance.

Porteur.—Celui qui possède un *billet* ou une *lettre de change* payable à son ordre, et même toute personne à qui il a été passé pour en toucher le montant.

Prescription. — Libération d'une dette, par suite de la non-réclamation du créancier dans un délai

déterminé par la loi. Les billets se prescrivent par cinq ans.

Prime.—Prix convenu par une *police* d'assurance, dont le taux varie suivant les compagnies, et suivant la nature des objets, exposés à plus ou moins de risques.

Procuration. — Pouvoir que l'on donne à quelqu'un d'agir pour soi pour affaires de commerce ou autres.

Protêt.—Acte par lequel le porteur d'une lettre de change, d'un billet à ordre, fait constater par un notaire le refus de les accepter ou de les payer, de la part des souscripteurs ou des endosseurs de ces effets.

Q

Quayage.—C'est le droit que payent les marchands pour avoir la permission de déposer leurs marchandises sur le quai d'un port.

R

Raison sociale.—C'est le nom ou les noms réunis sous lesquels une société se constitue, s'annonce au public et se livre au commerce.

Recto.—Page d'un feuillet, qui se trouve à droite lorsqu'on ouvre un livre. Le verso est la page opposée.

Reçu.—Quittance sous seing privé d'une somme payée, ou d'un billet donné en règlement de compte.

Registre.—On donne ce nom à chacun des livres qu'emploie le marchand pour tenir ses comptes.

Renouvellement.—C'est le remplacement d'un ancien billet par un nouveau qui lui est substitué. En accordant cette faveur à son débiteur, le créancier recule l'époque de l'échéance d'un billet sans préjudice éprouvé de part ni d'autre.

Répertoire.—Livre qui se tient par ordre alphabétique, qui sert à trouver facilement les divers comptes qui sont portés dans le Grand-Livre.

Report.—On appelle ainsi toute opération par laquelle on reporte une somme, un total, à un autre compte, à une autre page, à un autre livre. On appelle aussi *report* la somme reportée.

S

Solde de compte.—C'est la somme qui, dans un compte, fait la différence entre le débit et le crédit. Le mot *solde* se dit aussi d'un payement par lequel on acquitte un reste de compte.

Solidaire.—Une obligation est solidaire lorsque chacun des obligés peut être contraint de payer la totalité d'une dette ; et le payement fait par un seul des débiteurs libère les autres envers le créancier.

Solvable.—Qui peut payer une dette, qui peut en répondre.

T

Tare.—Déchet dans un objet de commerce, ou diminution que l'on fait sur le poids et le prix de la marchandise par rapport au poids des caisses, sacs et emballages.

Taux.—Prix établi pour la vente des denrées. C'est aussi le cours de l'argent, le denier auquel l'intérêt est réglé.

Tenue des livres.—Art de régler la comptabilité d'un commerçant et de rendre compte de toutes ses opérations.

Tiré.—Celui qui doit payer une *lettre de change.*

Tireur.—Celui qui tire une *lettre de change*, c'est-à-dire qui donne ordre de payer et qui signe la traite.

Traite.—*Lettre de change* qu'un banquier ou toute autre personne tire sur un de ses correspondants.

U

Usance.—C'est le délai d'un mois qui est accordé pour le payement d'une lettre de change.

Usure.—Profit que l'on exige pour argent prêté, lorsqu'il est plus élevé que le taux légal.

V

Verso. — Page gauche d'un feuillet.

Vue. — Une lettre de change payable à vue doit être payée au moment même qu'elle est présentée par le porteur.

TABLE

DES MATIÈRES.

PAGES.

Préface..... 3
Enseignement de la Tenue des livres..... 5

PREMIÈRE PARTIE.

Exercices préparatoires à toute espèce de comptabilité.

1° Liste alphabétique des principaux articles qui entrent généralement dans le commerce d'épiceries 7
2° Liste alphabétique des principaux articles du commerce de toile, drap, et autres effets du même ordre..... 9
3° Abréviations employées dans les comptes pour les poids et les mesures..... 10
4° Manière d'exprimer dans les comptes le prix de l'unité..... 11
5° Tableau comparatif des louis, schellings, deniers et sous, cours d'Halifax, en piastres et centins, cours actuel..... 12
6° Exercices de calcul par £ s. D. et par $ et centins..... 13

DEUXIÈME PARTIE.

Comptes particuliers.

1° Méthode spéciale pour la comptabilité dans les familles..... 15
2° Modèles de comptes pour les cultivateurs..... 17
3° Modèle de compte pour les chefs d'ateliers..... 21
4° Modèles de comptes pour les Secrétaires-Trésoriers des écoles.... 23

TROISIÈME PARTIE.

Tenue des livres en partie simple.

Théorie.

Définitions par demandes et par réponses..... 29

Pratique.

Livre de Ventes..... 35
Livre de Factures..... 43
Petit-Livre de Caisse..... 49
Grand-Livre de Caisse..... 53
Livre de Billets 57
Journal..... 59
Grand-Livre précédé d'un Index..... 69
Balance de vérification..... 81
Inventaire général..... 84
Brouillard 86

QUATRIÈME PARTIE.

PAGES.

Tenue des livres en partie double.

Théorie.

Définitions par demandes et par réponses..... 101

Pratique.

Livres auxiliaires (Remarques) 112
Livre de Ventes..... 113
Livre de Factures..... 121
Petit-Livre de Caisse..... 127
Grand-Livre de Caisse 135
Livre de Billets..... 139
Remarques sur le Journal à partie double..... 142
Journal..... 143
Remarques sur le Grand-Livre à partie double..... 154
Grand-Livre précédé d'un Index 155
Balance de vérification..... 174
Inventaire général..... 176
Brouillard..... 177

CINQUIÈME PARTIE.

Formes mercantiles.

Reçus, Billets, Lettres de change, Traites, Compte courant, Compte d'intérêts..... 194
TABLE D'INTÉRÊTS..... 198
DROITS DE TIMBRE sur les billets, les traites ou lettres de change.... 199
TABLE DE TEMPS pour réduire en jours le terme des billets..... 200

Remarques supplémentaires.

Commerçant..... 201
Comptes de Caisse, de Billets recevables et de Billets payables..... *id.*
Inventaires des marchandises en mains..... *id.*
Livre de Commission..... 202
Copie de lettres..... 203
DICTIONNAIRE EXPLICATIF des principaux termes du commerce..... 205

PAGES.

... 101

... 112
... 113
... 121
... 127
... 135
... 139
... 142
... 143
... 154
... 155
... 174
... 176
... 177

npte
... 194
... 198
... 199
... 200
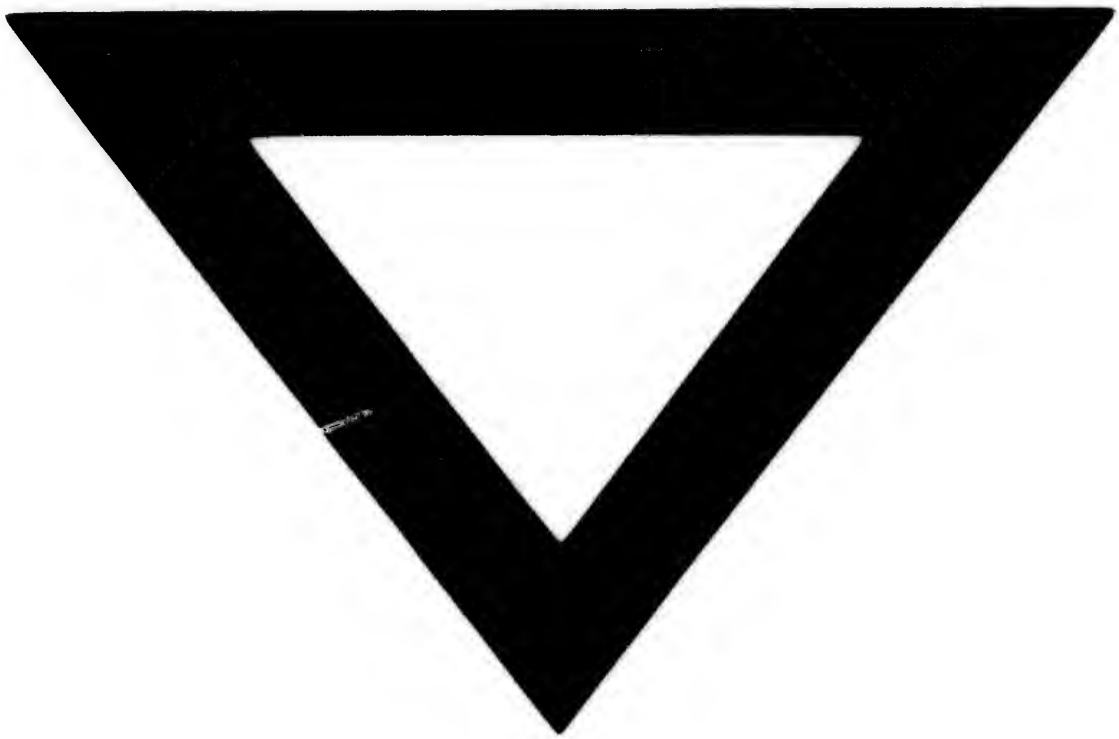
... 201
... *id.*
... *id.*
... 202
... 203
... 205